



Réserve Naturelle Régionale  
MARAIS DE REUVES



Plan de gestion  
2010-2014

Tome I





**CONSERVATOIRE DU PATRIMOINE NATUREL  
DE CHAMPAGNE-ARDENNE**

Antenne départementale de la Marne  
Bureau 210  
Hôtel de Communauté  
Avenue Général Marguerite  
51200 EPERNAY

Téléphone :  
03 25 56 35 11  
Mél : [cpnca.51@orange.fr](mailto:cpnca.51@orange.fr)  
Site internet : [www.cpnca.org/](http://www.cpnca.org/)

Plan de gestion réalisé par :

Pierre DETCHEVERRY, chargé de missions au Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne  
Thomas LORICH, chargé d'études au Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne  
Nicolas GALAND, chargé d'études au Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne

Relecture scientifique :

David BECU, coordinateur scientifique au Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne

Sous la direction de :

Eric BELNOT, directeur du Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne

Financé par :

Conseil Régional de Champagne-Ardenne  
Agence de l'Eau Seine-Normandie  
Conseil Général de la Marne

Référence bibliographique :

DETCHEVERRY P., LORICH T., GALAND N., 2009, *Réserve naturelle régionale du marais de Reuves, Plan de gestion 2010-2014*, Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne, 153p.



## TABLE DES MATIERES

<b>Table des illustrations.....</b>	<b>6</b>
<b>Liste des annexes (tome II).....</b>	<b>6</b>
<b>A. Informations générales.....</b>	<b>8</b>
I. Localisation et accessibilité de la réserve.....	8
II. Description sommaire.....	8
III. Statut actuel et limites de la réserve.....	8
IV. Statut actuel des terrains.....	11
V. Foncier, maîtrise d'usage.....	13
1. Parcelles cadastrales.....	13
2. Le Conservatoire, gestionnaire de la réserve.....	13
a. Le Conservatoire, gestionnaire sur les marais de Saint-Gond depuis plus de 10 ans.....	13
b. Missions du Conservatoire.....	13
c. Convention de partenariat chasseurs/Conservatoire.....	15
VI. Réglementation de la réserve.....	15
VII. Infrastructures existantes.....	15
VIII. Historique du site.....	16
<b>B. Etat des lieux.....</b>	<b>19</b>
I. Cadre physique.....	19
1. Climat.....	19
2. Géologie, Pédologie.....	19
3. Hydrologie.....	21
a. Aquifères.....	21
b. Alimentation.....	23
c. Niveau de l'eau au cours de l'année.....	23
d. Débit du Petit Morin.....	23
II. Diagnostic écologique.....	26
1. Les habitats naturels.....	26
a. Etat des connaissances.....	26
b. Méthodologie.....	26
c. Description.....	27
d. Synthèse et statut des habitats.....	61
e. Dynamique et évolution actuelle.....	63
2. La Flore.....	64
a. Etat des inventaires.....	64
b. Méthodologie.....	64
c. Commentaires et évaluation patrimoniale.....	64
3. La Faune.....	83
a. Etat des inventaires.....	83
c. Oiseaux.....	84
b. Mammifères.....	85
d. Reptiles.....	86
e. Amphibiens.....	86
g. Insectes.....	86
Autres invertébrés.....	87
h. Commentaires et évaluation patrimoniale.....	88
4. Place du site dans un réseau d'espaces naturels.....	99
a. Au cœur des marais de Saint-Gond.....	99
b. Réseau régional de sites naturels.....	99
III. Diagnostic socio-économique.....	101
1. Vocations et usages passés sur la réserve.....	101

a. Matériaux issus du marais .....	101
b. Drainage du marais.....	101
c. Activités agricoles (pâturage, fauche, écobuage) .....	101
d. Chasse et prélèvement .....	102
2. Vocations et usage actuels sur la réserve .....	103
a. Gestion écologique menée par le Conservatoire .....	103
b. Pâturage en lien avec un agriculteur local .....	103
c. La chasse .....	103
d. L'Association Syndicale Autorisée des marais de Saint-Gond (ASA) .....	104
e. Le Syndicat d'Etudes et d'Aménagement des marais de Saint-Gond (SEA) .....	104
f. Association de pêche.....	104
g. Fréquentation du marais .....	104
3. Vocations et usage futurs sur la réserve.....	105
IV. Synthèse et hiérarchisation des enjeux.....	107
<b>C. Définition des objectifs et actions de gestion .....</b>	<b>110</b>
I. Objectifs à long terme et objectifs opérationnels .....	110
II. Présentation par grands types d'actions (fiches actions) .....	118
1. Opérations de gestion (TU, TE).....	118
2. Suivis écologiques et études (SE) .....	133
3. Pédagogie, Information, Sensibilisation (PI).....	146
4. Police et surveillance (PO) et suivi administratif (AD).....	152
III. Calendrier et budget prévisionnel .....	154
<b>Bibliographie.....</b>	<b>156</b>

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

Carte 1 : Localisation générale de la réserve.....	9
Carte 2 : Limites de la réserve .....	10
Carte 3 : Périmètres particuliers présents sur ou à proximité de la réserve naturelle .....	12
Carte 4 : Limites cadastrales de la réserve .....	14
Carte 5 : Réseau hydrographique de la réserve naturelle .....	25
Carte 6 : Habitats naturels de la réserve.....	60
Carte 7 : Localisation des espèces végétales patrimoniales .....	66
Carte 8 : Place du site dans un réseau de sites naturels remarquables.....	100
Carte 9 : Localisation des usages et infrastructures sur la réserve .....	106
Carte 10 : Opérations de gestion prévues sur la réserve.....	132
Figure 1 : Parcelle cadastrale de la réserve.....	13
Figure 2 : Géomorphologie et géologie simplifiée des marais de Saint-Gond (d'après GEOGRAM, étude du remembrement de Broussy-le-Grand) .....	20
Figure 3 : Hydromorphie des marais de Saint-Gond (d'après Salun, 2000).....	22
Figure 4 : Pourcentage surfacique des grands types d'habitats naturels sur la réserve .....	27
Figure 5 : Synthèse et statut des habitats naturels .....	61
Figure 6 : Synthèse des espèces végétales patrimoniales .....	65
Figure 7 : Synthèse des espèces animales patrimoniales .....	88
Figure 8 : Tableau de hiérarchisation des enjeux pour les habitats.....	108

## LISTE DES ANNEXES (TOME II)

### Création de la réserve

- Annexe 1 : Arrêtés de création de la réserve naturelle régionale du marais de Reuves
- Annexe 2 : Convention Conseil Régional / Commune / Conservatoire précisant les missions du Conservatoire, gestionnaire de la réserve
- Annexe 3 : Convention de partenariat entre le Conservatoire et la société de chasse de Reuves

### Cadre physique, intérêt écologique

- Annexe 4 : Colonne stratigraphique réalisée sur les marais de Saint-Gond
- Annexe 5 : Diagramme pollinique réalisé à Coizard-Joches (d'après Sauvage, 1954)
- Annexe 6 : Fiches ZNIEFF, ZICO
- Annexe 7 : Fiche Natura 2000
- Annexe 8 : Tableaux phytosociologiques et synopsis des groupements observés sur la réserve
- Annexe 9 : Définition de l'état de conservation des habitats naturels
- Annexe 10 : Schéma de la dynamique végétale
- Annexe 11 : Liste des espèces végétales
- Annexe 12 : Cartographie des espèces végétales (Didier et Coppa, 1988)
- Annexe 13 : Carte des populations d'espèces végétales patrimoniales (2008/2009)
- Annexe 14 : Liste des espèces animales
- Annexe 15 : Carte de Cassini du secteur des marais de Saint-Gond
- Annexe 16 : Etude d'incidences du programme des travaux

# A. INFORMATIONS GENERALES

## **A. INFORMATIONS GENERALES**

### **I. LOCALISATION ET ACCESSIBILITE DE LA RESERVE**

La réserve naturelle régionale du marais de Reuves se situe à 60 km au sud de Reims, 30 km au sud d'Épernay et 10 km au nord de Sézanne, dans le département de la Marne (51).

La réserve se situe au cœur des marais de Saint-Gond, vaste zone humide qui s'étend sur quelques 1700 hectares (répartis sur 14 communes), au cœur de la dépression formée par la vallée supérieure du Petit Morin, au pied de la côte tertiaire de l'Île-de-France (vignoble de Champagne). Cernés au nord par la butte de Toulon-la-Montagne et au sud par le Mont Août, les marais s'étirent en pente douce sur 18 km depuis Morains-le-Petit à l'est (où le Petit Morin prends sa source) jusqu'à Talus Saint-Prix à l'ouest, sur une largeur ne dépassant jamais 3 km.

La réserve se situe dans la partie occidentale des Marais de Saint-Gond, en rive gauche du cours du Petit Morin, sur la commune de Reuves (lieu dit Le Marais, au nord du village).

cf Carte n°1 : Localisation générale de la réserve

### **II. DESCRIPTION SOMMAIRE**

Les Marais de Saint-Gond constituent une vaste zone humide de type tourbière plate alcaline.

Le substratum géologique de la région est la craie campanienne. Dans les marais, le sol est essentiellement constitué de tourbe. La grève sous-jacente (formation d'altération de la craie) vient çà et là affleurer, définissant des enclaves sèches au cœur des marais que l'on appelle des sécherons et qui dominent topographiquement de 1 à 3 mètres les zones basses tourbeuses.

La réserve du marais de Reuves, dont l'altitude oscille entre 138 et 141 mètres, se présente ainsi comme une mosaïque de milieux semi-aquatiques et hygrophiles sur tourbe et de milieux mésophiles sur grève calcaire :

- Les zones tourbeuses se caractérisent par une végétation hygrophile à différents degrés d'atterrissement et de boisement : roselières, moliniaies, saulaies, ancienne fosse de tourbage...
- Les sécherons se caractérisent par une végétation de type prairie ou pelouse mésophile calcicole avec également une tendance au boisement (fruticée).

La réserve présente un taux important de boisements et d'embroussaillage par les fourrés de saules, à l'exception des 20 hectares gérés par le Conservatoire depuis le milieu des années 1990.

### **III. STATUT ACTUEL ET LIMITES DE LA RESERVE**

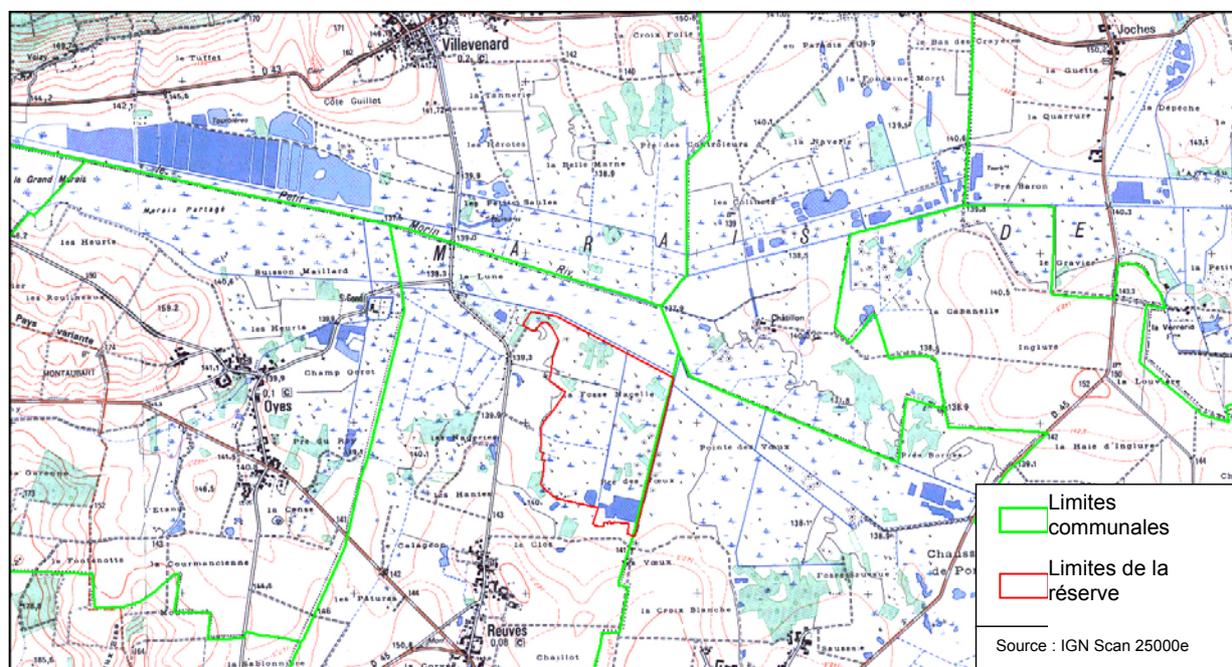
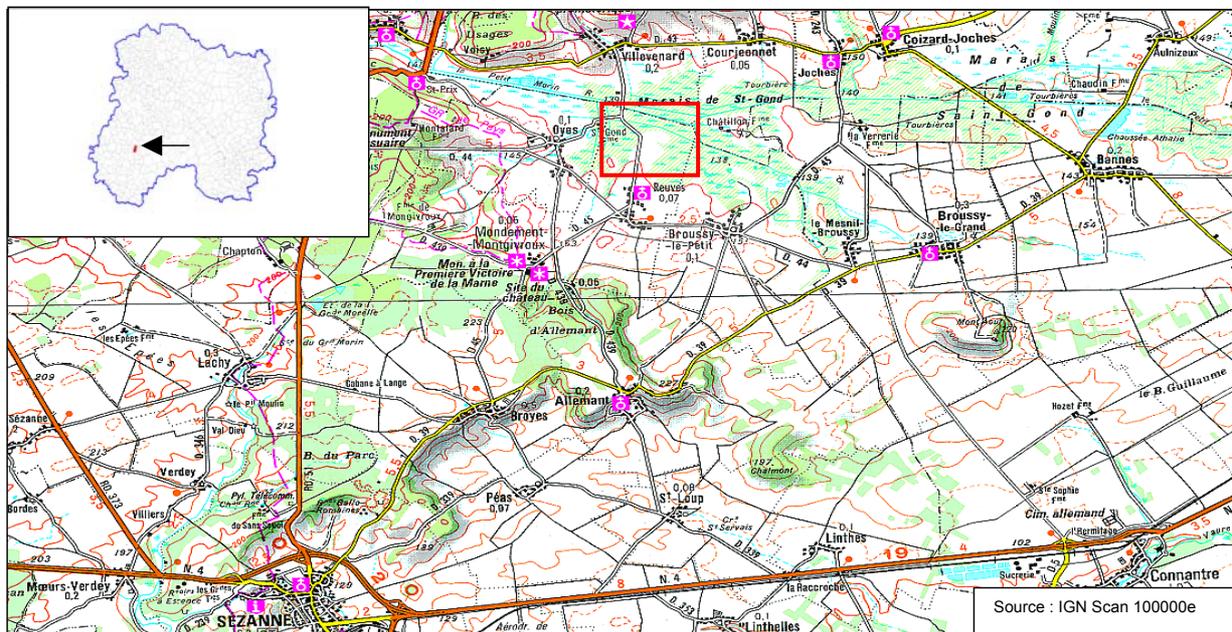
#### **1 - Limites de la réserve**

Les limites de la réserve sont assez facilement matérialisables sur le terrain :

- les limites Est et Nord correspondent aux fossés de drainage (limite communale Reuves/Broussy-le-Petit et avec propriété privée pour le nord du marais) ;
- la limite Ouest correspond globalement à l'interface boisement/culture
- la limite Sud est aussi calée sur l'interface boisement/culture ainsi que sur le chemin qui borde les anciennes fosses de tourbage bien que celle-ci semble ne pas être exactement la limite sur le cadastre.

cf Carte n°2 : Limites de la réserve

LOCALISATION GENERALE DE LA RESERVE





*RNR du marais de Reuves  
Marais de Saint-Gond (51)*

## LIMITES DE LA RESERVE

 Périimètre de la réserve

N  
1

0 100 200  
Mètres 

Plan de gestion 2010 - 2014 de la Réserve naturelle régionale du marais de Reuves (51)

© Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne, mars 2009,  
Source cadastre Epernay, CPNCA



## **IV. STATUT ACTUEL DES TERRAINS**

### **a - ZNIEFF et ZICO**

La réserve est incluse dans la ZNIEFF de type I n°FR210001135 intitulée "Les Marais de Saint-Gond".

De même, elle est incluse dans la Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) n°CA03 des marais de Saint-Gond.

### **b - Site Natura 2000**

La réserve est en partie incluse dans le site d'intérêt communautaire (SIC) n°FR2100283 (code régional n°38). Le périmètre actuel (défini à la fin des années 1990 sans les moyens techniques d'aujourd'hui comme les photos aériennes, les systèmes d'informations géographiques...) ne prend pas en compte certains secteurs du marais.

C'est le cas de la presque totalité de la réserve du marais de Reuves qui n'est actuellement pas intégrée au périmètre du SIC.

Cependant, dans le cadre de la réalisation du document d'objectifs du site Natura 2000 engagée depuis 1996-1997, un nouveau projet de périmètre a été défini en concertation avec les acteurs locaux (communes, propriétaires privés...) et présenté lors d'un comité de pilotage en 2007. La commune de Reuves a souhaité intégrer la totalité de la réserve dans le site Natura 2000. La procédure officielle de modification du périmètre n'a cependant toujours pas été lancée par les services de l'Etat.

RNR du marais de Reuves  
Marais de Saint-Gond (51)

## PERIMETRES PARTICULIERS PRESENTS SUR OU A PROXIMITE DE LA RESERVE



-  Périimètre de la réserve
-  ZNIEFF de type I
-  SIC des Marais de Saint-Gond
-  Marais de Oyes géré par le Conservatoire

N  
1

Plan de gestion 2010 - 2014 de la Réserve naturelle  
régionale du marais de Reuves (51)

© Conservatoire du patrimoine naturel  
de Champagne-Ardenne, mars 2009,  
Source : IGN BD Orthophoto 2004, DREAL CA



## **V. FONCIER, MAITRISE D'USAGE**

### 1. Parcelles cadastrales

La réserve n'est constituée que d'une seule et grande parcelle cadastrale appartenant à la commune de Reuves.

*Figure 1 : Parcelle cadastrale de la réserve*

Commune	Lieu-dit	Section	Parcelle	Superficie	Propriétaire
Reuves	Le Marais	X	131	64,3291 ha	Commune de Reuves

*Cf. Carte n°3 : Limites cadastrales de la réserve*

### 2. Le Conservatoire, gestionnaire de la réserve

a. Le Conservatoire, gestionnaire sur les marais de Saint-Gond depuis plus de 10 ans

Le Conservatoire possède déjà une très bonne connaissance d'une partie de la réserve. En effet, depuis 1994, il loue à la commune de Reuves 20 hectares de marais inclus dans l'actuelle réserve. Le Conservatoire a donc déjà réalisé plusieurs plans de gestion de ces terrains, des inventaires et études scientifiques, et engagé de nombreuses actions de restauration et d'entretien comme la remise en place d'un pâturage, des opérations de débroussaillage, la mise en place d'un sentier de découverte des marais...

b. Missions du Conservatoire

La gestion de la réserve naturelle est définie par convention tripartite entre le Conseil Régional, la commune de Reuves et le Conservatoire. Cette convention, signée le 28 juin 2007, fixe les modalités de gestion de la Réserve Naturelle et notamment les missions respectives du gestionnaire.

Les missions de gestion confiées au Conservatoire comportent les tâches suivantes :

- réalisation du plan de gestion de la réserve et mise en œuvre du programme d'actions ;
- réalisation d'études et suivis scientifiques pour la connaissance du patrimoine naturel de la réserve ;
- organisation de la surveillance de la réserve et la police de la nature en lien avec les autres structures assermentées (ONEMA, ONCFS). Il assure l'information du public sur la réglementation de la réserve ;
- réalisation des travaux écologiques nécessaires à la restauration du patrimoine naturel ;
- organisation et coordination de l'accueil du public : réalisation d'un plan de fréquentation, entretien du sentier thématique et des balisages existants, réalisation de support de communication pour la sensibilisation du grand public...
- coordination des actions de la réserve avec les autres programmes mis en œuvre sur les marais de Saint-Gond (site Natura 2000, contrat territorial...);
- relations avec le Comité consultatif, le CSRPN et l'association de chasse de Reuves ;
- suivi administratif et financier de la réserve : rédaction des bilans d'activités, définition des programmes d'actions et des budgets prévisionnels.

RNR du marais de Reuves  
Marais de Saint-Gond (51)

## LIMITES CADASTRALES DE LA RESERVE

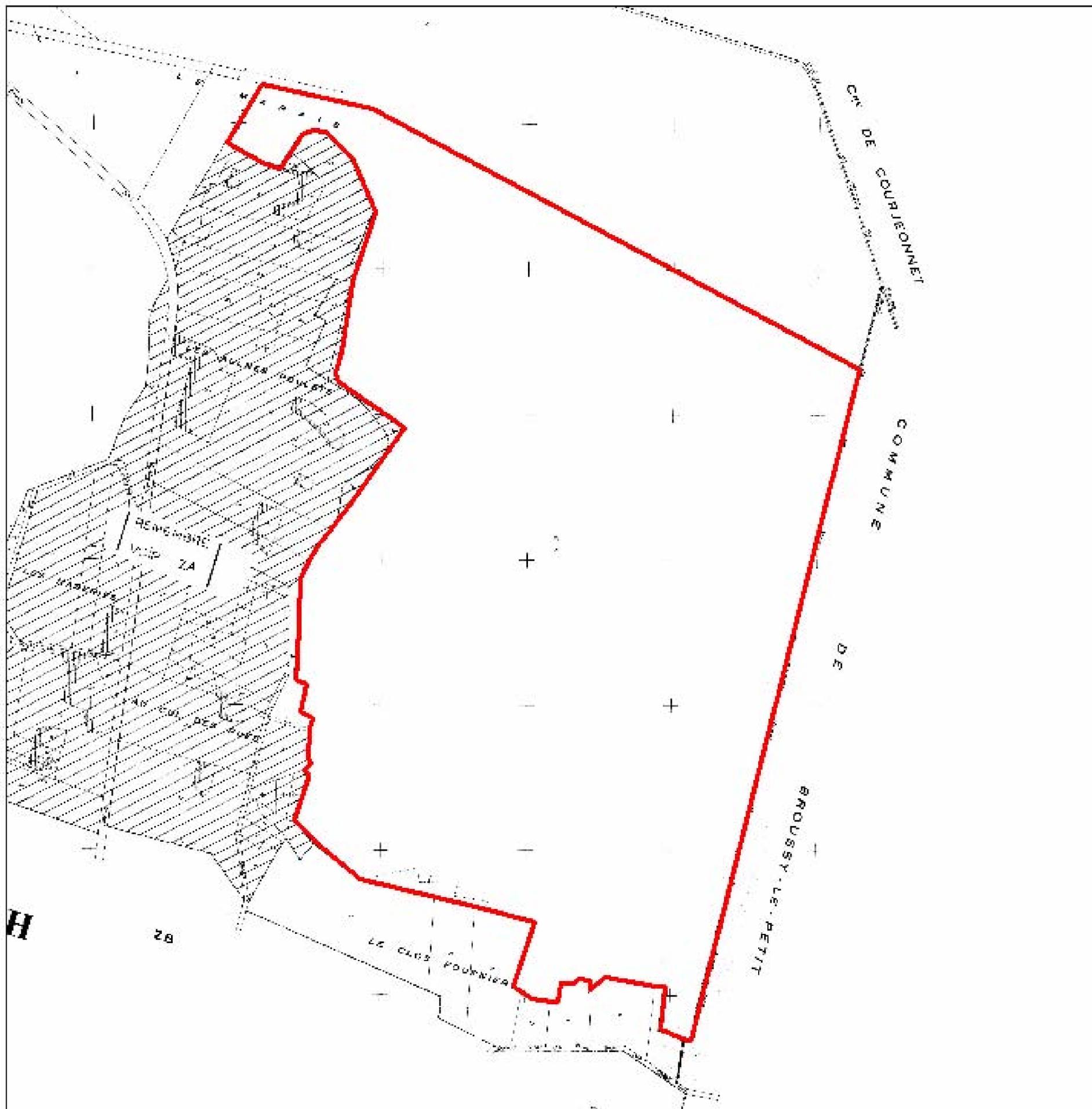
 Section X - Parcelle 6

N  
↑

0 100 200  
Mètres 

Plan de gestion 2010 - 2014 de Réserve naturelle  
régionale du marais de Reuves (51)

© Conservatoire du patrimoine naturel  
de Champagne-Ardenne, mars 2009,  
Source cadastre Epemay, CPNCA



### c. Convention de partenariat chasseurs/Conservatoire

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une gestion écologique pertinente et concertée avec les différents usagers de la réserve, le Conservatoire et l'association de chasse de Reuves ont signé une convention cadre fixant les modalités de collaboration sur la réserve.

Cette convention insiste sur le rôle de concertation et partenariat entre les 2 structures et le rôle primordial joué par les 2 parties dans la "vie" de la réserve.

Sont distinguées deux zones sur le périmètre :

- le "cœur de la réserve" correspondant au 20 hectares de marais que le Conservatoire loue à la commune depuis 1994. Sur ce secteur, le Conservatoire poursuit ses missions de gestionnaire dans la continuité des années précédentes (pâturage, opérations de débroussaillage) tout en informant les chasseurs ;
- la "périphérie de la réserve" correspondant aux 44 hectares restant sur lesquels seule l'association de chasse intervenait jusqu'au classement de la réserve (à l'exception du sentier thématique installée par le Conservatoire). Sur ce secteur, les chasseurs et le Conservatoire se concerteront étroitement pour la définition et la mise en œuvre des opérations.

*Cf. annexes : Convention de partenariat Association de chasse de Reuves / Conservatoire*

## **VI. REGLEMENTATION DE LA RESERVE**

Le chapitre II du décret de création de la Réserve Naturelle précise la réglementation à respecter (interdiction de ramasser les végétaux, perturber la faune, circuler sur la Réserve Naturelle avec des engins en dehors des opérations de gestion prévues dans le plan de gestion...).

*Cf. Annexes : Arrêtés relatifs à la création de la Réserve Naturelle*

## **VII. INFRASTRUCTURES EXISTANTES**

Les infrastructures sont peu nombreuses sur la réserve. Peuvent être mis en avant :

- quelques bancs, tables de pique-nique et poubelles autour des fosses de tourbage ;
- un réseau de layons régulièrement entretenus par l'association de chasse et qui permettent d'accéder assez facilement à la plupart des secteurs de la réserve ;
- des fossés de drainage entretenus en partie par le syndicat de marais, l'ASA des marais de Saint-Gond ;
- la présence de 2 parcs de pâturage installés par le Conservatoire en 1998-1999 dans le cadre de la remise en place d'un pâturage ;
- la présence d'un sentier thématique : présence de bornes, de balises ainsi que sur les secteurs les plus humides, des sentiers "déroulants" en bois pour éviter de s'enfoncer dans la tourbe.

## **VIII. HISTORIQUE DU SITE**

1920 – Dans sa publication « Végétation de la Champagne Crayeuse », J. Laurent signale le grand intérêt botanique des Marais de Saint-Gond.

1964 – Une étude réalisée par des ornithologues du Muséum National d'Histoire Naturelle (C. Erard & F. Spitz), portant sur huit années de prospections, place les Marais de Saint-Gond au rang des hauts lieux ornithologiques par leur richesse avifaunistique tant quantitative que qualitative (125 espèces d'oiseaux nicheurs dont plusieurs rares et menacées).

1978 – Une nouvelle étude réalisée par le Muséum National d'Histoire Naturelle (C. Erard & G. Jarry) traduit de vives inquiétudes quant à la forte régression de l'avifaune des Marais de Saint-Gond (disparition de 33 espèces nicheuses, dont 55% des espèces inféodées au milieu palustre ; déclin des effectifs de 22 autres espèces...). Cette régression est attribuée à divers travaux de grande envergure entrepris sur les Marais depuis 1964 (assainissement, drainage, défrichement, exploitation de tourbe...). Les auteurs émettent des suggestions pour la conservation des Marais de Saint-Gond.

1979 – Face aux menaces pesant sur cette zone humide reconnue de valeur biologique exceptionnelle, le Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie propose un classement des Marais de Saint-Gond en Réserve Naturelle afin d'assurer le maintien en place de tous les types d'habitats et le contrôle de tout le bassin hydrologique. Le projet n'aboutira pas.

1981 – « L'inventaire des tourbières de France », commandé par le Ministère de l'environnement, classe les Marais de Saint-Gond parmi les 81 tourbières française d'intérêt primordial (sur les 900 répertoriées comme les plus remarquables), tant pour leur intérêt faunistique que floristique. Cet inventaire signale par ailleurs le risque de disparition de l'ensemble des Marais.

1985 – Dans son rapport sur les « Zones tourbeuses en Champagne-Ardenne », l'Union Régionale de Champagne-Ardenne pour la Nature et l'Environnement (URCANE) considère les Marais de Saint-Gond comme l'un des sites les plus prestigieux de la région

1987 – Dans son « Etude régionale complémentaire à l'inventaire des tourbières », l'URCANE classe les Marais de Saint-Gond comme tourbière alcaline de première importance pour la région en lui attribuant une note de 21 sur 23, soit un intérêt exceptionnel de niveau national au minimum.

1994 – En janvier, le Conservatoire du patrimoine de Champagne-Ardenne obtient de la commune de Reuves la location pour 9 ans de 14 hectares de marais. Quelques mois plus tard, la municipalité de Reuves fera classer en Réserve Naturelle Volontaire 64 hectares de marais, comprenant les 14 hectares déjà loués par le Conservatoire.

1996 – En juillet, le Conservatoire obtient la location d'une parcelle de 6 hectares supplémentaires de marais au sein de la Réserve Naturelle Volontaire de Reuves.

En octobre, le Conservatoire réalise un plan de gestion sur cinq ans pour la parcelle de 14 ha à Reuves.

1997 – Un plan de gestion sur cinq ans est établi pour la parcelle de 6 ha à Reuves.

Un programme LIFE (L'Instrument Financier pour l'Environnement) Tourbières, piloté par Espaces Naturels de France, fourni au Conservatoire les moyens de mettre en œuvre, entre 1997 et 1999, une partie des actions prévues aux plans de gestion de Reuves (aménagement d'un sentier pédagogique, travaux de restauration et de gestion écologique...).

1998 – Les marais de Saint-Gond compte parmi les 37 sites pilotes sélectionnés pour le programme LIFE « Elaboration expérimentale de documents d'objectifs sur des sites du futur réseau Natura 2000 ». Ainsi, un document d'objectifs (DOCOB) été élaboré par le Conservatoire en 1998 en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux.

1999 – Le Fond de Gestion de l'Espace Rural permet de réaliser de nombreux travaux de restauration du marais de Reuves.

2002 – Une étude hydraulique des marais, dont le Syndicat d'Étude et d'Aménagement des Marais de Saint-Gond est le maître d'ouvrage, est lancée et devrait permettre de compléter le DOCOB dans sa partie "Gestion des niveaux d'eau".

2005/2007 - Réalisation d'une 2<sup>e</sup> version du DOCOB du site Natura 2000 par l'ADASEA51 et le Conservatoire pour le compte du Syndicat d'Etudes et d'Aménagement des marais de Saint-Gond et organisation de groupes de travail, en particulier sur la gestion des niveaux d'eau. Révision en parallèle d'un nouveau projet de périmètre validé par les communes concernées qui exclue la majorité des zones agricoles et qui inclue certains secteurs de marais hors Natura 2000.

2007 – 7 novembre : validation du DOCOB et du projet de nouveau périmètre par les membres du Comité de pilotage.

2007 – Suite à la loi du 27 février 2002 relative à la "démocratie de proximité" qui confère désormais aux conseils régionaux la compétence pour créer des réserves naturelles régionales, lancement de la procédure de consultation et de classement de l'ancienne RNV du marais de Reuves en RNR : sollicitation officielle de la commune, consultation des chasseurs, définition du règlement de la réserve avec les acteurs locaux...

2008 – Plusieurs arrêtés ou convention sont signés :

- Le site du marais de Reuves est officiellement classé en Réserve Naturelle Régionale par décision de la commission permanente du Conseil Régional en date du 21 avril 2008.
- Le Conservatoire est désigné gestionnaire de la réserve par arrêté du président du 16 mai 2008.
- La convention tripartite Conseil Régional / Commune de Reuves / Conservatoire est signée le 6 août 2008. Cette convention définit les missions inhérentes au gestionnaire de la réserve.
- Signature de la convention de partenariat entre le Conservatoire et l'association de chasse de Reuves le 15 avril 2008.

# B. ETAT DES LIEUX

## B. ETAT DES LIEUX

### I. CADRE PHYSIQUE

*Partie tirée du précédent plan de gestion 2002-2007 du marais de Reuves (MOULINAT J; MARY M., 2002) et complétée par les derniers éléments en possession du Conservatoire et ajustée au contexte de la réserve.*

#### 1. Climat

Les données relatives à la climatologie sont celles fournies par les stations de la Météorologie Nationale situées à Bannes (pour les précipitations), à Epernay (pour les températures) et à Romilly-sur-Seine (pour l'insolation).

Le climat de la région est de type **océanique dégradé** (climat « parisien » ou « séquanien ») avec des hivers assez froids. La région subit à la fois une influence océanique caractérisée par des vents d'ouest dominants (direction préférentielle sud-ouest / nord-est) , apportant la pluie, et une influence continentale marquée par des températures plus basses que dans le centre du Bassin Parisien. La moyenne annuelle des températures est de 10.3 °C, celle des précipitations de 686.1 mm. Le diagramme ombrothermique montre un bilan hydrique largement positif. La durée d'insolation moyenne est de 1781 heures.

#### 2. Géologie, Pédologie

Les Marais de Saint-Gond sont situés au pied de la côte tertiaire de l'Île-de-France, limite entre la plate-forme structurale des calcaires et des meuliers de Brie (Oligocène supérieur) à l'ouest et la Champagne crayeuse (Crétacé supérieur) à l'est. La formation dominante sous-tendant la région des Marais de Saint-Gond est la **craie campanienne à Belemnites (Sénonien)**, sur une épaisseur moyenne de 80 mètres. Il s'agit d'une craie blanche très pure, sans silex.

Les buttes qui « cernent » le marais (Mont Août au sud, Toulon-la-Montagne et Mont Aimé au nord) sont les témoins du recul du plateau de Brie, lors d'une importante phase d'érosion à l'Aquitainien. L'érosion puis la percée cataclinale de la falaise de l'Île-de-France par le Petit Morin (qui coule vers l'ouest) ont été accélérées par l'affaissement du Bassin Parisien au Tertiaire.

Au Quaternaire, l'alternance de périodes glaciaires et interglaciaires jusqu'à il y a 10 000 ans a provoqué une forte fissuration et désagrégation de la craie campanienne en surface (roche gélive) qui, ajoutée à l'action érosive des eaux de ruissellement, s'est traduite par la formation d'un matériau d'altération : la grève (improprement appelée « tuf »). La grève ainsi formée s'est accumulée par alluvionnement et colluvionnement sur plusieurs mètres d'épaisseur dans les talwegs, et notamment dans la vallée supérieure du Petit Morin.

Jadis, la vallée supérieure du Petit Morin correspondait à l'actuel cours de la Somme en amont d'Ecury-le-Repos (le Petit Morin prenait donc sa source au niveau de la source actuelle de la Somme). La Somme, affluent de la Soude, a donc capturé le Petit Morin au niveau d'Ecury-le-Repos. Ce phénomène de capture peut s'expliquer par l'action conjuguée de plusieurs facteurs :

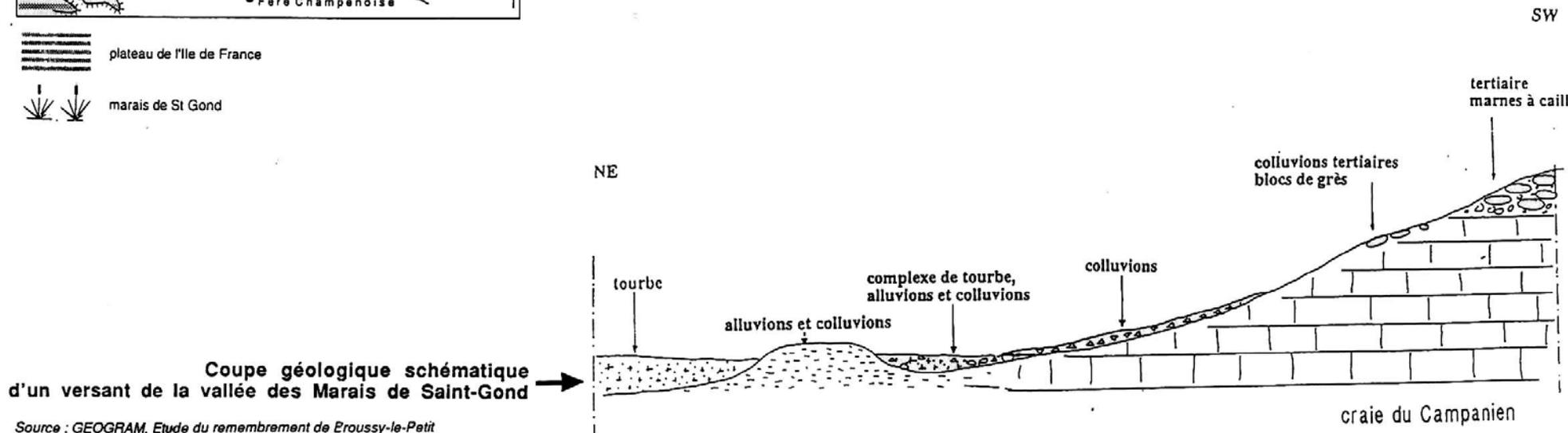
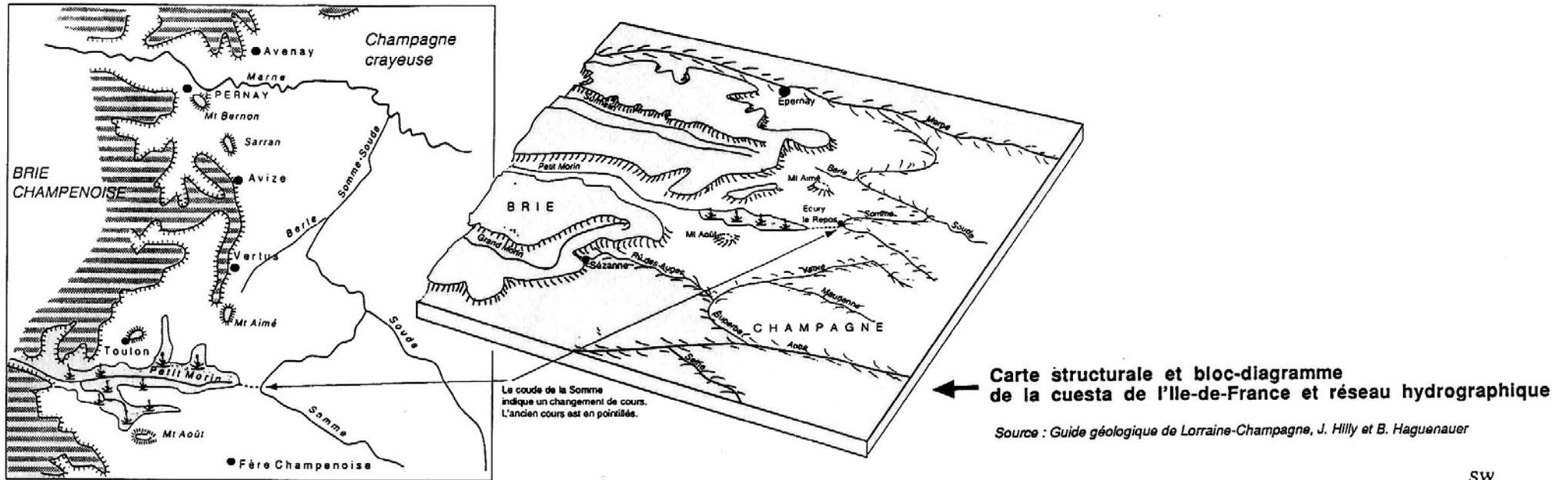
- Une élévation du lit du Petit Morin par des phénomènes tectoniques et par l'accumulation de grève dans la vallée (talweg)
- Le surcreusement du lit de la Soude

Néanmoins, les modalités de ce phénomène, sa chronologie exacte et ses conséquences sur la géomorphologie de la région restent à préciser.

La formation des Marais de Saint-Gond dans la vallée du Petit Morin, conséquence de la stagnation de l'eau dans cette dépression, peut s'expliquer par plusieurs facteurs :

- **La succession de dépôts d'origine alluvio-colluvionnaire contenant de l'argile** a entraîné l'imperméabilisation de la craie sous-jacente, poreuse et fissurée donc très perméable aux eaux de précipitations lorsqu'elle affleure. Cette couche imperméable empêche l'infiltration des eaux en profondeur. Elle se situe essentiellement dans la partie aval du Marais.

*Figure 2 : Géomorphologie et géologie simplifiée des marais de Saint-Gond  
(d'après GEOGRAM, étude du remembrement de Broussy-le-Grand)*



**Coupe géologique schématique d'un versant de la vallée des Marais de Saint-Gond**

Source : GEOGRAM, Etude du remembrement de Eroussy-le-Petit

- **Le phénomène de capture** aurait eu pour principale conséquence un fort remblaiement dans la dépression marécageuse. Le Petit Morin, en position drainante, mais privé d'une pente assez forte et d'un écoulement suffisant, aurait été alors incapable d'évacuer l'eau en surplus. A partir de là, la nappe de la craie, n'a donc cessé de gagner de l'altitude, faute d'un drainage suffisant.

Ainsi, l'infiltration en profondeur et le ruissellement des eaux superficielles ont été freinés par ces phénomènes, permettant la stagnation d'eau dans cette région où le substratum géologique (craie poreuse et fissurée) ne le laissait pourtant pas présager. (SALAÜN, 2000)

*Cf. Figure 2 : Géomorphologie et géologie des Marais de Saint-Gond*

Les zones basses ont développé des **sols hydromorphes** sur une grande épaisseur alors que les zones les plus hautes où affleure la grève forment les sécherons, aux **sols calcimorphes**.

*Cf. Figure 3 : Hydromorphie des Marais de Saint-Gond*

L'engorgement du sol, dans les parties basses, provoque une asphyxie qui ralentit voire arrête le processus de décomposition par les micro-organismes aérobies. Celui-ci devient alors largement inférieur à la production de matière organique et il en résulte la formation de tourbe. (La matière organique qui s'accumule ainsi est dite *anmoor*. Quand sa teneur dans les horizons superficiels dépasse 30%, et que l'épaisseur de la couche organique atteint plus de 40 cm, il se forme une *tourbe*.) Ici, la tourbe s'est développée à partir de mousses et de phanérogames de milieux alcalins sur une épaisseur allant par endroit jusqu'à 3 ou 4 mètres.

**La tourbe est répartie de manière inégale dans les marais.** Formant plutôt une mince couche, d'épaisseur assez constante, dans la partie est des marais, elle se développe localement mais sur de grandes épaisseurs à l'Ouest. Il existe une étroite relation entre l'emplacement de cette matière et la nature de la grève sous-jacente. En effet, les grandes épaisseurs de tourbe se trouveraient en des points privilégiés d'intense végétation qui correspondent à des espaces hydromorphes, supposant la présence d'eau à une altitude proche de la surface et donc l'existence d'une couche de grève, non colmatée par des apports allochtones, capable de restituer cette eau. (SALAÜN, 2000)

Des colonnes stratigraphiques ont été élaborées à partir de sondages réalisés dans la partie du marais où se trouve le site concerné par le plan de gestion. Les sols calcimorphes\* observés dans cette zone sont des rendzines noires\* et des sols bruns calcaires\*. Les sols plus hydromorphes\* sont des sols tourbeux et des sols alluviaux hydromorphes.

*Cf. Annexe : Colonnes stratigraphiques*

### 3. Hydrologie

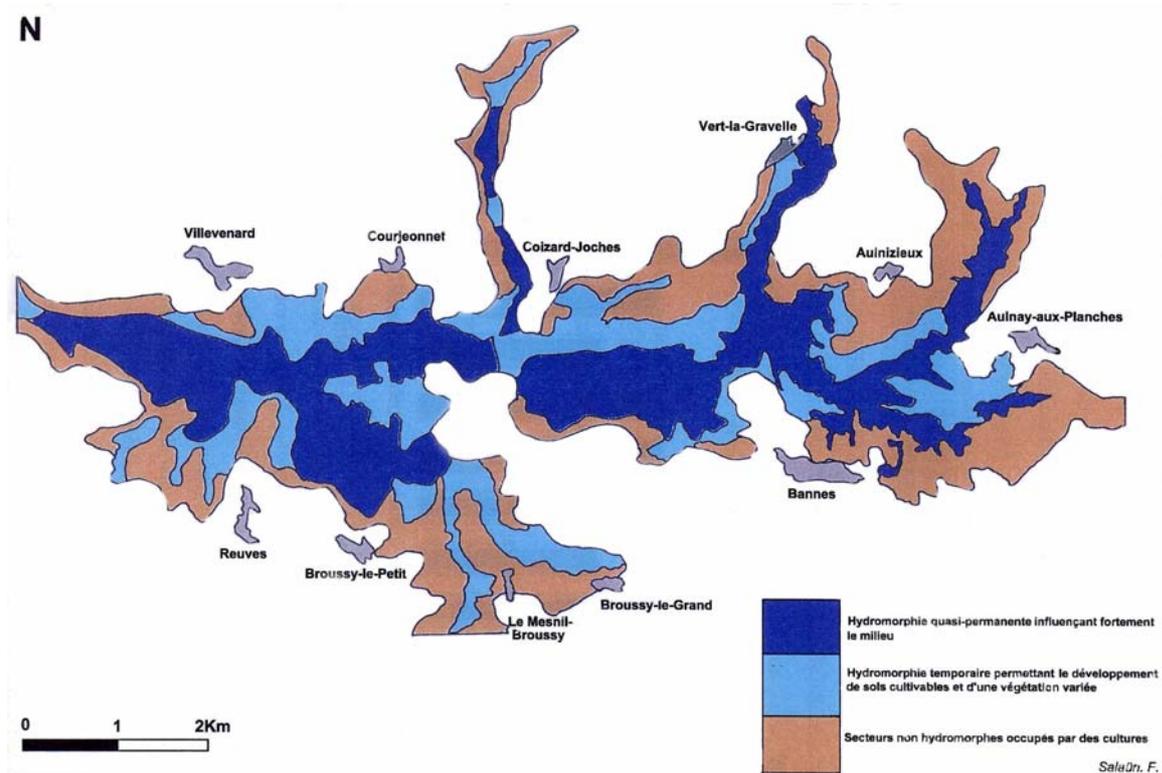
Le site s'inscrit dans les Marais de Saint-Gond : zone marécageuse qui s'étend de Morains-le-Petit à Talus-Saint-Prix, soit sur 18 km de long et 2 à 3 km de large.

Les Marais de Saint-Gond sont situés au cœur d'un bassin versant de 22 000 hectares dont le seul exutoire est constitué par le Petit Morin au pont de Saint-Prix.

#### a. Aquifères

Trois aquifères sont distingués au sein des marais. Tout d'abord, **la craie poreuse et fissurée** permet le stockage de l'eau et sa restitution et représente donc un de ces aquifères. Ensuite, **les formations superficielles quaternaires telles que la nappe de remblaiement alluvionnaire (la grève), ou encore la tourbe**, constituent également deux excellents aquifères, capables d'emmagasiner beaucoup d'eau et garantissant ainsi, une présence permanente d'eau en surface. La communication entre ces différents aquifères varie selon la zone des Marais considérée.

*Figure 3 : Hydromorphie des marais de Saint-Gond  
(d'après Salun, 2000)*



## b. Alimentation

L'alimentation hydrique des marais de Saint-Gond a plusieurs origines. (SALAÛN, 2000)

- Tout d'abord, ils sont alimentés par **des écoulements de surface**, à savoir, de l'eau en provenance des affluents de rive droite et de l'eau de ruissellement.
- Ensuite, les Marais de Saint-Gond sont alimentés de manière saisonnière et en des endroits particuliers par une **eau provenant de l'aquifère crayeux à l'amont et des formations superficielles à l'aval**. Dans le premier cas, la nappe de la craie est libre, alors que dans le deuxième, elle est rendue captive par une couche colmatante d'un gley néoformé (recouvrant la craie), l'eau contenue dans les formations superficielles, s'infiltrant difficilement, représente alors la majeure partie de l'eau disponible en surface.
- Enfin, on constate des **apports hydriques depuis les versants voisins**. En effet, les aquifères captifs que constituent **les formations tertiaires du front de cuesta** donnent naissance à des émergences de nappe particulièrement nombreuses au niveau de la partie aval des marais (dans laquelle se trouve le site concerné par le plan de gestion). Les eaux en provenance de ces sources d'émergence se mêlent aux eaux déjà contenues dans les formations superficielles. Cela explique, en partie, l'hydromorphie plus accentuée de ce secteur. Ainsi, en plus des précipitations atmosphériques s'abattant sur le bassin versant topographique, il faut considérer également l'eau de résurgences profondes, circulant dans un bassin versant hydrogéologique ayant d'autres limites. Ceci s'avère important en terme de quantification des eaux météoriques participant à l'alimentation hydrique du marais mais aussi en terme de préservation de la qualité de l'eau des marais, celle-ci devant nécessairement prendre en compte l'étendue plus vaste du bassin hydrogéologique.

## c. Niveau de l'eau au cours de l'année

Dans la partie aval des marais où se situent les parcelles, il est constaté un affleurement de la nappe du mois de janvier au mois de juin. Les affleurements se localisent préférentiellement dans les parties les plus déprimées, sorte de petites cuvettes créées à l'instar d'un Petit Morin chenalisant dans le matériel alluvio-colluvionnaire, avant d'être recalibré par l'homme.

A l'échelle saisonnière, l'évolution de la nappe est décalée par rapport à l'évolution des précipitations. Les fluctuations du niveau de la nappe restent cependant assez modérées. Le rôle tampon des marais explique, en partie, la faible répercussion des précipitations sur le volume des eaux souterraines. (SALAÛN, 2000)

*Cf Figure 5 : Comparaison des variations de l'altitude piézométrique inter-mensuelle et des totaux pluviométriques*

## d. Débit du Petit Morin

Deux campagnes de mesure de débits ont été réalisées en 1999 et 2000, en périodes de basses eaux.

Le cours supérieur du Petit Morin traverse longitudinalement les marais, il prend sa source 800 mètres au nord de Morains-le-Petit et se jette dans la Marne à La Ferté-sous-Jouarre. Il présente, entre Morains-le-Petit et Talus Saint-Prix, un cours rectiligne calibré d'une largeur de 4 mètres dans la partie amont du bassin (zone des Marais) et de 8 mètres à l'aval des Marais. La canalisation de la rivière a une origine très ancienne (XII<sup>ème</sup> siècle).

Le Petit Morin est alimenté par des ruisseaux naturels (en rive droite : le ruisseau du Moulin, le Cubersault, le Bonon ; en rive gauche : le ruisseau des Suisses, le rû des Moulin), et par de nombreux canaux artificiels de drainage.

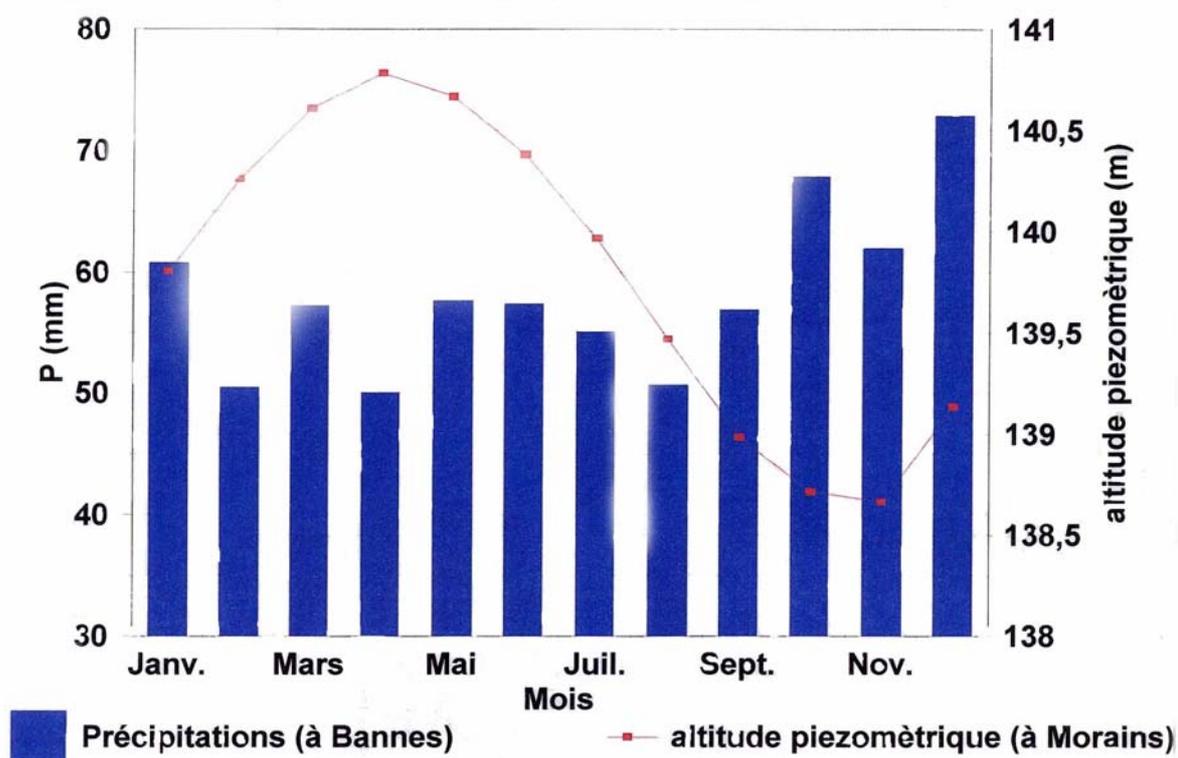
Les eaux du Petit Morin auraient surtout une origine souterraine en période de basses eaux (été et début de l'automne). Par contre, en période de hautes eaux (hiver et printemps), les écoulements de surface, originaires de l'amont, et le ruissellement assureraient la plus grande part du débit du Petit

Morin, ou en tout cas, dilueraient fortement les apports souterrains. Ceci a été établi d'après des données de température et de conductivité des eaux du Petit Morin. (SALAÛN, 2000)

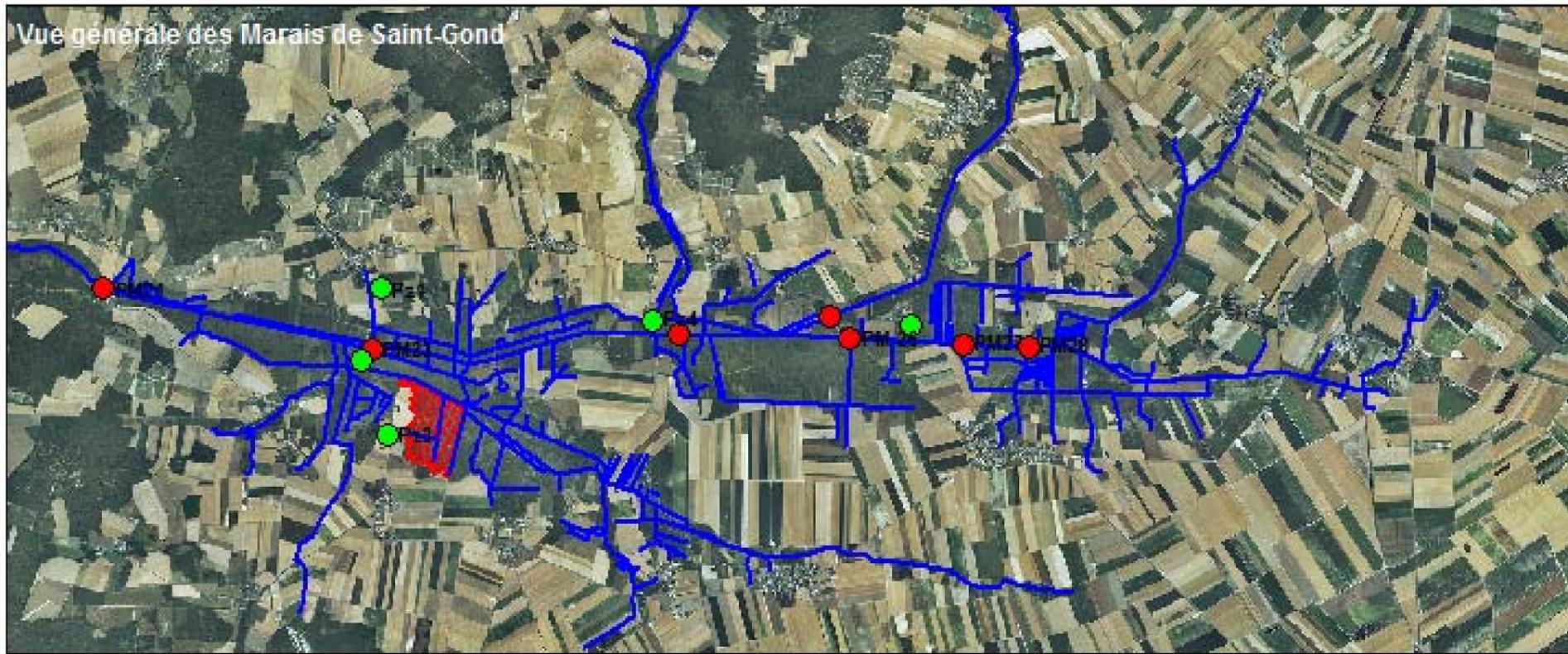
Les travaux de drainage ont été engagés au XVII<sup>e</sup> siècle et poursuivis au XVIII<sup>e</sup> ; de nos jours, un syndicat de propriétaires, le syndicat des marais de Saint-Gond, gère sur 2850 ha les différents travaux d'entretien du réseau et contrôle les niveaux d'eau : les 7 vannes jalonnant le cours du Petit Morin sont ouvertes ou fermées à la demande des riverains (elles sont toutes ouvertes au moins de novembre à avril afin de limiter les inondations et, selon les riverains et le régime hydrique annuel, sont fermées à partir de mai).

Les travaux de drainage ont vraisemblablement eu pour conséquence une baisse générale du niveau de l'eau dans les marais.

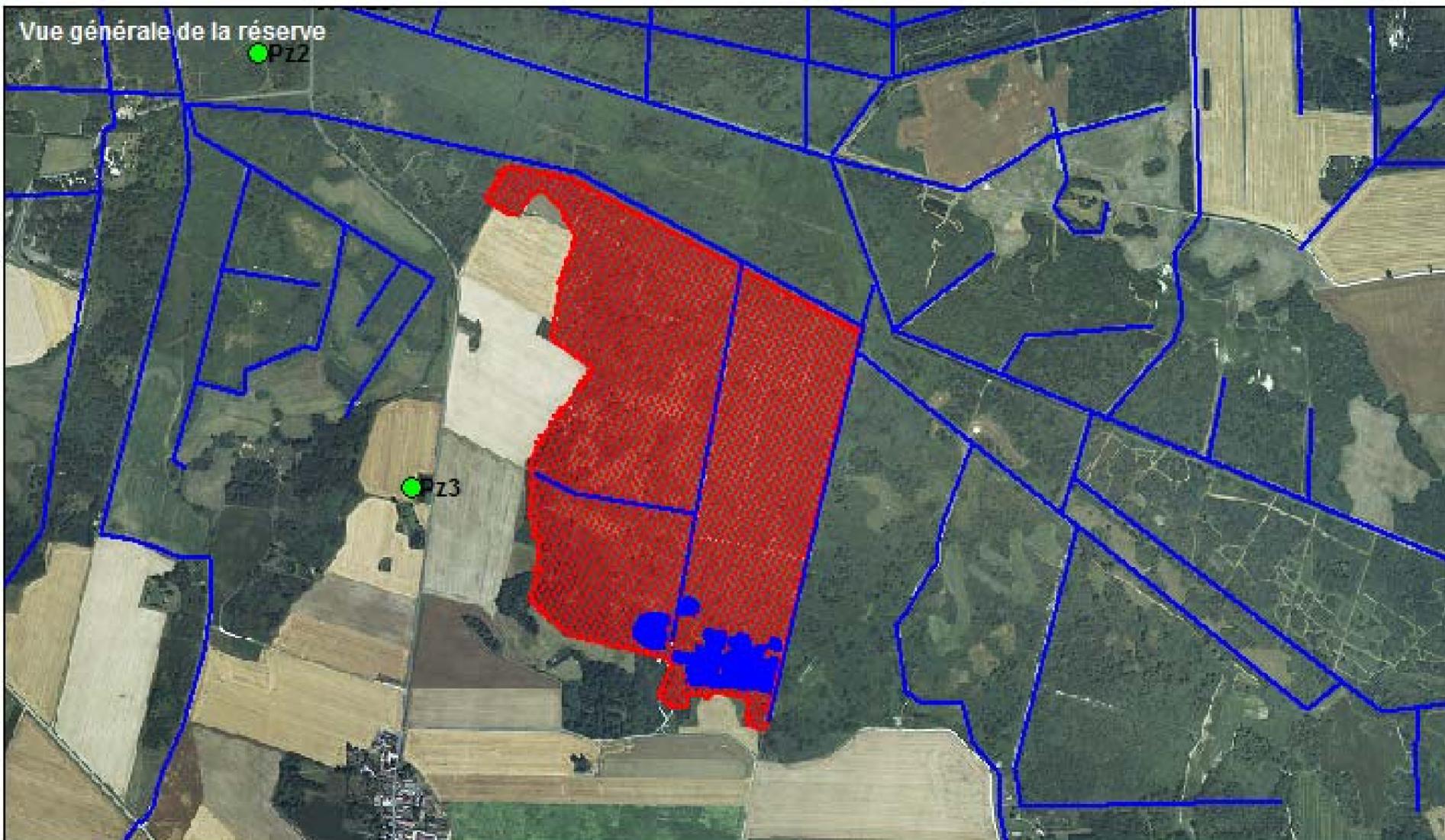
Figure 5 : Comparaison des variations de l'altitude piézométrique inter-mensuelle et des totaux pluviométriques



Vue générale des Marais de Saint-Gond



Vue générale de la réserve



RNR du marais de Reuves  
Marais de Saint-Gond (51)

## RESEAU HYDROGRAPHIQUE

-  Périmètre de la réserve
-  Réseau hydrographique
-  Anciennes fosses de tourbage

### Ouvrages hydrauliques

-  Barrage/vannage (géré par l'ASA)
-  Piézomètre

N  
1

Plan de gestion 2010 - 2014 de la Réserve naturelle régionale du marais de Reuves (51)

© Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne, mars 2009,  
Source : IGN BD Orthophoto 2004, DREAL CA



## II. DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

### 1. Les habitats naturels

#### a. Etat des connaissances

Domaines	Observateurs	Années	Etat des connaissances
Habitats naturels	Chapuis V. Morinière S.	1996	
	Girard S.	1997	★★
	Moulinat J & Mary M.	2002	
	Galand N., Lorich T. & Detcheverry P.	2008/2009	

#### Légende « état des connaissances » :

- Nul (0)
- Faible (★) : Description des habitats d'après Corine Biotope (niveau alliance),
- Moyen (★★) : Description des habitats naturels en identifiant les groupements présents (niveau association) par des relevés phytosociologiques
- Bon (★★★) : Description des groupements végétaux (niveau association) et évaluation de leur état de conservation

Plusieurs plans de gestion ont déjà été réalisés par le Conservatoire (1996, 1997, 2002) mais ils ne concernaient que les 20 hectares de l'actuelle réserve loués à l'époque à la commune par le Conservatoire. La connaissance est assez bonne mais les premiers plans de gestion restaient relativement imprécis sur les groupements végétaux (pas de relevés phytosociologiques). L'état des lieux réalisés en 2002 est lui plus beaucoup plus précis (relevés phytosociologiques réalisés).

Du fait de l'incohérence du périmètre Natura 2000, seule une petite partie de la réserve avait aussi fait l'objet d'une cartographie lors de la réalisation du document d'objectifs en 1997-1998. Cette cartographie restait peu précise puisque réalisée à l'époque sur la totalité du site Natura 2000 (peu de relevés phytosociologiques et interprétation par photo-aérienne).

Les connaissances sont donc globalement moyennes (bonnes sur certains secteurs de la réserve, moins complètes sur d'autres) et l'état de conservation ainsi que certaines classifications phytosociologiques devront être précisés dans les années à venir.

#### b. Méthodologie

Sur les 20 hectares déjà cartographiés en 2002 par le Conservatoire, l'état des lieux a été réactualisé et parfois précisé ou ajusté à la lumière d'éléments nouveaux (relevés phytosociologiques, inventaires floristiques..).

Sur les 44 hectares restants (dont les fossés) qui bordent la réserve, c'est donc le premier véritable état des lieux qui a été réalisé en 2008. La pré-cartographie des milieux naturels a d'abord été réalisée par analyse de la photo aérienne BD Orthophoto IGN 2004 puis complétée par plusieurs phases de terrain durant les mois de juin/août 2008 (réalisation de relevés phytosociologiques et inventaire floristique sur certains secteurs).

Chaque unité écologique est décrite par une fiche synthétique (cf. page suivante) qui décrit :

- les caractéristiques de l'habitat
- sa valeur patrimoniale
- son état de conservation
- le degré de menace et de vulnérabilité

#### Légende des critères retenus pour la caractérisation des habitats

<p><b>LRCA</b> : Liste rouge des habitats de Champagne-Ardenne (« RRR » habitat quasi disparu en Champagne-Ardenne, « RR » habitat très rare, « R » habitat rare)</p> <p><b>Valeur patrimoniale</b> : Forte (★★★), Moyenne (★★), Faible (★)</p> <p><b>Etat de conservation</b> : Bon (☺☺☺), Altéré (☺☺), Dégradé (☺)</p> <p><b>Fragilité de l'habitat</b> : Forte (△△△), Moyenne (△△), Faible (△)</p> <p><b>Tendance de l'habitat</b> : ↘ : diminution, ↗ : augmentation, = maintien de l'habitat</p>
---

### c. Description

Les habitats naturels se répartissent de la façon suivante :

- des habitats aquatiques et amphibies (9 associations végétales),
- des habitats de roselière/caricaie (6 associations végétales),
- des habitats de prairies à hautes-herbes (3 associations végétales)
- des habitats de prairies humides (3 associations végétales)
- un habitat de prairie mésophile
- des végétations arbustives (3 associations végétales)
- des habitats de boisements humides : saulaie et aulnaie marécageuse (2 associations végétales)
- 2 habitats forestiers
- des habitats anthropiques (cultures et plantation)

La saulaie à Saule cendrée est l'habitat le plus représenté sur la réserve (plus de 40 % de la surface). Il a envahi toute la périphérie du marais de même que les dépressions humides où se développent les habitats de marais, de prairies humides du *Molinion*.

Figure 4 : Pourcentage surfacique des grands types d'habitats naturels sur la réserve

◆ Les habitats naturels remarquables

**TAPIS IMMERGE DE CHARA SP.**

**CORINE : 22.12 x 22.44**  
**Natura 2000 : 3140**

**Description et caractéristiques de l'habitat**

**Correspondance  
phytosociologique**

Alliance : *Charetalia fragilis*

**Localisation**

Cet habitat est très ponctuel sur le site et n'est observé que de manière relictuelle dans les petites dépressions humides (mares principalement)

**Surface**

Habitat ponctuel. Sa surface n'est pas estimable.

**Physionomie**

Il s'agit d'une végétation paucispécifique avec une seule espèce de characées observée (*Chara vulgaris*), qui forme un tapis relictuel sur le fond des mares et dépressions humides. Cette formation se développe dans des eaux temporaires peu profondes, notamment dans des vasques de marais alcalins.

**Exigences  
écologiques**

Eau oligo-mésotrophe riche en calcaire

**Valeur patrimoniale**

★★

**Statut protection /  
menace**

➔ **Directive « Habitats »** : Annexe I

Liste rouge régionale :

**Niveau de rareté**

Habitat assez commun dans les vallées et marais de Champagne crayeuse.

**Autres critères**

**Etat de conservation**

😊

**Etat à privilégier**

Tapis de Chara très recouvrant au fond des dépressions et des mares.

**Remarques sur l'état  
de conservation**

Habitat très ponctuel

**Degré de menaces**

△△△

**Tendance  
d'évolution**

⬇

**Menaces**

- Eutrophisation de l'eau
- Assèchement du marais

## VÉGÉTATION AQUATIQUE DES PLANS D'EAU MESO-EUTROPHES À EUTROPHES

CORINE : 22.42 et 22.414  
Natura 2000 : 3150

### Description et caractéristiques de l'habitat

#### Correspondance phytosociologique

Association :  
- *Lemno minoris-Utricularietum vulgaris*  
- *Elodeetum canadensis*



#### Localisation

*Elodeetum canadensis* : habitat observé dans le fossé nord.  
*Lemno minoris-Utricularietum vulgaris* : Cet habitat aquatique est très ponctuel, disséminé sur les fossés et dépressions humides de la réserve.

#### Surface

Ponctuel. Surface non estimable.

#### Répartition

#### Physionomie

*Lemno minoris-Utricularietum vulgaris* : Végétation composée de l'Utriculaire vulgaire (*Utricularia vulgaris*), au niveau des eaux mésotrophes. Cet habitat peut parfois former des tapis assez denses ce qui n'est pas le cas sur la réserve où *Utricularia vulgaris* est régulièrement observée mais toujours en très petite colonie.

*Elodeetum canadensis* : Communautés végétales aquatiques mésotrophe à eutrophe composées de végétaux enracinés comme l'Elodée du Canada (*Elodea canadensis*), qui forme des tapis plus ou moins denses.

#### Exigences écologiques

Végétation des eaux mésotrophes à méso-eutrophes

### Valeur patrimoniale

★★★

#### Statut protection / menace

- **Directive « Habitat »** : Annexe I (*Lemno minoris-Utricularietum vulgaris*)  
→ **Liste rouge régionale** : RR - Très rare et parfois menacé (*Lemno minoris-Utricularietum vulgaris*)

#### Niveau de rareté

Habitat rare en Champagne crayeuse sauf dans les grands marais alcalins de Champagne.

#### Autres critères

### Etat de conservation

☺☺

#### Etat à privilégier

Maintenir les associations mésotrophes à eutrophes sur tourbe de milieux éclairés se développant dans des eaux claires. Ce sont les associations les plus rares et qui présentent une flore remarquable (notamment le *Lemno minoris – Utricularietum vulgaris*).

#### Evaluation de l'état de conservation

Présence très ponctuelle de cet habitat.

### Degré de menaces

△△△

#### Tendance d'évolution

↘

#### Menaces

- Curage
- Embroussaillement des fossés
- Eutrophisation des fossés

**GROUPEMENT A SPARGANIUM MINIMUM****Description et caractéristiques de l'habitat**

**Correspondance phytosociologique** Association : *Sparganio minimi* – *Utricularietum intermedii*

**Localisation** Cet habitat n'a été observé que sur le fossé central de la réserve (historiquement très peu affecté par les travaux d'entretien de l'ASA des marais de Saint-Gond), disséminé en quelques petites stations plus ou moins importantes.

**Surface** Sa surface n'est pas estimable.



**Physionomie** Le Rubanier nain (*Sparganium minimum*) et la Petite utriculaire (*Utricularia minor*) sont les espèces principales de cet habitat, qui peuvent être accompagnés par le Jonc couché (*Juncus bulbosus*).

Sur la réserve, cet habitat n'est composé que du Rubanier nain qui forme des tapis plus ou moins denses et importants dans les fossés en mosaïque avec les habitats de roselières à Phragmite, de caricaies et des autres groupements aquatiques (groupement à *Baldellia ranunculoides*).

**Exigences écologiques** Végétation basse des eaux oligotrophes à mésotrophes de mares des tourbières alcalines, des landes sur argiles et des queues tourbeuses des étangs.

**Valeur patrimoniale**

★★★

**Statut protection / menace** → **Directive « Habitat »** : Annexe I

→ **Liste rouge régionale** : RRR – Rarissime et très menacé

**Niveau de rareté** Cet habitat est rarissime et n'est actuellement plus connu que dans quelques stations de la Marne. Les marais de Saint-Gond constituent certainement l'un des derniers bastions pour cet habitat.

**Autres critères****Etat de conservation**

☺☺

**Etat à privilégier** Groupement aquatique en tapis plus ou moins dense des fossés pouvant subir une exondaison en fin d'été.

**Evaluation de l'état de conservation** Habitat très ponctuel, très vulnérable dont il convient en l'état de maintenir *a minima* l'état de conservation actuel (nécessité de ne pas perturber fortement le fossé).

Habitat altéré par la colonisation des héliophytes

**Degré de menaces**

△△△

**Tendance d'évolution** ↘

**Menaces**

- Eutrophisation
- Travaux d'entretien et curage du fossé par le syndicat de marais
- Embroussaillage du fossé

## VEGETATION DES BORDS DES FOSSES SUR TOURBIERES ALCALINES

**Description et caractéristiques de l'habitat**

**Correspondance phytosociologique** Association : *Samolo valerandi*  
– *Baldellietum ranunculoides*

**Localisation** Cet habitat n'a été observé que sur le fossé central de la réserve (historiquement très peu affecté par les travaux d'entretien de l'ASA des marais de Saint-Gond), disséminé en quelques petites stations plus ou moins importantes.



Photo : P. Detchevry, 2008

**Surface** Sa surface n'est pas estimable.

**Physionomie** Végétation dominée par le Flûteau fausse-renoncule (*Baldellia ranunculoides*) et la Samole de Valérand (*Samolus valerandi*), accompagnées par le Jonc articulé (*Juncus articulatus*), le Rubanier nain (*Sparganium minimum*), la Germandrée des marais (*Teucrium palustris*) (non observé en 2008) et l'Hydrocotyle commun (*Hydrocotyle vulgaris*).

**Exigences écologiques** Végétation oligo-mésotrophe amphibie des bords des fossés et mares peu profondes des tourbières alcalines.

**Valeur patrimoniale**

★★★

**Statut protection / menace** → **Directive « Habitat »** : Annexe I

→ **Liste rouge régionale** : RRR – Rarissime et très menacé

**Niveau de rareté** Cet habitat est rarissime. Sa valeur patrimoniale peut donc être considérée comme très forte.

**Autres critères** -

**Etat de conservation**

☺

**Etat à privilégier** Tenter de diversifier le cortège floristique ainsi que le nombre de stations ?

**Evaluation de l'état de conservation** Habitat très ponctuel, très vulnérable dont il convient en l'état de maintenir *a minima* l'état de conservation actuel (nécessité de ne pas perturber fortement le fossé).

**Degré de menaces**

△△△

**Tendance d'évolution** ↘

**Menaces**

- Eutrophisation
- Travaux d'entretien et curage du fossé par le syndicat de marais
- Embroussaillage du fossé

**GROUPEMENT PIONNIER SUR TOURBE NUE DES TOURBIERES ALCALINES****Description et caractéristiques de l'habitat**

**Correspondance phytosociologique** Association : *Samolus valerandi* – *Cyperetum fuscus*

**Localisation** Habitat ponctuel et disséminé sur le site, qui se retrouve principalement au niveau des secteurs piétinés et mis à nu par le pâturage, éventuellement en mosaïque avec d'autres habitats.

**Surface** Sa surface n'est pas estimable.



Photo : P. Detcheverry, 2008

**Physionomie** Cette association se retrouve généralement au niveau des fossés et petites dépressions exondées des tourbières alcalines et des chemins sur grèves calcaires alluviales. Elle affectionne les sols riches en bases et est composée de la Samole de Valérand (*Samolus valerandi*) et du Souchet brun (*Cyperus fuscus*), qui forment un couvert herbacé d'une cinquantaine de centimètres de hauteur.

Sur la réserve, cet habitat est observé au niveau des secteurs piétinés et mis à nu où les espèces pionnières comme *Cyperus fuscus* peuvent former des tapis plus ou moins denses et disparates. *Samolus valerandi* n'est observée que ponctuellement.

**Exigences écologiques** Habitat des dépressions exondées et fossés sur substrat alcalin tourbeux ou minéral.

**Valeur patrimoniale**

★★★

**Statut protection / menace** → Directive « Habitat » : Annexe I

→ Liste rouge régionale : RR - Très rare

**Niveau de rareté** Habitat très rare mais assez bien représenté dans les marais de Saint-Gond.

**Autres critères** -

**Etat de conservation**

☺☺

**Etat à privilégier** Habitat avec un cortège floristique typique et sur des surfaces plus importantes.

**Evaluation de l'état de conservation** L'état de conservation est considéré comme moyen car le cortège floristique reste généralement incomplet (*Samolus valerandi* peu présente).

**Degré de menaces**

△△△

**Tendance d'évolution** ↘

**Menaces**

- Eutrophisation
- Curage des fossés
- Assèchement du marais
- Absence de pâturage ou de mise à nu de certains secteurs

**CARICAIE A CAREX ACUTIFORMIS**CORINE : 53.212  
Natura 2000 : -**Description et caractéristiques de l'habitat****Correspondance phytosociologique** Association : *Caricetum acufomis***Localisation** Habitat ponctuel et disséminé sur le site.**Surface** 0,36 ha**Physionomie** Formation dominée par des laïches de grande taille (60 à 150 cm) comme *Carex acutiformis*. Elle se développe au niveau des ourlets d'aulnaies, de tremblaies ou autres forêts humides et au bord des mares, des étangs et des marais.**Exigences écologiques** Substrats variés, mésotrophes à eutrophes souvent mal oxygénés et supportant de longues périodes d'inondation.**Valeur patrimoniale**

★★

**Statut protection / menace** Directive « Habitat » :  
Liste rouge régionale :**Niveau de rareté** Cette formation n'est pas rare en Champagne-Ardenne et sa valeur patrimoniale peut être considérée comme moyenne sur le site.**Autres critères** -**Degré de menaces**

△△

**Tendance d'évolution** ↘**Menaces**

- Boisement par les saules
- Exondation prolongée

**CARICAIE A CAREX RIPARIA****CORINE : 53.213**  
**Natura 2000 : -****Description et caractéristiques de l'habitat**

<b>Correspondance phytosociologique</b>	Association : <i>Galio palustris</i> – <i>Caricetum ripariae</i>
<b>Localisation</b>	Cet habitat est très ponctuel et disséminé sur le site.
<b>Surface</b>	0,11 ha
<b>Physionomie</b>	Il s'agit d'une formation dominée presque exclusivement par la Laïche des rives ( <i>Carex riparia</i> ), s'installant dans les dépressions inondables. Les espèces compagnes sont le Gaillet des marais ( <i>Galium palustre</i> ), la Lysimaque commune ( <i>Lysimachia vulgaris</i> ).
<b>Exigences écologiques</b>	Habitat hygrophile sur substrat calcaire et engorgé toute l'année (supporte mal l'exondation)

**Valeur patrimoniale**

★★

<b>Statut protection / menace</b>	Directive « Habitat » : Liste rouge régionale :
<b>Niveau de rareté</b>	Cette formation n'est pas rare en Champagne-Ardenne et sa valeur patrimoniale peut être considérée comme moyenne sur le site.
<b>Autres critères</b>	-

**Degré de menaces**

△△

<b>Tendance d'évolution</b>	↘
<b>Menaces</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Boisement par les saules</li> <li>•Exondation prolongée</li> </ul>

**CARICAIE A CAREX ELATA ET CAREX APPROPINQUATA**CORINE : 53.2151  
Natura 2000 : 7230**Description et caractéristiques de l'habitat****Correspondance phytosociologique**Association : *Caricetum elatae/Caricetum appropinquatae***Localisation**

Ces 2 habitats s'imbriquent l'un dans l'autre et il est très difficile de les différencier sur une cartographie des habitats naturels. Habitats bien représentés sur le site dans les dépressions humides mais restent relativement disséminés. Ils se localisent principalement au centre ouest de la réserve.



Photo : P. Detchevery, 2008

**Surface**

2,32 ha

**Physionomie**

Formation dominée presque exclusivement par la Laïche raïde (*Carex elata*) ainsi que la Laïche paradoxale (*Carex appropinquata*) qui peut former des touradons.

Sur la réserve, ces espèces sont accompagnées par la Gesse des marais (*Lathyrus palustris*), le Jonc à tépales obtus (*Juncus subnodulosus*), le Peucedan des marais (*Thysselinum palustre*) ainsi que certaines espèces des mégaphorbiaies : Houblon (*Humulus lupulus*), Cirse des maraîchers (*Cirsium oleraceum*)...

Des faciès à *Carex vesicaria*, *Eriophorum polystachion* et *Carex rostrata* ont été observés sur la réserve.

**Exigences écologiques**

Habitat hygrophile des bords d'étangs et de marais sur substrats alcalins de mésotrophes à eutrophes et supportant de longues périodes d'inondation.

**Valeur patrimoniale**

★★★

**Statut protection / menace**

→ Directive « Habitat » : Annexe I

→ Liste rouge régionale : RR

**Niveau de rareté**

Le *Caricetum appropinquatae* est très rare en Champagne-Ardenne mais est encore régulièrement observé dans les marais de Saint-Gond.

Le faciès à *Carex vesicaria* est relativement rare dans la région et possède aussi de ce fait une valeur patrimoniale forte.

**Autres critères**

-

**Etat de conservation**

😊😊

**Etat à privilégier**

L'état à privilégier est une cariçaie humide tout au long de l'année et non embroussaillée avec un cortège floristique typique et une présence limitée des espèces de mégaphorbiaies.

**Evaluation de l'état de conservation**

L'état de conservation est considéré comme moyen à bon en raison du faible embroussaillage qui peut cependant parfois être important ainsi que du cortège floristique généralement assez typique.

**Degré de menaces**

△△

**Tendance d'évolution**

↘

**Menaces**

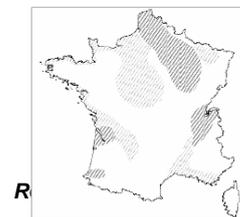
- Boisement par les saules
- Exondation prolongée
- Plantation de peupliers

**ROSELIERE A *CLADIUM MARISCUS***CORINE : 53.3  
Natura 2000 : 7210**Description et caractéristiques de l'habitat****Correspondance phytosociologique** Association : *Cladietum marisci***Localisation** Cet habitat reste relativement ponctuel et disséminé.**Surface** 0,30 ha**Physionomie**

Formation souvent pionnière qui forme des groupements assez denses et hauts (100 à 200 cm).

Elle se compose essentiellement du Marisque (*Cladium mariscus*) et présente sur la réserve des peuplements peu denses et chétifs, laissant à penser qu'ils sont en phase de régression.**Exigences écologiques**

Habitat se développant en phase terrestre sur les tourbières alcalines (substrat alcalin plus ou moins tourbeux) ou bien en phase aquatique dans les eaux fortement minéralisées.

**Valeur patrimoniale**

★★★

**Statut protection / menace**→ **Directive « Habitat »** : Annexe I, habitat prioritaire→ **Liste rouge régionale** : RR - Très rare**Niveau de rareté**

Habitat en très forte régression même dans les marais alcalins de Champagne.

**Autres critères**

-

**Etat de conservation**

☺

**Etat à privilégier**

Cladiaie assez dense et monospécifique

**Evaluation de l'état de conservation**

Etat de conservation mauvais puisque les rares cladiaies semblent en cours de régression (peuplement peu dense et chétifs).

**Degré de menaces**

△△△

**Tendance d'évolution**

↘

**Menaces**

- Boisement du site
- Assèchement du marais
- Minéralisation et eutrophisation du substrat

**ROSELIERE SUR TOURBE ASSECHEE A *PHRAGMITES AUSTRALIS*****Description et caractéristiques de l'habitat**

**Correspondance phytosociologique** Association : *Calystegio sepium – Phragmitetum australis* (faciès de dégradation des tourbières alcalines)

**Localisation** Habitat disséminé sur le site, il forme parfois des groupements assez importants.

**Surface** 1,63 ha

**Physionomie** Cet habitat est à rattacher aux habitats de mégaphorbiaie. Cette végétation correspond à une roselière à Roseaux (*Phragmite australis*), Calamagrostis (*Calamagrostis canescens*), Liseron (*Calystegia sepium*) accompagnés d'espèces des mégaphorbiaies.

Cette formation résulte de l'assèchement et de la dégradation des tourbières alcalines (inondation hivernale mais assèchement estival très marqué).



Photo : P. Detcheverry, 2008

**Exigences écologiques** Habitat des secteurs asséchés des marais alcalins : substrat tourbeux en cours de minéralisation et riche en azote.

**Valeur patrimoniale**

★★

**Statut protection / menace** **Directive « Habitat » :** Annexe I  
Liste rouge régionale :

**Niveau de rareté** Cette formation n'est pas rare en Champagne-Ardenne et risque même de se généraliser suite à la dégradation des marais alcalins de Champagne.

**Autres critères** Il s'agit d'une formation assimilable à une mégaphorbiaie, issue d'un faciès de dégradation des tourbières alcalines typiques.

**Etat de conservation**

☺☺

**Etat à privilégier** L'état à privilégier est un retour à un groupement proche de celui d'une tourbière alcaline.

**Evaluation sur l'état de conservation** -

**Degré de menaces**

△

**Tendance d'évolution** ↗

**Menaces**

- Embroussaillage par les saules
- Poursuite de l'assèchement du marais

**PRAIRIE HUMIDE OLIGOTROPHE**CORINE : 37.311  
Natura 2000 : 6410**Description et caractéristiques de l'habitat**

<b>Correspondance phytosociologique</b>	<i>Alliance</i> : <i>Molinion caeruleae</i> <i>Association</i> : <i>Dactylorizo praetermissae</i> – <i>Molinietum caeruleae</i> dégradé
<b>Localisation</b>	Cet habitat, sous sa forme typique, peut-être considéré comme presque disparu de la réserve. Un seul petit secteur assez dégradé a été observé dans la zone Est du parc de pâturage sud.
<b>Surface</b>	0,38 ha
<b>Physionomie</b>	<p>Groupement généralement situé dans les zones de transition entre les milieux secs (prairies ou pelouses mésophiles) et les milieux plus humides (peuplements de grands hélrophytes, magnocaricaie) sur un sol paratourbeux à minéral, basique oligotrophe, humide mais pouvant être asséché durant la période estivale.</p> <p>Ces prairies se caractérisent généralement par un recouvrement important de la Molinie Bleue (<i>Molinia caerulea</i>) ce qui n'est pas le cas sur la réserve (cf. ci-dessous).</p> <p>Les espèces compagnes sur le site sont le Cirse anglais (<i>Cirsium dissectum</i>), l'Orchis négligé (<i>Dactyloriza praetermissa</i>), l'Oenanthe de Lachenal (<i>Oenanthe lachenali</i>), la Laïche faux-panic (<i>Carex panicea</i>) ainsi que de la Laïche à épis distants (<i>Carex distans</i>), ainsi que l'œillet superbe (<i>Dianthus superbus</i>) (cette espèce est plus présente sur les secteurs plus secs de prairie méso-hygrophile des sécherons).</p> <p>Alors que <i>Molinia caerulea</i> devait être plus recouvrante dans les années 1980-1990, elle ne constitue qu'en de très rares endroits un tapis très disparate (le précédent plan de gestion mettait déjà en avant cette lente dégradation certainement due à l'assèchement et à la minéralisation du sol). De même, le précédent plan de gestion mettait déjà en évidence l'introggression des espèces prairiales de la classe des <i>Agrostietea</i>. Suite à la phase de terrain en 2008 et bien que la classification reste peu évidente et sujette à caution, la plupart des secteurs cartographiés en 2002 comme prairie du <i>Molinion</i> dégradée sont aujourd'hui un groupement intermédiaire entre les prairies du <i>Molinion</i> et les prairies humides de l'<i>Oenanthe lachenalii</i> – <i>Eleocharitetum uniglumis</i>) (cf. fiches ci-après).</p> <p><b>La typicité des prairies à Molinie représentait l'une des plus grandes richesses des marais de Saint-Gond. Ce constat établi sur la réserve devra être précisé mais il semble confirmer la rapide et irréversible dégradation de cette exceptionnelle zone humide.</b></p>
<b>Exigences écologiques</b>	Substrat minéral à tourbeux hygrophile alcalin pouvant subir un assèchement en fin d'été.
<b>Valeur patrimoniale</b>	★
<b>Statut protection / menace</b>	<p>➔ Directive « Habitat » : <b>Annexe I</b></p> <p>➔ Liste rouge régionale : <b>RR – En régression partout et menacé de disparition s</b></p>
<b>Niveau de rareté</b>	Il s'agit d'un habitat très rare et en très forte régression, menacé de disparition sur les marais de Saint-Gond et à l'échelle de la réserve. Sa valeur patrimoniale peut être considérée comme forte sur le site.

*Autres critères* -

**Etat de conservation**



*Etat à privilégier*

Groupement oligotrophe présentant une flore diversifiée

*Evaluation de l'état de conservation*

L'état de conservation est considéré comme altéré et risque de continuer à se dégrader au vu de l'assèchement progressif du marais.

**Degré de menaces**



*Tendance d'évolution*



*Menaces*

- Eutrophisation
- Assèchement du marais
- Absence de gestion (embroussaillage, évolution du cortège floristique...)
- Pâturage trop intensif

## VEGETATION PIONNIERE DES TOURBIERES ALCALINES

CORINE : 54.2  
Natura 2000 : 7230**Description et caractéristiques de l'habitat****Correspondance phytosociologique**

Associations ? :

*Hydocotylo vulgaris* – *Juncetum subnodulosin* race à *Carex davalliana* (?)  
*Oenanthe lachenalii* – *Eleocharitetum uniglumis* ( ?)**Localisation**

Habitat ponctuel sur le site, il se localise au niveau de petites dépressions humides un peu piétiné.

**Surface**

0,055 ha

**Physionomie**

Cette formation occupe les dépressions longuement inondables des prairies et des bas-marais. Elle est constituée du Scirpe à une écaille (*Eleocharis uniglumis*), de l'Oenanthe de Lachenal (*Oenanthe lachenalii*) accompagné du Jonc articulé (*Juncus articulatus*), de la Renoncule rampante (*Ranunculus repens*). Peuvent être observées certaines espèces du *Molinion* comme la Laïche à épis distants (*Carex distans*), la Laïche écailleuse (*Carex viridula* subsp. *brachyrrhyncha*), l'Orchis négligé (*Dactylhoriza praetermissa*)...



Photo : P. Detcheverry, 2009

**Exigences écologiques**

Substrat organo-minéral humide subissant une inondation une grande partie de l'année.

**Valeur patrimoniale**

★★★

**Statut protection / menace**

➔ Directive « Habitat » : Annexe I

Liste rouge régionale : R – en régression

**Niveau de rareté**

Habitat très rare et présent en champagne humide et quelques marais alcalins (Corny, Challeranges)

**Autres critères**

-

**Etat de conservation**

☺☺

**Etat à privilégier**

Prairie mésohygrophile avec un cortège floristique typique

**Evaluation de l'état de conservation**

Etat de conservation jugé moyen à bon au regard du cortège floristique (présence des espèces caractéristiques mais introgression parfois importante des espèces de mégaphorbiaies).

**Degré de menaces**

△△

**Tendance d'évolution**

⬇

**Menaces**

- Eutrophisation
- Assèchement du milieu
- Embranchement

## PRAIRIE HUMIDE

**Description et caractéristiques de l'habitat****Correspondance  
phytosociologique**

AGROSTIETEA (*Bromion racemosi*)  
Association : *Caricetum hirta - distichae*

**Localisation**

Cet habitat est relativement bien présent sur le site dans les parties intermédiaires des dépressions humides. La majeure partie de cette formation se retrouve dans le sud-ouest de la réserve. D'autres zones sont présentes au niveau des layons dans la partie nord du site.

L'association du *Caricetum hirta-distichae* est cependant beaucoup plus ponctuelle sur le site et reste localisée dans la partie nord de la réserve au niveau des layons.

**Surface**

1,76 ha

**Physionomie**

Il s'agit de prairies de niveau topographique moyen, régulièrement inondées en hiver et au début du printemps mais rapidement ressuyées. Ce sont des prairies plutôt mésotrophes, généralement entretenues par fauche dans les grandes vallées alluviales et résultant de la fauche de la mégaphorbiaie. Une des espèces caractéristiques de ce groupement est le Brome rameux (*Bromus racemosus*). Elle est accompagnée par la Laïche hérissée (*Carex hirta*). On note également la présence d'un faciès à Jonc glauque (*Juncus inflexus*) sur le site certainement due au pâturage du marais. Le cortège y est généralement assez perturbé et peu caractéristique d'où la difficulté de le rattacher phytosociologiquement à une association précise.

**Exigences  
écologiques**

Niveau topographique moyen permettant une inondation prolongée.

Habitat se développant sur la grève (substrat argilo-calcaire) sur la réserve.

**Valeur patrimoniale**

★★

**Statut protection /  
menace**

Directive « Habitat » :

➔ **Liste rouge régionale** : Rare

**Niveau de rareté**

Habitat rare et en régression rapide en Champagne-Ardenne.

**Autres critères**

-

**Etat de conservation**

☺

**Etat à privilégier**

Les faciès mésotrophes sont à privilégier car ils sont plus riches floristiquement.

**Evaluation de l'état  
de conservation**

L'état de conservation est moyen, le cortège floristique dans certains secteurs étant incomplet.

**Degré de menaces**

△△

**Tendance  
d'évolution**

↘

**Menaces**

- Eutrophisation
- Absence de gestion (embroussaillage, évolution du cortège floristique...)

**MEGAPHORBIAIE MESOEUTROPHE A *CIRSIUM OLERACEUM*****CORINE : 37.7**  
**Natura 2000 : 6430****Description et caractéristiques de l'habitat****Correspondance  
phytosociologique**Association : *Filipendulo ulmariae* – *Cirsietum oleracei***Localisation**

Habitat ponctuel et disséminé sur le site. Il se localise essentiellement au niveau des layons et lisière avec les fourrés de saulaie marécageuse.

**Surface**

0,78 ha

**Physionomie**Elle est dominée par la Reine des prés (*Filipendula ulmaria*) et le Cirse des maraîchers (*Cirsium oleraceum*), parfois très dominant, accompagnés de l'Eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*), la Consoude officinale (*Symphytum officinale*) et d'autres plantes hygrophiles telles que l'Iris des marais (*Iris pseudacorus*) et la Laîche des rives (*Carex riparia*).**Exigences  
écologiques**

Substrat mésoeutrophe riche en matière organique.

**Valeur patrimoniale**

★★

**Statut protection /  
menace**➔ **Directive « Habitat »** : Annexe I  
Liste rouge régionale :**Niveau de rareté**

Cet habitat n'est pas rare en Champagne-Ardenne, très présent dans les marais de Saint-Gond (faciès de dégradation du marais).

**Autres critères**

-

**Etat de conservation**

☺☺☺

**Etat à privilégier**

Les faciès de végétation mésotrophes sont à privilégier.

**Evaluation de l'état  
de conservation**

L'état de conservation est relativement bon.

**Degré de menaces**

△

**Tendance  
d'évolution**

↗

**Menaces**

• Envahissement par la saulaie

**PRAIRIE MESOPHILE DE L'ARRHENATHERION****CORINE : 38.22**  
**Natura 2000 : 6510****Description et caractéristiques de l'habitat****Correspondance phytosociologique**Alliance : *Centaureo jacea* –  
*Arrhenatherion elatioris***Localisation**

Bien représenté, cet habitat se localise essentiellement dans la partie centre-ouest du site (parcelle gérée par le Conservatoire depuis plus de 10 ans). On le retrouve également au niveau de quelques layons en position topographique haute.



Photo : P. Detcheverry, 2008

**Surface**

6,74 ha

**Physionomie**

Il s'agit d'une formation prairiale oligo-mésotrophe, formée d'un tapis dense et élevé de graminées et d'espèces fourragères : *Dactylis glomerata*, *Holcus lanatus*, *Arrhenatherum elatius*, *Ononis repens*, *Achillea millefolium*, *Agrostis stolonifera*, *Bellis perennis*, *Poa pratensis*, *Poa trivialis*, *Trifolium pratense*, *Veronica chamaedrys*.

Cet habitat est lié à l'activité de fauche et localisé dans des zones topographiquement moyennes à élevées qui subissent des inondations uniquement lors de crues exceptionnelles.

Cette formation présente un faciès perturbé, situé principalement sur les layons.

**Exigences écologiques**

Substrat mésotrophe, mésophile, neutrophile à calcicole.

**Valeur patrimoniale**

★★★

**Statut protection / menace**➔ **Directive « Habitat »** : Annexe I➔ **Liste rouge régionale** : RR - Très rare**Niveau de rareté**

Habitat très rare et en régression rapide en Champagne-Ardenne.

**Autres critères**

-

**Etat de conservation**

☺☺

**Etat à privilégier**

Les faciès oligo-mésotrophes sont à privilégier car ils présentent la plus grande diversité floristique.

**Evaluation de l'état de conservation**

Le cortège floristique caractéristique de cet habitat étant incomplet et souvent perturbé dans certains secteurs, l'état de conservation peut être considéré comme moyen.

**Degré de menaces**

△△

**Tendance d'évolution**

⬇

**Menaces**

- Abandon de la fauche
- Eutrophisation
- Fermeture du milieu

**AULNAIE MARECAGEUSE****CORINE : 44.91**  
**Natura 2000 : -****Description et caractéristiques de l'habitat**

<b>Correspondance phytosociologique</b>	Alliance : <i>Alnion glutinosae</i> (Association : <i>Cirsio oleracei</i> – <i>Alnetum glutinosae</i> ?)
<b>Localisation</b>	Habitat peu représenté sur le site, il se localise sur les secteurs les plus humides au sud-ouest de la réserve.
<b>Surface</b>	? ha
<b>Physionomie</b>	Les espèces qui composent ce boisement sont l'Aulne glutineux ( <i>Alnus glutinosa</i> ), le Saule cendré ( <i>Salix cinerea</i> ), le Frêne ( <i>Fraxinus excelsior</i> ), la Laïche des rives ( <i>Carex riparia</i> )...
<b>Exigences écologiques</b>	Cette aulnaie se retrouve généralement sur des sols eutrophes à mésotrophes, à gley superficiel, souvent tourbeux (tourbières alcalines, rives d'étangs, bas-marais alcalins, ...).

**Valeur patrimoniale**

★★

<b>Statut protection / menace</b>	Directive « Habitat » : → <b>Liste rouge régionale</b> : RR - Très rare, partout menacé
<b>Niveau de rareté</b>	Habitat très rare dans la région, il est régulièrement observé sur les marais de Saint-Gond mais jamais sur de grande surface.
<b>Autres critères</b>	-

**Etat de conservation**

☺☺

<b>Etat à privilégier</b>	Aulnaie à hautes herbes avec structure diversifiée (vieux bois, trouée...) et cortège floristique typique.
<b>Evaluation de l'état de conservation</b>	L'état de conservation est considéré comme moyen du fait que le cortège floristique est assez caractéristique de cet habitat mais le boisement encore assez jeune pour avoir une structure riche et diversifiée.

**Degré de menaces**

△△

<b>Tendance d'évolution</b>	=
<b>Menaces</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coupe rase</li> <li>• Perturbation du fonctionnement hydrique</li> </ul>

## FRENAIE - CHENAIE

**Description et caractéristiques de l'habitat**

<b>Correspondance phytosociologique</b>	Association : <i>Primulo elatioris</i> – <i>Quercetum roboris</i>
<b>Localisation</b>	Cet habitat est relativement bien représenté sur la réserve et se localise principalement au nord et au sud de la partie ouest du site.
<b>Surface</b>	6,74 ha
<b>Physionomie</b>	Sur la réserve, ces peuplements sont dominés par le Frêne ( <i>Fraxinus excelsior</i> ). Il est principalement accompagné du Bouleau verruqueux ( <i>Betula pendula</i> ) et du Chêne pédonculé ( <i>Quercus robur</i> ). <b>La strate arbustive est assez riche en espèces</b> , en plus des espèces guides, sont observées <i>Frangula alnus</i> (Bourdaine), <i>Lonicera xylosteum</i> (Camérisier), <i>Viburnum opulus</i> (Viorne obier), <i>Prunus spinosa</i> (Prunellier), <i>Ligustrum vulgare</i> (Troëne), <i>Salix cinerea</i> (Saule cendré), ... La strate herbacée y est très souvent absente du fait que ces boisements servent de zone de repos à l'ombre pour les vaches qui pâturent le marais et sont donc très piétinés. On peut cependant observer : <i>Stachys sylvatica</i> (Epière des bois), <i>Glechoma hederacea</i> (Lierre terrestre), <i>Primula veris</i> (Primevère officinale), <i>Listera ovata</i> (Listère à deux feuilles) et <i>Iris pseudacorus</i> (Iris jaune) accompagné de divers Carex dans les dépressions.
<b>Exigences écologiques</b>	Substrat minéral mésohygrophile
<b>Valeur patrimoniale</b> ★★	
<b>Statut protection / menace</b>	Directive « Habitat » : Liste rouge régionale :
<b>Niveau de rareté</b>	Il s'agit d'un habitat très commun en Champagne-Ardenne dont la valeur patrimoniale peut être considérée comme faible.
<b>Autres critères</b>	-
<b>Etat de conservation</b> ☺☺	
<b>Etat à privilégier</b>	L'état à privilégier est une végétation composée des espèces caractéristiques de ce groupement avec une structure du peuplement riche et diversifiée.
<b>Evaluation de l'état de conservation</b>	Les espèces caractéristiques de cet habitat étant présente mais les peuplements encore relativement jeunes (structure homogène), l'état de conservation peut être considéré comme moyen.
<b>Degré de menaces</b> △	
<b>Tendance d'évolution</b>	↗
<b>Menaces</b>	•Coupe rase

◆ Les habitats naturels à plus faible valeur patrimoniale

**GROUPEMENT A RANUNCULUS TRICHOPHYLLUS**

**CORINE : 24.43**  
**Natura 2000 : 3260**

**Description et caractéristiques de l'habitat**

**Correspondance phytosociologique**

Alliance : *Batrachion fluitantis*

**Localisation**

Cet habitat est très ponctuel sur le site et n'est observé que dans quelques petites dépressions humides.

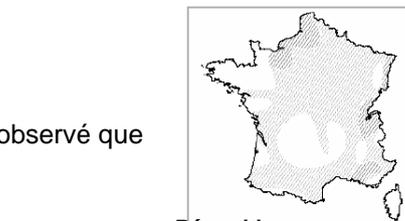
**Surface**

Sa surface n'est pas estimable.

**Physionomie**

Communautés végétales submergées pouvant former de vastes tapis à la surface de l'eau. Elle se compose entre autre de la Renoncule à feuilles capillaires, du Potamot à feuilles flottantes ou encore de la Renoncule flottante.

Sur la réserve, cet habitat se développe dans quelques dépressions humides (asséchées en fin d'été) des layons entretenus par les chasseurs ou au sein des cariçaies les plus humides.



Répartition



Photo : P. Detchevery, 2008

**Exigences écologiques**

Communautés végétales submergées des eaux calmes à courantes, oligotrophes et oligocalciques à eutrophes et calciques.

**Valeur patrimoniale**

★★

**Statut protection / menace**

→ **Directive « Habitat »** : Annexe I

→ **Liste rouge régionale** : Encore répandu mais partout menacé

**Niveau de rareté**

Habitat assez commun dans la région.

**Autres critères**

**Degré de menaces**

△△

**Tendance d'évolution**

↘

**Menaces**

- Disparition par comblement des dépressions humides
- Dynamique naturelle de la végétation
- Eutrophisation

**GROUPEMENT HYGROPHILE DES FOSSES TOURBEUX****Description et caractéristiques de l'habitat****Correspondance  
phytosociologique**

Alliance : *Apium nodiflori*  
Association : *Veronico  
anagallis-aquaticae* – *Sietum  
erecti*

**Localisation**

Cet habitat est ponctuel sur le site et observé sur certains secteurs de fossés plus ou moins envasés et pouvant s'assécher en fin d'été.

**Surface**

La surface n'est pas estimable.



Photo : P. Detchevery, 2008

**Physionomie**

Végétation de hauteur moyenne (20 à 60 cm) des bordures de cours d'eau, frais et peu profonds, des suintements permanents et des fossés. Cette formation se compose de la Petite berle (*Berula erecta*), du Cresson de fontaine (*Veronica anagallis-aquaticae* subsp. *anagallis-aquaticae*) et de l'Ache faux-cresson (*Apium nodiflorum*).

Cet habitat peut former des tapis très denses de *Berula erecta* mais toujours de surface assez limitée.

**Exigences  
écologiques**

Eau méso-eutrophe des fossés plus ou moins envasés

**Valeur patrimoniale**

★

**Statut protection /  
menace**

Directive « Habitat » :

Liste rouge régionale :

**Niveau de rareté**

Cette formation n'est pas rare en Champagne-Ardenne et sa valeur patrimoniale peut être considérée comme faible sur le site.

**Autres critères****Degré de menaces**

△△

**Tendance  
d'évolution**

↗

**Menaces**

- Curage des fossés
- Assèchement du marais

**ROSELIÈRE À *GLYCERIA FLUITANS*****Description et caractéristiques de l'habitat**

**Correspondance phytosociologique** Association : *Glycerietum fluitantis*

**Localisation** Présent sur la grande mare assez boisée du parc de pâturage nord (en limite près des cultures).

**Surface** Habitat ponctuel.

**Physionomie** Formation moyenne composée principalement de la Glycérie aquatique (*Glyceria fluitans*) accompagnée du Vulpin roux (*Alopecurus aequalis*). Quelques espèces viennent compléter ce groupement comme le Rorippe amphibie (*Rorippa amphibia*) et l'Oenanthe aquatique (*Oenanthe aquatica*).

**Exigences écologiques** Végétation des mares, borbiers et ruisseaux peu profonds sur substrat sablonneux à argileux et sujette à exondation estivale..

**Valeur patrimoniale**

★

**Statut protection / menace** Directive « Habitat » :  
Liste rouge régionale :

**Niveau de rareté** Cette formation est commune en Champagne-Ardenne.

**Autres critères** -

**Degré de menaces**

△

**Tendance d'évolution** ↘

**Menaces** •Comblement et boisement de la mare

**GROUPEMENT A SPARGANIUM ERECTUM****Description et caractéristiques de l'habitat**

**Correspondance phytosociologique** Association : *Sparganietum erecti*

**Localisation** Cet habitat est ponctuel sur le site.

**Surface** La surface n'est pas estimable.



Photo : P. Detchevery, 2008

**Physionomie** Formation moyenne à assez haute (30 à plus de 100 cm). Ce groupement est dominé par le Rubanier rameux, qui peut être accompagné par le Faux-riz (*Leersia oryzoides*) (non observé sur la réserve).

Sur la réserve, cet habitat reste très ponctuel et se développe dans les dépressions humides de prairie humide de certains layons ou au sein des zones de magnocaricaie où il ne dépasse pas en surface quelques dizaines de m<sup>2</sup>.

**Exigences écologiques** Végétation des fossés, bord d'étangs, des mares et des cours d'eau, généralement dans des eaux mésotrophes à eutrophes.

**Valeur patrimoniale**

★

**Statut protection / menace** Directive « Habitat » :

Liste rouge régionale :

**Niveau de rareté** Cette formation n'est pas rare en Champagne-Ardenne et sa valeur patrimoniale peut être considérée comme faible sur le site.

**Autres critères** -

**Degré de menaces**

△△

**Tendance d'évolution** ↘

**Menaces**

- Dynamique naturelle de l'habitat (embroussaillage)
- Assèchement du marais

**ROSELIERE PIONNIERE A *PHRAGMITES AUSTRALIS*****Description et caractéristiques de l'habitat**

**Correspondance phytosociologique** Association : *Phragmitetum australis*

**Localisation** Ponctuel et disséminé sur le site, cet habitat se localise essentiellement au bord des anciennes fosses de tourbage en situation de colonisation en phase aquatique.

**Surface** 0,91 ha



Photo : P. Detchevery, 2008

**Physionomie** Formations relativement hautes (plus de 100 cm) dominées par le Roseau (*Phragmites australis*), la Lysimaque commune (*Lysimachia vulgaris*) l'Iris Faux-acor (*Iris pseudacorus*).

Sur la réserve, cet habitat est relativement bien développé en pourtour des anciennes fosses de tourbage où elle tend à coloniser les pièces d'eau (cf. photo).

**Exigences écologiques** Habitats des zones inondées en permanence ou présentant une faible variation de niveau, sur sol minéral eutrophe, souvent vaseux.

**Valeur patrimoniale** ★

**Statut protection / menace** Directive « Habitat » :

Liste rouge régionale :

**Niveau de rareté** Cette formation n'est pas rare en Champagne-Ardenne.

**Autres critères****Degré de menaces** △

**Tendance d'évolution** ↗

**Menaces**

- Embroussaillage
- Inondation prolongée ou assèchement

**ROSELIERE A *GLYCERIA MAXIMA*****Description et caractéristiques de l'habitat**

<b>Correspondance phytosociologique</b>	Association : <i>Glycerietum maximae</i>
<b>Localisation</b>	Cet habitat est ponctuel sur le site et ne se retrouve qu'en limite nord-ouest de la réserve.
<b>Surface</b>	0,19 ha
<b>Physionomie</b>	Communautés dominées par la Glycérie aquatique ( <i>Glyceria maxima</i> ) qui se développe sur la réserve en bordure de fossés mais qui peut aussi coloniser des canaux sur substrat vaseux, parfois sous forme de radeaux flottants.
<b>Exigences écologiques</b>	Substrat méso-eutrophe (vaseux) des étangs, fossés, canaux.

**Valeur patrimoniale**

★

<b>Statut protection / menace</b>	Directive « Habitat » : Liste rouge régionale :
<b>Niveau de rareté</b>	Habitat assez fréquent en Champagne-Ardenne
<b>Autres critères</b>	-

**Degré de menaces**

△△

<b>Tendance d'évolution</b>	↘
<b>Menaces</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Embroussaillage</li> <li>• Exondation prolongée</li> </ul>

**ROSELIERE A TYPHA LATIFOLIA**CORINE : 53.13  
Natura 2000 : -**Description et caractéristiques de l'habitat****Correspondance phytosociologique** Association : *Typhetum latifoliae***Localisation** Cet habitat est très ponctuel sur le site et ne se retrouve que sur une seule station.**Surface** Ponctuel**Physionomie** Cette roselière pionnière est composée par la Massette à larges feuilles (*Typha latifolia*) accompagné du Rubanier dressé (*Sparganium erectum*), de la Lysimaque vulgaire (*Lysimachia vulgaris*), de l'Iris des marais (*Iris pseudacorus*), de la Laïche des rives (*Carex riparia*)...**Exigences écologiques** Eaux mésotrophes à eutrophes des zones d'atterrissement pièces d'eau.**Valeur patrimoniale**

★

**Statut protection / menace** Directive « Habitat » :  
Liste rouge régionale :**Niveau de rareté** Il s'agit d'un habitat très commun en Champagne-Ardenne.**Autres critères** -**Degré de menaces**

△△

**Tendance d'évolution** ↘**Menaces**

- Envahissement par les saules
- Assèchement du marais

## MEGAPHORBIAIE EUTROPHE A *URTICA DIOICA*

### Description et caractéristiques de l'habitat

**Correspondance phytosociologique** Association : *Urtico dioicae* – *Calystegietum sepium*

**Localisation** Ponctuel et disséminé sur le site, cet habitat reste relativement peu représenté.

**Surface** 0,35 ha



Répartition

#### Physionomie

Il s'agit d'une formation herbacée haute, très nitrophile, humide qui s'installe sur les bordures des rivières et ruisseaux sur substrat alluvial. Sur le site, elle est présente ponctuellement sous les peupleraies et dans certains ourlets forestiers en lisière de saulaie ou boisements humides.

Elle est aussi plus tolérante à la baisse de luminosité par embroussaillage que les faciès mésotrophes à Reine des prés.

Cette végétation est assez pauvre floristiquement en raison de son caractère très eutrophe, dominée par l'Ortie dioïque (*Urtica dioica*), le Liseron des haies (*Calystegia sepium*).

#### Exigences écologiques

Substrat alluvial humide et riche à très riche en matière organique.

### Valeur patrimoniale

★

**Statut protection / menace** → **Directive « Habitat »** : Annexe I  
Liste rouge régionale :

**Niveau de rareté** Habitat très commun dans la région.

**Autres critères** -

### Degré de menaces

△

**Tendance d'évolution** ↗

**Menaces** Embroussaillage par les saules

FRUTICEE

CORINE : 31.811  
Natura 2000 : -**Description et caractéristiques de l'habitat****Correspondance  
phytosociologique**Ordre : *Prunetalia spinosae***Localisation**

Cet habitat est bien présent sur la réserve. On le retrouve principalement sur la partie ouest du site sur les sécherons embroussaillés.

**Surface**

5,61 ha

**Physionomie**Il s'agit de communautés arbustives dominées par l'Epine noire (*Prunus spinosa*) et l'Aubépine monogyne (*Crataegus monogyna*).

Il s'agit d'un faciès pré-forestier, intermédiaire entre les mégaphorbiaies et les friches.

**Exigences  
écologiques**

Substrat méso à mésoxérophile, neutrophile à calcicole.

**Valeur patrimoniale**

★★

**Statut protection /  
menace**

Directive « Habitat » :

Liste rouge régionale :

**Niveau de rareté**

Il s'agit d'un habitat très commun en Champagne-Ardenne.

**Autres critères**

-

**Degré de menaces**

△

**Tendance  
d'évolution**

↘

**Menaces**

- Maturation vers des stades boisés
- Débroussaillage

**SAULAIE SECHE****CORINE : 31.81**  
**Natura 2000 : -****Description et caractéristiques de l'habitat**

<b>Correspondance phytosociologique</b>	Alliance : <i>Salici cinereae – Rhamnion catharticae</i> Association : <i>Rhamno catharticae – Viburnetum opuli</i>
<b>Localisation</b>	Cet habitat se localise dans la partie sud du site où il peut former des groupements assez importants en situation topographique intermédiaire.
<b>Surface</b>	1,8 ha
<b>Physionomie</b>	Formation parfois très dense dominée par le Saule cendré ( <i>Salix cinerea</i> ), la Bourdaine ( <i>Frangula alnus</i> ), le Cornouiller sanguin ( <i>Cornus sanguinea</i> ), la Douce-amère ( <i>Solanum dulcamara</i> ), le Sureau noir ( <i>Sambucus nigra</i> ) qui subit une période d'exondation assez importante.
<b>Exigences écologiques</b>	Substrat organo-minéral mésophile pouvant subir une exondation prolongée en été (secteurs les plus secs des tourbières)

**Valeur patrimoniale**

★

<b>Statut protection / menace</b>	Directive « Habitat » : Liste rouge régionale :
<b>Niveau de rareté</b>	Habitat très commun en Champagne-Ardenne et sur les marais de Saint-Gond
<b>Autres critères</b>	-

**Degré de menaces**

△

<b>Tendance d'évolution</b>	↗
<b>Menaces</b>	•Maturation vers des stades boisés

**SAULAIE MARECAGEUSE**CORINE : 44.92  
Natura 2000 : -**Description et caractéristiques de l'habitat**

<b>Correspondance phytosociologique</b>	Alliance : <i>Salicion cinerea</i>
<b>Localisation</b>	Habitat le plus important d'un point de vue surfacique sur la réserve, il forme des groupements très denses sur les parties nord et est de la réserve. Il est plus disséminé, mais toujours abondant, sur la partie ouest du site.
<b>Surface</b>	29,39 ha
<b>Physionomie</b>	Il s'agit de formations pré-forestières dominées par le Saule cendré ( <i>Salix cinerea</i> ) qui s'installent sur les marges marécageuses des étangs. Cette formation colonise progressivement les roselières, magnocaricaies.  La végétation se compose du Saule cendré ( <i>Salix cinerea</i> ), la Laïche des marais ( <i>Carex riparia</i> ), la Glycérie aquatique ( <i>Glyceria maxima</i> ), le Roseau commun ( <i>Phragmites australis</i> )..., et se développe sur des sols mésotrophes à oligotrophes, à gley superficiel, souvent tourbeux. Sont aussi régulièrement observées les espèces relictuelles des magnocaricaies : la Laïche paradoxale ( <i>Carex appropinquata</i> ), le Peucedan des marais ( <i>Thysselinum palustre</i> ), le Jonc a tépales obtus ( <i>Juncus subnodulosus</i> )...
<b>Exigences écologiques</b>	Substrat mésotrophes à oligotrophes, hygrophile à mésohygrophile souvent tourbeux

**Valeur patrimoniale**

★

<b>Statut protection / menace</b>	Directive « Habitat » : Liste rouge régionale :
<b>Niveau de rareté</b>	Il s'agit d'un habitat commun en Champagne-Ardenne et très commun sur les marais de Saint-Gond.
<b>Autres critères</b>	-

**Degré de menaces**

△

<b>Tendance d'évolution</b>	↗
<b>Menaces</b>	-

**BETULAIE****CORINE : 44.1**  
**Natura 2000 : -****Description et caractéristiques de l'habitat**

<b>Correspondance phytosociologique</b>	Alliance : <i>Salicion cinereae</i> Associations : Groupement à <i>Thelypteris palustris</i> et <i>Betula alba subsp. alba</i>
<b>Localisation</b>	Habitat ponctuel sur le site, il se localise principalement sur la partie ouest de la réserve.
<b>Surface</b>	2,61 ha
<b>Physionomie</b>	La strate arbustive peut-être composée de la Bourdaine ( <i>Frangula alnus</i> ), du Saule cendrée ( <i>Salix cinerea</i> ), du Tremble ( <i>Populus tremula</i> ). La strate herbacée est composée des espèces relictuelles ou attestant de l'assèchement : la Molinie bleue ( <i>Molinia caerulea</i> ), les carex, le phragmite ( <i>Phragmites australis</i> ), les ronces ( <i>Rubus sp.</i> ). La Fougère des marais ( <i>Thelypteris palustris</i> ) présente sur la réserve n'a pas été observée dans cet habitat.
<b>Exigences écologiques</b>	Dépressions plus ou moins sèches, sur sols pouvant être engorgés une grande partie de l'année.

**Valeur patrimoniale**

★

<b>Statut protection / menace</b>	Directive « Habitat » : Liste rouge régionale :
<b>Niveau de rareté</b>	Il s'agit d'un habitat très commun sur les marais alcalins de Champagne-Ardenne.
<b>Autres critères</b>	-

**Degré de menaces**

△

<b>Tendance d'évolution</b>	↘
<b>Menaces</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coupe rase</li> <li>• Evolution vers des boisements plus matures (frênaie-chênaie)</li> </ul>

♦ Habitats artificialisés**PLANTATIONS****CORINE : 87**  
**Natura 2000 : -****Description et caractéristiques de l'habitat**

<i>Correspondance phytosociologique</i>	Association : /
<i>Localisation</i>	Habitat ponctuel sur le site. Il se localise au sud-est de la réserve.
<i>Surface</i>	0,36 ha
<i>Physionomie</i>	Il s'agit de formations forestières artificielles dominées par des cultivars de peupliers.
<i>Exigences écologiques</i>	-

**Valeur patrimoniale**

<i>Statut protection / menace</i>	Directive « Habitat » : Liste rouge régionale :
<i>Niveau de rareté</i>	-
<i>Autres critères</i>	-

**Degré de menaces**

<i>Tendance d'évolution</i>	-
<i>Menaces</i>	-

**CULTURE, CHEMIN****Description et caractéristiques de l'habitat**

<i>Correspondance phytosociologique</i>	Association : /
<i>Localisation</i>	Cette culture se situe au nord-ouest de la réserve.
<i>Surface</i>	0,44 ha
<i>Physionomie</i>	Terres arables dont le type de cultures varie chaque année (cholza, orge...).
<i>Exigences écologiques</i>	-

**Valeur patrimoniale**

<i>Statut protection / menace</i>	Directive « Habitat » : Liste rouge régionale :
<i>Niveau de rareté</i>	-
<i>Autres critères</i>	-

**Degré de menaces**

<i>Tendance d'évolution</i>	-
<i>Menaces</i>	-

## HABITATS NATURELS

Périmètre de la Réserve



Habitats naturels

-  Groupement pionnier des *Nanocyperetalia* (*Samolo-Cyperetum fuscii*)
-  Etang
-  Groupement à *Utricularia/Sparganium/Baldellia+Phragmite* et *Carex*
-  Groupement à *Sparganium erectum*
-  Cariçaie à *Carex acutiformis*
-  Cariçaie à *Carex riparia*
-  Magnocariçaie à *Carex elata*
-  Magnocariçaie à *Carex elata* embroussaillée
-  Roselière à *Cladium mariscus*
-  Roselière à *Glyceria maxima*
-  Roselière à *Phragmite*
-  Roselière à *Typha latifolia*
-  Prairie humide (*Agrostietea*, faciès à *Carex disticha*)
-  Prairie humide (*Agrostietea*, faciès à *Carex panicea*)
-  Prairie humide (*Agrostietea*, faciès dégradé)
-  Prairie humide à *Molinia caerulea* (Molinion)
-  Prairie humide, faciès à *Eleocharis uniglumis* et *Oenanthe lachenalii*
-  Mégaphorbiaie/Roselière du *Calystegio sepium-Phragmitetum australis*
-  Mégaphorbiaie à *Cirsium oleraceum*
-  Mégaphorbiaie eutrophe à *Urtica dioica*
-  Prairie mésophile de l'*Arrhenatherion*
-  Fruticée
-  Saulaie marécageuse
-  Saulaie sèche
-  Betulaie
-  Frênaie-chênaie
-  Plantation
-  Milieu anthropique (chemin, culture)



0 150 300

Mètres

Plan de gestion 2009 - 2013 de la RNR Reuves  
Commune de Reuves (51)

© Conservatoire du patrimoine naturel  
de Champagne-Ardenne, 2009,  
Source : IGN BDOrtho, 2004



## d. Synthèse et statut des habitats

*Figure 5 : Synthèse et statut des habitats naturels*

Intitulé de l'habitat	Code CORINE Biotopes	Code Natura 2000	LRCA	Rareté Champagne-Crayeuse	Surface (en ha)	Valeur patrimoniale	Etat de conservation	Degré de menace
<b>Habitats naturels remarquables</b>								
Tapis immergé de <i>Chara sp.</i>	22.12 x 22.44	3140	-	Assez commun	Ponctuel	★★	☺	△△△
Végétation aquatique des plans d'eau méso-eutrophes à eutrophes	22.414 et 22.422	3150	RR	Rare	Ponctuel (2,96 fosses tourbage)	★★★	☺☺	△△△
Groupement à <i>Sparganium minimum</i>	22.433	3110	RRR	Très rare	Ponctuel	★★★	☺☺	△△△
Végétation des bords des fossés sur tourbières alcalines	22.314	3110	RRR	Très rare	Ponctuel	★★★	☺☺	△△△
Groupement pionnier sur tourbe nue des tourbières alcalines	22.3232	3170	RR	Très rare	Ponctuel	★★★	☺☺	△△△
Cariçaie à <i>Carex acutiformis</i>	53.212	-	-	Assez commun	0,36	★★	☺☺☺	△△
Cariçaie à <i>Carex riparia</i>	53.213	-	-	Assez commun	0,11	★★	☺☺☺	△△
Cariçaie à <i>Carex elata</i> et <i>Carex appropinquata</i>	53.2151	7230	RR	Rare	2,32	★★★	☺☺☺	△△
Végétation pionnière des tourbières alcalines	54.2	7230	R	Très rare	0,055	★★★	☺☺	△△
Roselière à <i>Cladium mariscus</i>	53.3	7210	RR	Rare	0,30	★★★	☺	△△△
Roselière sur tourbe asséchée à <i>Phragmites australis</i>	37.7	6430		Assez commun	1,63	★	☺☺	△
Prairie humide oligotrophe	37.311	6410	RR	Très rare	0,38	★★★	☺	△△△
Prairie humide	37.21	-	R	Rare	1,76	★★	☺	△△
Mégaphorbiaie mésoeutrophe à <i>Cirsium oleraceum</i>	37.1	6430	-	Assez rare	0,78	★★	☺☺☺	△
Prairie mésophile de l' <i>Arrhenatherion</i>	38.22	6510	RR	Rare	6,74	★★★	☺☺	△△
Aulnaie – frênaie marécageuse	44.91	-	RR	Rare	?	★★★	☺☺☺	△△
Frênaie – chênaie	41.3	-	-	Assez commun	6,74	★		△

Intitulé de l'habitat	Code CORINE Biotopes	Code Natura 2000	LRCA	Rareté Champagne-Crayeuse	Surface (en ha)	Valeur patrimoniale	Etat de conservation	Degré de menace
<b><u>Habitats naturels à plus faible valeur patrimoniale</u></b>								
Groupement à <i>Ranunculus trichophyllus</i>	24.43	3260		Assez commun	Ponctuel	★★	-	△△
Groupement hygrophile des fossés tourbeux	24.43	-	-	Commun	Ponctuel	★	-	△△
Roselière à <i>Glyceria fluitans</i>	?	-	-	Commun	Ponctuel	★	-	△
Groupement à <i>Sparganium erectum</i>	53.143	-	-	Commun	Ponctuel	★	-	△△
Roselière pionnière à <i>Phragmites australis</i>	53.11	-	-	Commun	0,91	★★	-	△△
Roselière à <i>Glyceria maximae</i>	53.15	-	-	Commun	0,19	★★	-	△△
Roselière à <i>Typha latifolia</i>	53.13	-	-	Commun	Ponctuel	★	-	△△
Mégaphorbiaie eutrophe à <i>Urtica dioica</i>	37.71	6430	-	Commun	0,35	★	-	△
Fruticée	31.811	-	-	Commun	5,61	★★	-	△
Saulaie sèche	31.81	-	-	Commun	1,8	★	-	△
Saulaie marécageuse	44.92	-	-	Commun	29,395	★	-	△
Betulaie	41B	-	-	Assez commun	2,61	★		△
<b><u>Habitats artificialisés</u></b>								
Plantation	87	-	-	-	0,36	★	-	-
Culture, chemin	82	-	-	-	0,44	★	-	-
					<b>64,00 ha</b>			

#### e. Dynamique et évolution actuelle

Les habitats naturels des milieux ouverts subissent plusieurs phénomènes à l'échelle de la réserve :

En l'absence de gestion, la **dynamique de boisement** est très rapide. Les 20 hectares gérés depuis 1994 par le Conservatoire bien que présentant une forte dynamique d'embroussaillage présente encore de nombreux milieux ouverts. A l'inverse, la totalité des 44 ha de marais simplement utilisés par les chasseurs et qui n'ont jamais fait l'objet de véritables opérations de gestion est envahie par les fourrés de saules, exception faite des layons régulièrement entretenus. Les activités humaines (pâturage, fauche et broyage, débroussaillage arrachage de saules...) jouent à ce titre un rôle primordial dans la non évolution des milieux ouverts vers les stades arbustifs et boisés.

Le facteur plus général est **l'assèchement progressif** des marais de Saint-Gond. Ce constat bien connu et étudié par le Conservatoire sur les parcelles qu'il gère (disparition des espèces les plus exigeantes en eau ou les plus sensibles à l'eutrophisation ou minéralisation du sol comme *Carex lasiocarpa*, *Epilobium palustre*, *Schoenus nigricans*, *Liparis Loeselii*...) est renforcé par plusieurs années très sèches depuis le début des années 2000.

Cet assèchement progressif est multi-factoriel :

- une gestion non pertinente des niveaux d'eau par le syndicat de marais ;
- un bassin versant totalement concerné par les grandes cultures ce qui engendre :
  - o un ruissellement très important des eaux de pluie chargées de matières en suspension au détriment de la percolation de l'eau pour la recharge de l'eau de la nappe de craie;
  - o une eau chargée en matière en suspension (envasement rapide des fossés) et riche en substances phytosanitaires et azotées ;
- des travaux de désenvasement et d'entretien des fossés par le syndicat de rivière qui ne prennent pas en compte la fonctionnalité écologique du marais et la fragilité du patrimoine naturel.

Ce battement de la nappe est aujourd'hui trop important pour maintenir les conditions favorables aux groupements typiques des tourbières alcalines actives. Aussi, les horizons (para-)tourbeux se minéralisent, modifiant irrémédiablement les cortèges floristiques qui y sont associés.

## 2. La Flore

### a. Etat des inventaires

Domaines	Observateurs	Années	Etat des connaissances
Champignons	-	-	0
Algues	-	-	0
Lichens	-	-	0
Bryophytes	-	-	0
Ptéridophytes	Didier B, Coppa G.	1988-1989	★★
	V. Chapuis	1996	
	S. Girard	1997	
	J. Moulinat	2002	
	N. Galand, T. Lorich, P. Detcheverry	2008	
Phanérogames	Didier B, Coppa G.	1988-1989	★★
	V. Chapuis	1996	
	S. Girard	1997	
	J. Moulinat	2002	
	N. Galand, T. Lorich, P. Detcheverry	2008	

#### Légende « état des connaissances » :

Nul (0)

Faible (★) : inventaires ne couvrant pas l'ensemble de la saison d'activité biologique ou des secteurs de la réserve

Moyen (★★) : inventaires couvrant l'ensemble d'une saison, avec éventuellement des notions d'abondance

Bon (★★★) : inventaires couvrant plusieurs saisons dans leur ensemble, avec des notions d'abondance

A ce jour, les connaissances sur la flore de la réserve restent faibles. Seuls les Ptéridophytes et les Phanérogames ont fait l'objet de véritables prospections mais sur seulement les 20 hectares gérés par le Conservatoire depuis 1994. En 2008, les premières prospections ont été réalisées sur les 44 autres hectares de la réserve et devront être poursuivies. Les stations d'espèces patrimoniales sont bien connues mais les notions d'effectifs devront être précisées. A noter aussi la cartographie des espèces patrimoniales des marais de Saint-Gond (Didier B, Coppa G., 1989) qui apportent de précieux renseignements sur les espèces végétales patrimoniales présentes sur la réserve à cette époque.

Les connaissances sur les autres taxons (Champignons, Algues, Lichens, Bryophytes) sont nulles.

### b. Méthodologie

Il a été réalisé des inventaires floristiques lors de la cartographie des différents milieux naturels. Chaque habitat a fait l'objet de prospections particulières à l'exception du secteur de culture. De plus, les différentes espèces observées ont été notées lors du cheminement de l'observateur.

### c. Commentaires et évaluation patrimoniale

260 espèces ont été inventoriées depuis 1988-1989 sur le secteur de la réserve dont 168 à nouveau observées en 2008 et 29 nouvelles espèces contactées.

16 espèces sont jugées comme patrimoniales sur la réserve (cf. tableau et fiches actions).

2 espèces sont protégées au niveau national :

- *Dianthus superbus* (Œillet superbe)
- *Ranunculus lingua* (Grande douve)

9 espèces sont protégées au niveau régional et 14 autres espèces sont considérées comme rare à très rare en Champagne-Ardenne d'après la liste rouge de Champagne-Ardenne.

Figure 6 : Synthèse des espèces végétales patrimoniales

Espèces	Effectifs 2008 (stations et nbre de pieds observés)	Statut de protection / menaces					Niveau de rareté (LR)	Valeur patrimoniale sur le site	Degré de menace sur le site
		DH	PN	PR	LRN	LRR			
Gesse des marais <i>Lathyrus palustris</i>	3 stations < 10 p.			X		X	Très rare	★★	△△△
Peucedan des marais <i>Peucedanum palustre</i>	35 stations dizaines de p.			X		X	Rare	★★	△△△
Orchis négligé <i>Dactylorhiza praetermissa</i>	17 stations 22 p.			X		X	Rarissime	★★★	△△△
Laïche paradoxale <i>Carex appropinquata</i>				X		X	Très rare	★★★	△△
Grande douve <i>Ranunculus lingua</i>	X stations centaines de pieds		X				Très rare	★★	△△△
Flûteau fausse-renoncule <i>Baldellia ranunculoides</i>	4 stations dizaines de p.			X		X	Très rare	★★★	△△△
Samole de Valérand <i>Samolus valerandi</i>	3 stations ~10 p.					X	Très rare	★★	△△△
Linaigrette à feuilles étroites <i>Eriophorum polystachion</i>	2 stations ~ 50 p.						-	★★	△△
Fougère des marais <i>Thelypteris palustris</i>	1 station ~10 p.			X		X	Très rare	★★★	△△
Cassis <i>Ribes nigrum</i>	?					X	Très rare	★★★	△△△
Saule rampant <i>Salix repens</i>	6 stations dizaines de p.			X		X	Très rare	★★★	△△△
Oeillet superbe <i>Dianthus superbus</i>	23 stations 130 p.		X			X	Rarissime	★★★	△△△
Laïche à épis distants <i>Carex distans</i>	3 stations ~10 p.					X	Très rare	★★	△△△
Oenanthe de Lachenal <i>Oenanthe lachenali</i>	7 stations ~ 30 p.					X	Très rare	★★	△△△
Rubanier nain <i>Sparganium minimum</i>	24 stations dizaines de p.			X		X	Très rare	★★★	△△△
Laiteron des marais <i>Sonchus palustris</i>	?			X		X	Très rare	★★★	△△△

**Légende :****Statut de protection / menaces**

DH : Directive « Habitats »

PN : Protection nationale

PR : Protection régionale

LRN : Liste rouge nationale

LRR : Liste rouge régionale

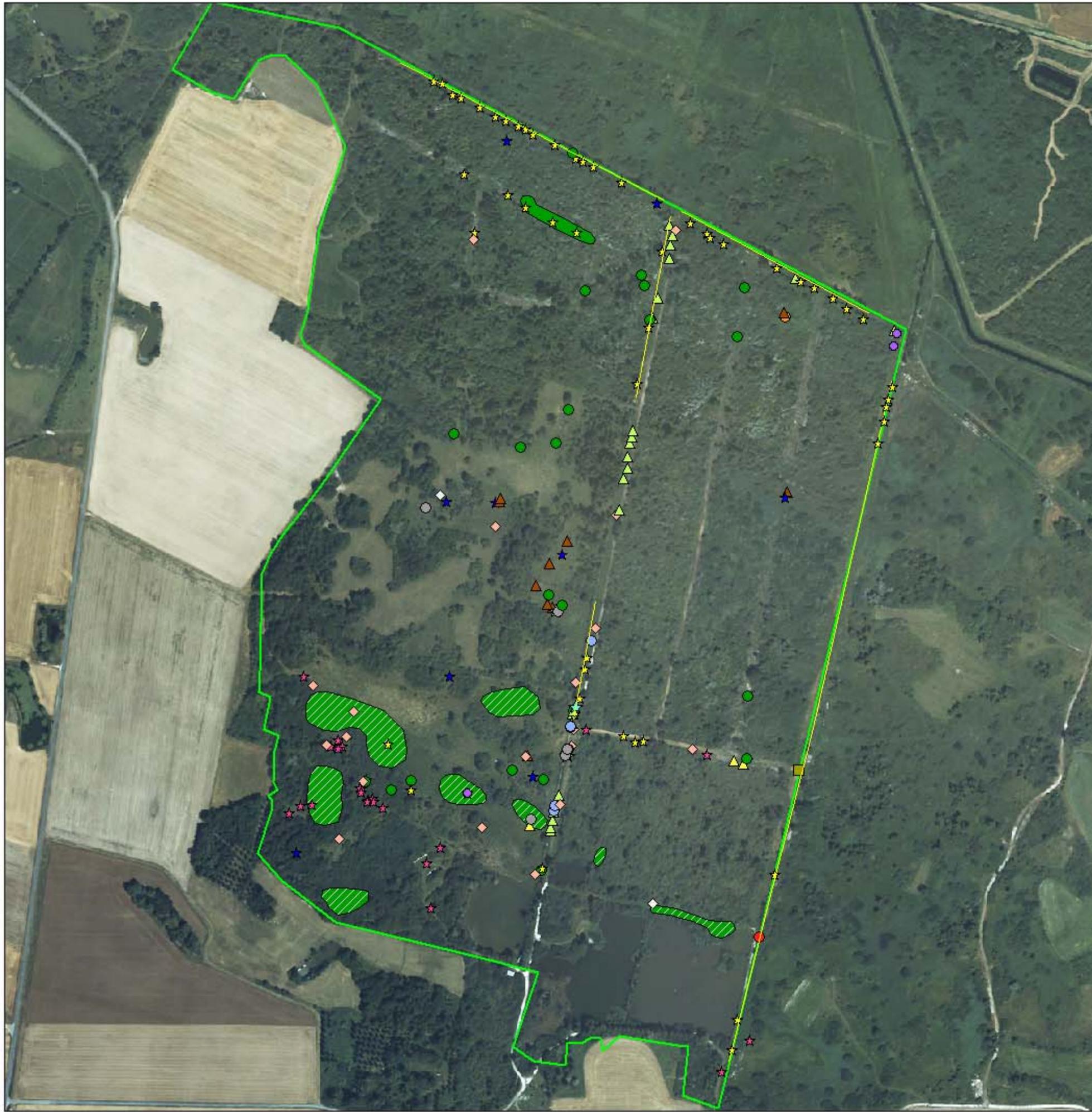
**Valeur patrimoniale :**

★★★ fort   ★★ moyen   ★ faible

**Degré de menace :**

△△△ fort   △△ moyen   △ faible

## CARTE DE REPARTITION DES ESPECES PATRIMONIALES



Périmètre de la RNR

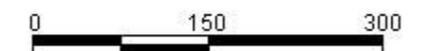


Espèces patrimoniales (stations de faible densité)

- Baldellia ranunculoides
- Carex appropinquata
- Carex distans
- Dactylorhiza praetermissa
- Dianthus superbus
- Eriophorum polystachion
- Lathyrus palustris
- Oenanthe lachenalii
- Thysselinum palustre
- Potamogeton coloratus
- Ranunculus lingua
- Ribes nigrum
- Salix repens
- Samolus valerandi
- Sparganium minimum
- Thelypteris palustris

Espèces patrimoniales (stations de forte densité)

- Carex appropinquata
- Carex appropinquata (accompagné de Thysselinum palustre)



Mètres

Plan de gestion 2010 - 2014 de la RNR  
Commune de Reuves (51)

© Conservatoire du patrimoine naturel  
de Champagne-Ardenne, 2009,  
Source IGN Orthophoto



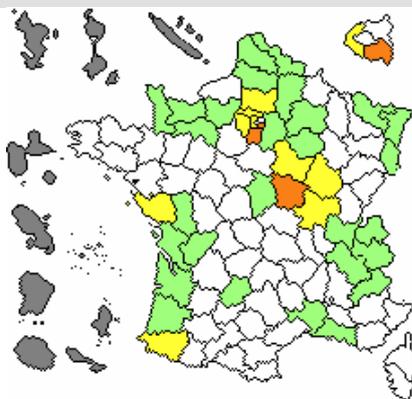
**LA GESSE DES MARAIS**  
**LATHYRUS PALUSTRIS**

**Caractéristiques de l'espèce**

*Description*

Plante vivace de 30-80 cm., glabre, à souche grêle, non rampante ; tiges étroitement ailées, grêles, grimpantes ; feuilles à 2-4 paires de folioles oblongues ou lancéolées, mucronulées ; pétioles à peine ailés, canaliculés en dessus ; vrilles rameuses ; stipules petites, linéaires-lancéolées.

Fleurs purpurines puis bleuâtres, assez grandes (13-16 mm.), 3-8 en grappes lâches sur des pédoncules égalant ou dépassant la feuille ; style droit, non tordu ; gousses de 3-4 cm. sur 7-8 mm., largement linéaires, comprimées, veinées en réseau, glabres, noirâtres à la maturité.



*Effectifs sur le site*

Faible : < 10 pieds observés en 2008

*Localisation*

Parc de pâturage sud et layon nord.

*Exigences écologiques*

•Sol tourbeux, humide

*Groupements végétaux associés à l'espèce*

•Magnocariçaies, prairies marécageuses, roselières.

**Valeur patrimoniale**

★★

*Statut protection / menace*

Directive « Habitat » :

Protection nationale :

→ **Protection régionale : Oui**

Liste rouge nationale :

→ **Liste rouge régionale : Oui**

*Niveau de rareté*

Espèce très rare et très menacée dans l'ensemble de la région.

**Degré de menaces**

△△△

*Tendances d'évolution* ↘

*Menaces*

- Assèchement du marais
- Minéralisation / eutrophisation du sol
- Absence de gestion (embroussaillage)

**LE PEUCEDAN DES MARAIS**  
**PEUCEDANUM PALUSTRE**

**Caractéristiques de l'espèce**

**Description**

Plante vivace d'environ 1 mètre, glabre, à souche épaisse, non chevelue ; tige robuste, cannelée, largement creuse ; feuilles molles, vertes en dessus, pâles en dessous, à pétiole cylindrique, subcanaliculé, les inférieures 3-4 fois pennatiséquées, découpées en lanières courtes, lancéolées-linéaires, à pointe calleuse

Flours blanches, en ombelles grandes, à 15-30 rayons, pubescents en dedans ; involucre et involuclle à folioles réfléchies, nombreuses, linéaires-lancéolées, membraneuses aux bords ; styles plus longs que le stylopode discordes ; fruit longuement pédicellé, elliptique, émarginé au sommet, long de 5-6 mm., à bord étroit.

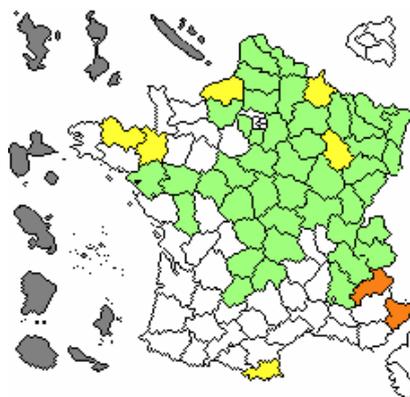


Photo : P. Detcheverry, 2008

**Effectifs sur le site**

Espèce bien représentée et régulièrement observée dans les dépressions humides où se développe les magnocaricaies (plusieurs dizaines de pieds)

**Localisation**

35 stations disséminées dans les dépressions humides de la réserve

**Exigences écologiques**

- Hémicryptophyte, parfois héliophyte
- Milieux paratourbeux alcalins

**Groupements végétaux associés à l'espèce**

- Magnocaricaie à *Carex appropinquata* et *C. elata*.

**Valeur patrimoniale**

★★

**Statut protection / menace**

Directive « Habitat » :

Protection nationale :

→ **Protection régionale : Oui**

Liste rouge nationale :

→ **Liste rouge régionale : Oui**

**Niveau de rareté**

Espèce rare dans toute la région sauf dans la Marne où les stations sont encore relativement nombreuses. Espèce très rare dans l'Aube.

**Degré de menaces**

△△△

**Tendances d'évolution** ↘

**Menaces**

- Assèchement du marais
- Minéralisation / eutrophisation du sol
- Absence de gestion (embroussaillage)

## L'ORCHIS NEGLIGE

### *DACTYLORHIZA PRAETERMISSA*

#### Caractéristiques de l'espèce

##### Description

Plante vivace, robuste, en rosette. Feuilles (5 à 10) dressées, longues et larges ; en général non maculées ; les supérieures bractéiformes.

Inflorescence dense, cylindrique ou conique ; fleurs nombreuses, lilas ou rose-violacé ; bractées florales égalant ou dépassant les fleurs ; sépales latéraux ovales-allongés, parfois maculés de pourpre, étalés ou dressés verticalement ; sépale dorsal connivent avec les deux pétales dorsaux ; labelle plus large que long, souvent faiblement trilobé, presque cordiforme, plan ou plié en long, à centre et base plus clairs et maculés de taches violacées, à marges violet-sombre, lobes latéraux faiblement denticulés, lobe médian plutôt court et dentiforme ; éperon long de 7 à 12 mm, épais (2 à 3,5 mm), conique, dirigé vers le bas, un peu plus court que l'ovaire.



Photo : P. Detcheverry, 2008

##### Effectifs sur le site

17 stations / 22 pieds observés en 2008

##### Localisation

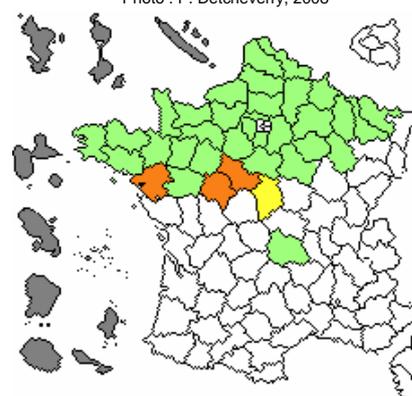
Observés dans les secteurs de prairies humides (*Molinion*) et sur les layons de chasse

##### Exigences écologiques

- Substrat oligotrophe humide
- Généralement sur sols plutôt basiques

##### Groupements végétaux associés à l'espèce

- Prairies humides non amendées (*Molinion*)



#### Valeur patrimoniale

★★★

##### Statut protection / menace

Directive « Habitat » :

Protection nationale :

→ **Protection régionale : Oui**

Liste rouge nationale :

→ **Liste rouge régionale : Oui**

##### Niveau de rareté

Espèce rarissime dans l'ensemble de la région, mise à part dans la Marne où elle est plus fréquente mais toujours menacée. Espèce encore assez bien représentée sur les Marais de Saint-Gond mais en régression aussi.

#### Degré de menaces

△△△

##### Tendances d'évolution



##### Menaces

- Assèchement du marais
- Minéralisation / eutrophisation du sol
- Absence de gestion (embroussaillage)

**LA LAICHE PARADOXALE**  
**CAREX APPROPINQUATA**

**Caractéristiques de l'espèce**

**Description**

Plante vivace de 40-80 cm., glabre, à souche courte gazonnante ; tige entourée de fibres brunâtres, grêle, trigone, à faces convexes, scabre au sommet ; feuilles planes, étroites (2-3 mm.), scabres ; inflorescence en panicule étroite, lâche à la base, fauve, formée d'épillets nombreux, ovoïdes, mâles au sommet ; bractées aristées ; écailles ovales-aiguës, étroitement scarieuses ; 2 stigmates ; utricules étalés-dressés, bruns, petits (3 mm.), ovales-triangulaires, biconvexes, fortement nervés, à bec court, non bordé, bidenté, égalant l'écaille.



Photo : P. Detcheverry, 2008

**Effectifs sur le site**

**Localisation**

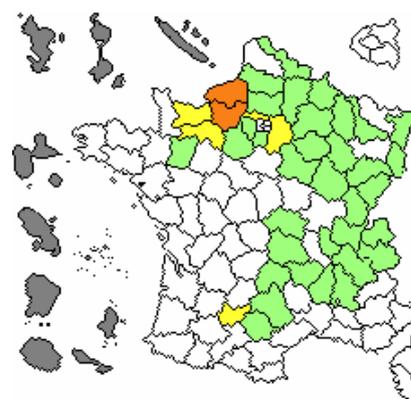
Cf. cartes de répartition en France  
 RNR Reuves

**Exigences écologiques**

•Hémicryptophyte cespiteuse

**Groupements végétaux associés à l'espèce**

•Marais tourbeux alcalins (magnocaricaie à *Carex appropinquata*)



**Valeur patrimoniale**

★★★

**Statut protection / menace**

Directive « Habitat » :

Protection nationale :

→ **Protection régionale : Oui**

Liste rouge nationale :

→ **Liste rouge régionale : Oui**

**Niveau de rareté**

Espèce très rare dans l'ensemble de la région, stations assez nombreuses dans les tourbières de la Marne mais populations souvent dépérissantes.

**Degré de menaces**

△△

**Tendances d'évolution**



**Menaces**

- Assèchement du marais
- Minéralisation / eutrophisation du sol
- Absence de gestion (embroussaillage)

## LA GRANDE DOUVE

### *RANUNCULUS LINGUA*

#### Caractéristiques de l'espèce

##### Description

Souche vivace, stolonifère ; tige d'environ 1 mètre, dressée, creuse, rameuse, glabre ou pubescente au sommet ; feuilles très longues, lancéolées-acuminées, entières ou dentelées, demi-embrassantes, les submergées ovales en coeur ; pédoncules opposés aux feuilles, non sillonnés, à poils appliqués.

Fleurs jaunes, grandes, longuement pédonculées ; sépales poilus ; réceptacle glabre ; carpelles en tête globuleuse, comprimées, carnés, à bec large, court, persistant.



Photo : P. Detchevry, 2008

##### Effectifs sur le site

Plusieurs centaines de pieds

##### Localisation

Plus grosses populations dans les fossés et le layon récemment créé au nord-ouest de la réserve.

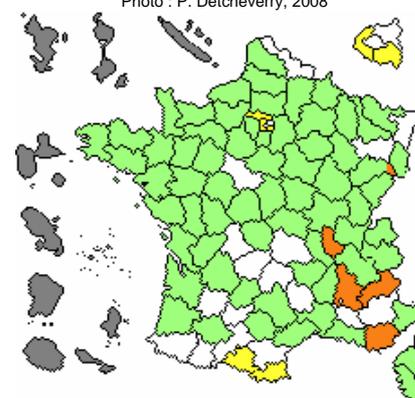
Populations plus petites et disséminées sur les parcs de pâturage.

##### Exigences écologiques

•Substrat (para-)tourbeux

##### Groupements végétaux associés à l'espèce

•Roselières, magnocaricaies



#### Valeur patrimoniale

★★

##### Statut protection / menace

Directive « Habitat » :  
 → **Protection nationale : Oui**  
 → **Protection régionale : Oui**

Liste rouge nationale :

Liste rouge régionale :

##### Niveau de rareté

Espèce très rare sur l'ensemble du territoire. Encore assez fréquente sur les marais de Saint-Gond.

#### Degré de menaces

△△

##### Tendances d'évolution =

##### Menaces

- Assèchement du marais
- Absence de gestion (embroussaillage)

## LE FLUTEAU FAUSSE RENONCULE

### BALDELLIA RANUNCULOIDES

#### Caractéristiques de l'espèce

##### Description

Petite plante vivace, herbacée (de 7-8 à une vingtaine de cm), à tige souterraine courte ; tiges généralement dressées, parfois rampantes et s'enracinant aux nœuds (subsp. repens). Feuilles en rosette basale ; feuilles dressées, simples, entières, à limbe ovale-allongé, étroit, aigu au sommet, atténué à la base en un long pétiole engainant.



Photo : P. Detcheverry, 2008

Fleurs pédonculées, solitaires ou réunies en ombelle de 3 à 10 fleurs ; assez grandes (jusqu'à 2 cm de diamètre); 3 petits tépales externes vert-rougeâtre, 3 grands tépales internes rose pâle ou blanchâtres, en général maculés de jaune d'or au centre ; étamines nombreuses ; carpelles nombreux, anguleux, acuminés, en tête subsphérique ; fruit : polyakène.

##### Effectifs sur le site

4 stations pour à peine quelques dizaines de pieds.

##### Localisation

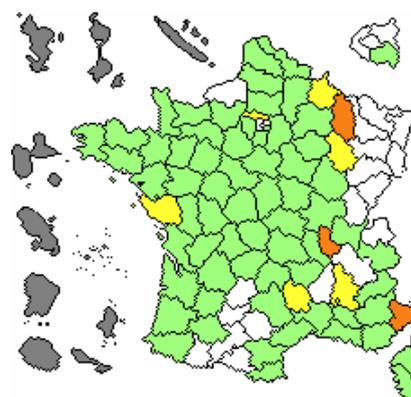
Localisé sur le fossé central de la réserve

##### Exigences écologiques

- Eau mésotrophe neutrocline à acidocline
- Fluctuation du niveau d'eau entre été et hiver
- Sols nus

##### Groupements végétaux associés à l'espèce

- Végétation aquatique des fossés, des étangs et des mares à niveau variable, dans la zone de balancement des eaux



#### Valeur patrimoniale

★★★

##### Statut protection / menace

Directive « Habitat » :

Protection nationale :

→ **Protection régionale : Oui**

Liste rouge nationale :

→ **Liste rouge régionale : Oui**

##### Niveau de rareté

Espèce très rare dans l'ensemble de la région. Rare sur les marais de Saint-Gond (certainement en train de disparaître)

#### Degré de menaces

△△△

##### Tendances d'évolution ↘

##### Menaces

- Assèchement du marais (et des fossés où est observée cette espèce)
- Eutrophisation et envasement des fossés
- Absence de gestion (embroussaillage par les fourrés de saules)

## LA SAMOLE DE VALERAND

### *SAMOLUS VALERANDI*

#### Caractéristiques de l'espèce

##### Description

Plante vivace de 20-60 cm., glabre, à souche courte et fibreuse ; tiges dressées, cylindriques, creuses, peu rameuses ; feuilles radicales en rosette, les caulinares alternes, toutes obovales, atténuées en pétiole, entières, d'un vert pâle.

Fleurs blanches, petites (3 mm. de diam.), en grappes terminales formant une panicule longue et étroite ; pédoncules coudés et munis d'une bractéole un peu au-dessus du milieu ; calice à tube subglobuleux soudé avec l'ovaire, à 5 dents triangulaires ; corolle en coupe, à tube court, à gorge munie de 5 écailles alternant avec 5 lobes dépassant un peu le calice ; capsule globuleuse, incluse, s'ouvrant au sommet par 5 valves ; graines nombreuses.



Photo : P. Detcheverry, 2008

##### Effectifs sur le site

~10 pieds observés en 2008 (3 stations).  
Effectif certainement plus important (espèce discrète).

##### Localisation

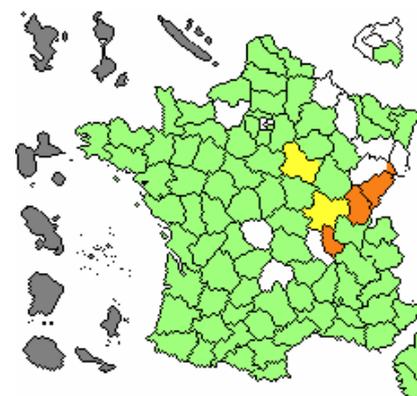
3 stations observées sur le layon central et le parc de pâturage nord.

##### Exigences écologiques

- Substrat nu, minéral à tourbeux, subissant une exondaison en été.

##### Groupements végétaux associés à l'espèce

- Secteurs mis à nu ou piétinés des magnocaricaie, moliniaie et berge des fossés.



#### Valeur patrimoniale

★★

##### Statut protection / menace

Directive « Habitat » :

Protection nationale :

Protection régionale :

Liste rouge nationale :

→ **Liste rouge régionale : Oui**

##### Niveau de rareté

Espèce très rare et en forte régression dans l'ensemble de la région. Encore bien présente sur les marais de Saint-Gond.

#### Degré de menaces

△△△

##### Tendances d'évolution ↘

##### Menaces

- Assèchement du marais
- Eutrophisation et envasement des fossés
- Absence de gestion (embroussaillage par les fourrés de saules)

## LA LINAIGRETTE A FEUILLES ETROITES

### *ERIOPHORUM POLYSTACHION*

#### Caractéristiques de l'espèce

##### Description

Plante vivace de 30-60 cm., glabre, à souche rampante-stolonifère ; tiges subcylindriques, lisses, feuillées ; feuilles allongées, linéaires-caniculées, trigones dans le haut, larges de 3-6 mm., à bords presque lisses ; capitules 2-6 en ombelle, penchés après la floraison, à pédoncules inégaux, longs ou courts, lisses et glabres ; épillets longs de 10-11 mm., ovales lancéolés, brunâtres ; soies longues de 3-4 cm. ; akène brun, elliptique-lancéolé, atténué au sommet et apiculé.



Photo : P. Detchevery, 2009

##### Effectifs sur le site

2 stations pour ~50 pieds

##### Localisation

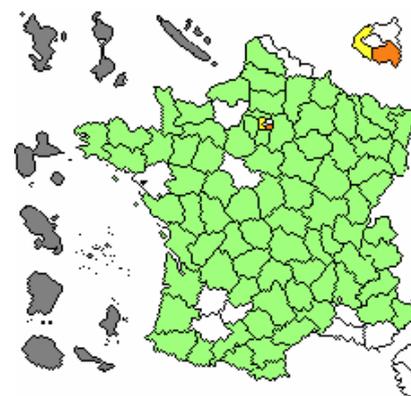
Station principale située parc nord + une petite station au nord de l'étang de pêche en bordure de layon

##### Exigences écologiques

•Substrat

##### Groupements végétaux associés à l'espèce

•Bord des eaux oligotrophes et acides, bas-marais à sphaignes, tourbières bombées en activité, landes tourbeuses, prairies acides négligées, faciès d'acidification des tourbières alcalines



#### Valeur patrimoniale

★★

##### Statut protection / menace

Directive « Habitat » :

Protection nationale :

Protection régionale :

Liste rouge nationale :

Liste rouge régionale :

##### Niveau de rareté

Bien que cette espèce soit à l'échelle nationale fréquente, elle reste rare en contexte alcalin (faciès d'acidification ?) et les populations connues sur les marais de Saint-Gond restent peu importantes.

#### Degré de menaces

△△△

##### Tendances d'évolution =

##### Menaces

- Assèchement du marais
- Absence de gestion (embroussaillage par les fourrés de saules)

**LA FOUGERE DES MARAIS**  
**THELYPTERIS PALUSTRIS**

**Caractéristiques de l'espèce**

*Description*

Fougère vivace de 30 à 100 cm de hauteur, à souche grêle noirâtre et rhizome traçant. Frondes oblongues-lancéolées, peu rétrécies à la base, pennatifides, divisées une fois ; longs pétioles minces, cassants, canaliculés, d'un blanc jaunâtre, sans écailles ; limbe mou, fragile, de texture fine, glabre, vert tendre et peu réduit à la base ; segments entiers ou denticulés au sommet, confluent à la base ; bords à peine roulés au dessous ; segments proches du rachis plus grands que les autres ; feuilles fertiles un peu plus grandes, plus coriaces, à pinnules triangulaires et à bords très enroulés vers la face inférieure.



Photo : P. Detcheverry, 2008

Sores de petite taille, devenant un peu confluent, à indusie caduque. Sporulation de juin à août.

*Effectifs sur le site*

~10 pieds observés en 2008

*Localisation*

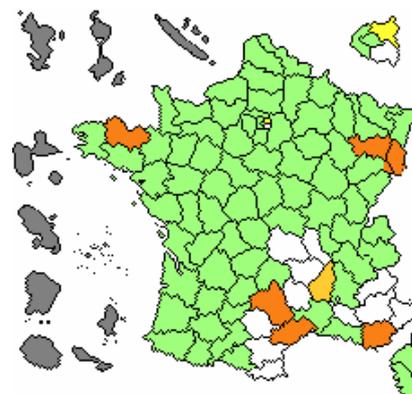
1 station en bordure de fossé (limite communale avec Broussy-le-Grand)

*Exigences écologiques*

- Substrat (para-)tourbeux, acidophile à alcalin

*Groupements végétaux associés à l'espèce*

- Boulaie, caricaie, roselière à Phragmite



**Valeur patrimoniale**

★★★

*Statut protection / menace*

Directive « Habitat » :

Protection nationale :

→ **Protection régionale : Oui**

Liste rouge nationale :

→ **Liste rouge régionale : Oui**

*Niveau de rareté*

Espèce très rare dans l'ensemble de la région mais de belles populations localement (plateau de Langres et tourbières de Champagne comme c'est le cas sur les marais de Saint-Gond)

**Degré de menaces**

△△

*Tendances d'évolution*



*Menaces*

- Assèchement du marais
- Absence de gestion (embroussaillage par les fourrés de saules)

## LE CASSIS

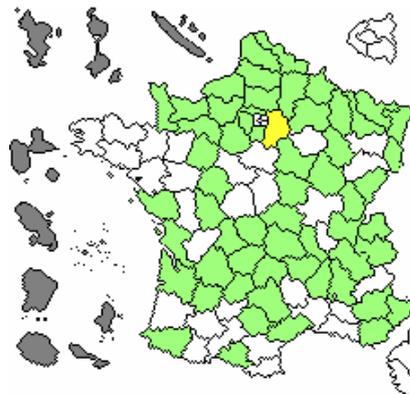
### *RIBES NIGRUM*

#### Caractéristiques de l'espèce

##### Description

Sous-arbrisseau de 1 m. à 1 m. 50, non épineux, hermaphrodite, parsemé sur les feuilles en dessous, sur les bourgeons et sur les fruits de glandes jaunes odorantes ; feuilles palmatilobées, à 3-5 lobes triangulaires, dentés, pubescentes en dessous.

Fleurs rougeâtres, en grappes axillaires toujours pendantes ; bractées velues, lancéolées-aiguës, plus courtes que les pédicelles ; calice en cloche, tomenteux en dehors, ponctué-glanduleux, à sépales oblongs, obtus, réfléchis en dehors ; pétales obovales, deux fois plus courts que les sépales ; baies noires, ponctuées, à saveur et odeur aromatiques.



##### Effectifs sur le site

?

##### Localisation

?

##### Exigences écologiques

•Substrat minéral à paratourbeux

##### Groupements végétaux associés à l'espèce

•Bois humides, aulnaies et frênaies

#### Valeur patrimoniale

★★★

##### Statut protection / menace

Directive « Habitat » :

Protection nationale :

Protection régionale :

Liste rouge nationale :

➔ **Liste rouge régionale : Oui**

##### Niveau de rareté

Espèce très rare dans l'ensemble de la région.

#### Degré de menaces

△△△

Tendances d'évolution = (↗?)

##### Menaces

•Coupe rase des boisements ?

## LE SAULE RAMPANT

### SALIX REPENS

#### Caractéristiques de l'espèce

##### Description

Sous-arbrisseau de 20-80 cm., à tige souterraine rampante, à rameaux étalés ou redressés, grêles, effilés, pubescents ; feuilles petites, subsessiles, ovales, oblongues ou lamcées-linéaires, entières, soyeuses-argentées et faiblement nervées en dessous, noircissant sur le sec.

Chatons précoces, petits, ovoïdes ou oblongs, subsessiles, à écailles velues, discolores, brunâtres au sommet ; 2 étamines libres, à anthères jaunes ; style court ; capsule tomenteuse ou glabre, conique, 4 pédicelle à la fin 3-4 fois plus long que la glande.



Photo : P. Detcheverry, 2006

##### Effectifs sur le site

6 stations (espèce certainement plus présente) - Plusieurs dizaines de pieds

##### Localisation

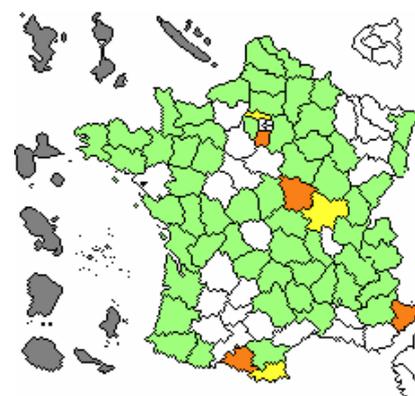
Disséminé principalement sur les secteurs de prairies humides des parcs de pâturage

##### Exigences écologiques

- Substrat tourbeux à minéral
- Hygrophile à mésogyrophile, acidocline à alcalin

##### Groupements végétaux associés à l'espèce

- Prairies humides (*Molinion*)



#### Valeur patrimoniale

★★★

##### Statut protection / menace

Directive « Habitat » :

Protection nationale :

Protection régionale :

Liste rouge nationale :

→ Liste rouge régionale : **Oui**

##### Niveau de rareté

Espèce très rare dans l'ensemble de la région. Effectifs cependant très importants sur les marais de Saint-Gond.

#### Degré de menaces

△△△

##### Tendances d'évolution ↘

##### Menaces

- Embroussaillage

## L'ŒILLET SUPERBE

### DIANTHUS SUPERBUS

#### Caractéristiques de l'espèce

##### Description

Plante vivace, glabre ; tiges de 30-80 cm., arrondies, rameuses dans le haut ; feuilles molles, lancéolées-linéaires, aiguës, les inférieures subobtus, à 3 nervures.

Fleurs roses ou lilacées, grandes, odorantes, solitaires ou géminées, en panicule ; écailles du calicule largement ovales, à arête égalant le quart du calice ; calice un peu atténué au sommet, strié dans toute sa longueur ; pétales non contigus, laciniés jusqu'au delà du milieu en franges capillaires, à partie non divisée oblongue ; capsule cylindrique.



Photo : P. Detcheverry, 2008

##### Effectifs sur le site

23 stations pour ~130 pieds

##### Localisation

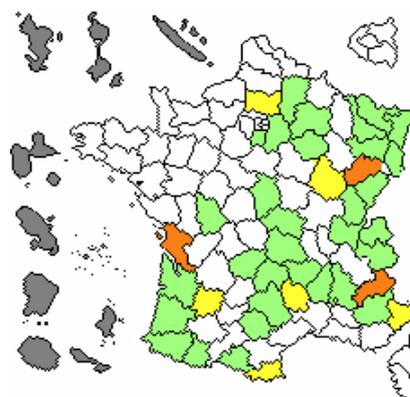
Disséminés sur les pourtours et le centre des sécherons ainsi que sur les layons

##### Exigences écologiques

- Substrat minéral à (para-)tourbeux
- Hygrophile à mésohygrophile

##### Groupements végétaux associés à l'espèce

- Prairies fraîches ou humides (*Molinion*)



#### Valeur patrimoniale

★★★

##### Statut protection / menace

- Directive « Habitat » :
- **Protection nationale : Oui**
- Protection régionale :
- Liste rouge nationale :
- **Liste rouge régionale : Oui**

##### Niveau de rareté

Espèce rarissime dans l'ensemble de la région puisque présente seulement dans les marais de Saint Gond (population assez importante localement comme c'est le cas sur la réserve).

#### Degré de menaces

△△△

##### Tendances d'évolution

=

##### Menaces

- Absence de gestion (boisement des prairies)

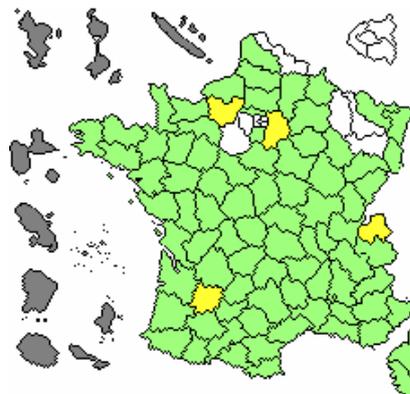
## LA LAICHE A EPIS DISTANTS

### CAREX DISTANS

#### Caractéristiques de l'espèce

##### Description

Plante vivace de 30-70 cm., glabre, à souche gazonnante ; tige trigone, lisse ; feuilles glaucescentes, larges de 2-5 mm., rudes, à ligule oblongue ; épi mâle solitaire, cylindracé, brun fauve ; 2-4 épis femelles tous écartés, oblongs-cylindriques (2-3 cm.), denses, dressés, courtement pédonculés ; bractées engainantes, foliacées, plus courtes que la tige ; écailles brun rougeâtre, ovales-mucronulées ; 3 stigmates ; utricules verdâtres ponctués de brun, dressés, ovales-trigones (4-5 mm.), à 3-4 nervures sur chaque face latérale, à bec scabre cilié bifide, dépassant l'écaille ; akène à bec arqué.



##### Effectifs sur le site

3 stations - ~ 10 pieds

##### Localisation

Secteur de moliniaie dans le parc sud et 2 stations proches sur une dépression humide d'un layon transversal

##### Exigences écologiques

- Substrat (para-)tourbeux
- Oligotrophie du sol très humide

##### Groupements végétaux associés à l'espèce

- Marécages, prairies humides (*Molinion*), suintements

#### Valeur patrimoniale

★★

##### Statut protection / menace

Directive « Habitat » :

Protection nationale :

Protection régionale :

Liste rouge nationale :

→ **Liste rouge régionale : Oui**

##### Niveau de rareté

Espèce très rare et en voie de raréfaction généralisée dans l'ensemble de la région. Menacée de disparition aussi sur les marais de saint-Gond.

#### Degré de menaces

△△△

##### Tendances d'évolution ↘

##### Menaces

- Assèchement du marais
- Absence de gestion

## L'OENANTHE DE LACHENAL

### *OENANTHE LACHENALII*

#### Caractéristiques de l'espèce

##### Description

Plante vivace de 50-80 cm., glauque, à fibres radicales charnues, filiformes ou renflées à l'extrémité en massue allongée ; tige assez grêle, dure, pleine ou un peu creuse supérieurement, faiblement sillonnée ; feuilles bipennatiséquées, les inférieures à segments obovales ou oblong en coin, les caulinaires à lobes linéaires.

Fleurs blanches, les extérieures à peine rayonnantes à pétales arrondis à la base, fendus jusqu'au milieu ; ombelles petites à 7-12 rayons toujours grêles ; involucre nul ou à 1-5 folioles caduques ; ombellules frutifères convexes ; styles égalant la moitié du fruit ; fruit oblong, atténué et sans anneau à la base.



Photo : P. Detchevery, 2008

##### Effectifs sur le site

7 stations - ~30 pieds (espèce certainement plus représentée)

##### Localisation

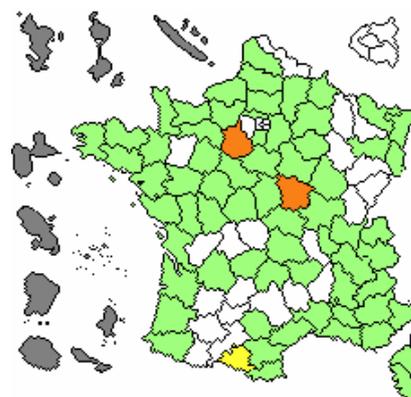
Disséminée dans les secteurs de prairies humides et de magnocaricaies

##### Exigences écologiques

- Espèce un peu halophile, hygrophile à mésohygrophile.
- Substrat tourbeux à minéral

##### Groupements végétaux associés à l'espèce

- Magnocaricaie, roselière à Phragmite, prairies humides



#### Valeur patrimoniale

★★

##### Statut protection / menace

Directive « Habitat » :

Protection nationale :

Protection régionale :

Liste rouge nationale :

→ **Liste rouge régionale : Oui**

##### Niveau de rareté

Espèce très rare et en forte régression dans l'ensemble de la région.

#### Degré de menaces

△△△

##### Tendances d'évolution



##### Menaces

- Assèchement du marais
- Eutrophisation / minéralisation du sol
- Absence de gestion (embroussaillage)

## LE RUBANIER NAIN

### SPARGANIUM MINIMUM

#### Caractéristiques de l'espèce

##### Description

Plante vivace de 20-60 cm., glabre, à tige simple, grêle, ordinairement submergée ; feuilles d'un vert pâle, étroites (2-5 mm.), planes, transparentes, flottantes ou tombantes, à peine dilatées à la base ; capitules en grappe simple, ordinairement 1 seul mâle, les femelles 2-3, petits, sessiles ou subsessiles ; écailles dentées-érodées ; stigmate court, obovale-oblong ; fruits sessiles, petits, ovoïdes, assez bru



Photo : P. Detcheverry, 2008

##### Effectifs sur le site

24 stations – plusieurs dizaines de pieds.

##### Localisation

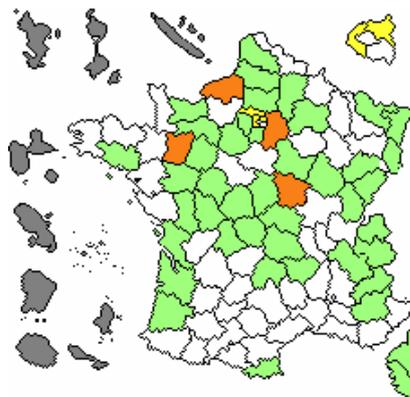
Fossé central principalement + 2 petites stations sur le fossé nord.

##### Exigences écologiques

- Eau oligo-mésotrophe, neutrocline souvent dans des tourbières ou des landes tourbeuses

##### Groupements végétaux associés à l'espèce

- Groupements aquatiques des fossés



#### Valeur patrimoniale

★★★

##### Statut protection / menace

Directive « Habitat » :

Protection nationale :

→ **Protection régionale : Oui**

Liste rouge nationale :

→ **Liste rouge régionale : Oui**

##### Niveau de rareté

Espèce très rare dans l'ensemble de la région.

#### Degré de menaces

△△△

##### Tendances d'évolution ↘

Menaces •

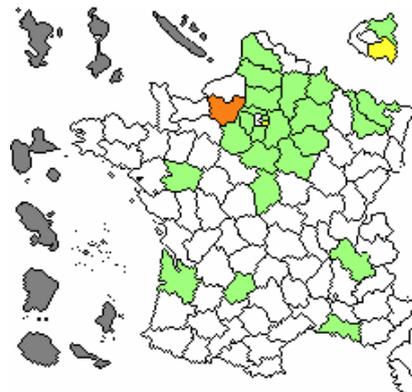
**LE LAITERON DES MARAIS**  
**SONCHUS PALUSTRIS**

**Caractéristiques de l'espèce**

*Description*

Plante vivace à tige de 2-3 mètres, robuste, dressée, simple, glabre, poilue-glanduleuse au sommet. Feuilles assez étroitement lancéolées, acuminées, indivises ou offrant de chaque côté vers la base ou au-dessous de leur milieu 1-2 ou 3 lobes profonds lancéolés, souvent réfléchis, denticulés, embrassantes, à oreillettes lancéolées, aiguës.

Involucre hispide-glanduleux ; capitules pédonculés en corymbe étalé ; achaines jaunâtres oblongs, subprismatiques, longs de 3 1/2 mm environ, faiblement striés transversalement ; fleurs jaunes.



*Effectifs sur le site*

1 station (3 pieds). Certainement d'autres stations.

*Localisation*

Layon intermédiaire au nord de la réserve (layon non broyé tous les ans)

*Exigences écologiques*

•Substrat tourbeux

*Groupements végétaux associés à l'espèce*

•Marais tourbeux, roselières

**Valeur patrimoniale**

★★★

*Statut protection / menace*

Directive « Habitat » :

Protection nationale :

➔ **Protection régionale : Oui**

Liste rouge nationale :

➔ **Liste rouge régionale : Oui**

*Niveau de rareté*

Espèce très rare dans l'ensemble de la région (marais de Champagne crayeuse et Champagne humide)

**Degré de menaces**

△△△

*Tendances d'évolution* ➔

*Menaces*

•Embroussaillage par la roselière

### 3. La Faune

#### a. Etat des inventaires

Domaines	Observateurs	Années	Etat des connaissances
Oiseaux	Dubief L. et Thiollay J-M.	1995	★★
	Girard S.	1997	
	Zabinski D.	2003/2004	
Mammifères	Roussel L.	1996	★
	Girard S.	1997	
	Parise C.	2008	
Reptiles	Divers	/	★
Amphibiens	Lang E.	1997	★★
Orthoptères	Roussel L.	1996	★
	Galand N.	2007	
Odonates	Roussel L.	1996	★★
	Girard S.	1997	
	Galand N.	2007/2008	
Lépidoptères	Roussel L.	1996	★
	Girard S.	1997	
	Galand N.	2007/2008	
Coléoptères	Girard S.	1997	★

#### Légende « état des connaissances » :

Nul (0)

Faible (★) : inventaires ne couvrant pas l'ensemble de la saison d'activité biologique ou des secteurs de la réserve

Moyen (★★) : inventaires couvrant l'ensemble d'une saison, avec éventuellement des notions d'abondance

Bon (★★★) : inventaires couvrant plusieurs saisons dans leur ensemble, avec des notions d'abondance

Les connaissances récoltées sur la faune sont faibles, voire moyennes pour certains groupes et datent presque toutes d'une dizaine d'années à l'exception des inventaires réalisées sur les odonates et les orthoptères (Galand N., 2007) mais ces prospections ne concernent qu'une partie de la réserve et les notions d'abondance sont peu développées. Des prospections spécifiques à chaque groupe faunistique dans les années à venir permettront de compléter les listes existantes.

Bien que les Amphibiens soient assez bien connus (Lang E., 1997), les connaissances sur les Reptiles restent faibles.

Les Mammifères n'ont pas fait l'objet d'études très poussées et les données sont à ce jour anciennes et doivent faire l'objet de compléments. Plus particulièrement, les Chiroptères et les Micro-mammifères doivent faire l'objet d'inventaires afin de préciser les espèces sur la réserve naturelle. Des prospections chiroptères au détecteur (plusieurs points d'écoute) ont été réalisées en 2008 (Parise C., 2008) mais doivent être poursuivies dans les années à venir.

L'Avifaune est assez bien connue. L. Dubief et J-M. Thiollay (1995), S. Girard (1997) et D. ZABINSKY (2003-2004) avaient réalisé des inventaires sur certains secteurs de la réserve. Mais ces données datent également et il est donc urgent de mettre en œuvre un nouvel inventaire afin de compléter et mettre à jour les données et posséder des notions d'abondance pour les espèces patrimoniales.

### c. Oiseaux

#### ◆ Une renommée historique des marais de Saint-Gond

Anciennement, les marais de Saint Gond représentaient un site d'importance historique pour l'avifaune de France.

Quelques estimations fournies par Erard et Spitz (1960) permettent d'évaluer le caractère exceptionnel des populations de l'avifaune en 1960 :

- 3500 couples de Locustelle tachetée (*Locustella naevia*)
- 6500 couples de Locustelle luscinoïde (*Locustella luscinoïdes*) ;
- 4000 couples de rousserolle effarvatte (*Acrocephalus scirpaceus*) ;
- 12000 couples de Phragmite des Joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*).

D'autres observations datant de 1960 et 1961 soulignent encore cet intérêt (THIOLLAY, comm.pers) :

- les trois espèces de marouettes (*Porzana sp.*) étaient nicheuses ;
- 19 nids de Faucon hobereau (*Falco subbuteo*) étaient observés à cette époque ;
- 42 nids de busards (les espèces confondues) en 1961 ;
- c'était un des plus grands centres de reproduction de bécassines (*Galinago gallinago*) de Champagne-Ardenne ;
- les canards (*Anas sp.*) se comptaient par centaines...

Les marais de Saint Gond ont aussi été le seul site en France de nidification du Phragmite aquatique (*Acrocephalus paludicola*) (ERARD C., 1961).

#### ◆ Une chute des populations

Les travaux d'ERARD et JARRY en 1978 montrent que 35 % des espèces liées aux milieux palustres ont disparu depuis le début des travaux d'assèchement et 21% accusent une diminution.

Les observations réalisées ces dernières années confirment la chute des effectifs des espèces les plus liées à la présence de l'eau, voire la disparition de certaines d'entre elles :

- Blongios nain (*Sylvia atricapilla*) ;
- Grand Butor (*Butaurus stellaris*) ;
- Râle des Genêts (*Crex Crex*) ;
- Marouettes (*Porzana sp.*)
- ...°

Par contre les espèces de milieux fermés ou en cours de fermeture sont plus abondantes qu'auparavant :

- Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*) ;
- Fauvette grisette (*Sylvia communis*) ;
- Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*) ;
- Merle noir (*Turdus merula*)...

Sur les plans d'eau, on observe encore quelques espèces typiques des milieux aquatiques, mais en nombre beaucoup plus faible que dans les années 1960 :

- Canard colvert (*Anas platyrhynchos*) ;
- Sarcelle d'été (*Anas querquedula*) ;
- Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*) ;
- Gallinule poule d'eau (*Gallinula chloropus*) ;
- Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*).

#### ◆ Avifaune de la réserve naturelle

Les prospections réalisées en 1995 par Dubief et Thiollay, ainsi qu'en 1997 par Girard et 2003-2004 par Zabinski font état de 44 espèces d'oiseaux recensées, dont 29 oiseaux nicheurs sur les 20 hectares de marais alors géré par le Conservatoire.

3 espèces nichant ou étant nicheur potentiel sur le site sont inscrites sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de Champagne-Ardenne. Il s'agit du Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*), du Phragmite des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*) et de la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) (cette dernière régulièrement observée depuis 2004).

Les habitats d'espèces patrimoniales sont donc :

- les grandes surfaces de marais (magnocaricaie, roselière avec un peu de fourrés de saules) pour le Busard des roseaux (nécessité de peu de dérangement) et le Phragmite des joncs ;
- les sécherons avec une végétation prairiale piquetée de fruticée plus ou moins dense pour la Pie-grièche écorcheur.

Ces données assez anciennes ou fragmentaires doivent être complétées.

#### b. Mammifères

##### ◆ Ongulés

Le Chevreuil (*Capreolus capreolus*) et le Sanglier (*Sus scrofa*) sont régulièrement observés sur la réserve.

##### ◆ Insectivores

Cet ordre englobe les *Erinaceidae* (hérissons), les *Talpidae* (taupes) et les *Soricidae* (musaraignes). Ils ont en commun leur régime alimentaire à base d'insectes. Ces taxons sont très peu connus.

Seule la Taupe (*Talpa europea*) a été observée sur les sécherons du marais, tandis que le Rat des moissons (*Micromys minutus*) est mentionné dans la bibliographie.

##### ◆ Carnivores

Les espèces présentes sont le Renard (*Vulpes vulpes*), la Fouine (*Martes foina*), le Putois (*Mustela putorius*), la Belette (*Mustela nivalis*).

Le Chat sauvage (*Felix sylvestrus*) est mentionné dans la bibliographie mais n'a jamais été observé depuis plus de 10 ans par le Conservatoire sur le secteur des marais de Saint-Gond.

##### ◆ Lagomorphes

Le Lièvre d'Europe (*Lepus europaeus*) et le Lapin de Garenne (*Oryctolagus cuniculus*) sont présents dans la réserve de manière privilégiée sur les sécherons et en périphérie à proximité des cultures.

##### ◆ Chiroptères

Des prospections ont été réalisées le 25 juin 2008 (Paris C.) au travers de différents points d'écoute à proximité des étangs et sur les parcs de pâturage. 8 espèces ont été contactées parmi lesquelles le Grand Murin (*Myotis myotis*), la Noctule commune (*Nyctalus noctula*) et la noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*). La mosaïque d'habitats (boisements, surface en eau avec les fosses de tourbage, prairie humide...) est favorable pour les territoires de chasse de différentes espèces et présentent certainement de bonnes potentialités pour les gîtes. Cependant, ces éléments devront être précisés au travers de prospections complémentaires.

#### d. Reptiles

3 espèces de Reptiles sont présentes sur la réserve dont 1 espèce qui n'a pas été contactée mais qui est mentionnée dans la bibliographie.

Le serpent le plus fréquent est la Couleuvre à collier (*Natrix natrix*), régulièrement observée.

Pour les lézards, seuls le Lézard vivipare (*Lacerta vivipara*) et l'Orvet (*Anguis fragilis*) sont indiqués sur la réserve.

#### e. Amphibiens

6 espèces de batraciens ont été inventoriées sur l'ensemble de la réserve, aucune nouvelle espèce n'a été découverte à ce jour.

Tous les anoues mentionnés (Grenouille rousse (*Rana temporaria*), Grenouille agile (*Rana dalmatina*), Grenouille verte (*Rana esculenta*) ont été revus en 2008 mise à part le Crapaud commun (*Bufo bufo*), non observé depuis au moins 2002.

Pour les Urodèles, seul le Triton crêté (*Triturus cristatus*), a été observé sur le site et recontacté en 2002 et 2004.

Les habitats favorables à la reproduction de ces espèces sont les petites dépressions humides, les fossés et mares existantes avec une végétation aquatique bien développée. A noter qu'étant donné leur fort empoissonnement, les 4 étangs de la réserve ne présente qu'un très faible intérêt pour les amphibiens (forte prédation des larves).

#### g. Insectes

##### ◆ Odonates

16 espèces ont été observées lors des prospections réalisées en 1995 et 1997 (Chapuis V., 1995 - , Girard S., Lang E., 1997). 8 d'entre elles ont été revues lors des prospections de 2007 (Galand N., 2007). Cette même année, dix nouvelles espèces ont également été contactées, dont 4 sont inscrites sur la liste rouge régionale de Champagne-Ardenne :

- l'Agrion délicat (*Ceriagrion tenellum*), espèce très rare dans le département et assez peu commune globalement en France ;
- l'Agrion gracieux (*Coenagrion pulchellum*)
- la Cordulie à corps à fin (*Oxygastra curtisii*)
- la Cordulie métallique (*Somatochlora metallica*)

Au total, 26 espèces ont été recensées.

##### ◆ Orthoptères

Au total, 6 espèces ont été à ce jour recensées.

Les prospections de Roussel en 1996 regroupaient des espèces très thermophiles comme *Phaneroptera falcata* typique des pelouses calcaires ou encore *Omocestus rufipes*, espèce inscrite sur la liste rouge de Champagne-Ardenne, affectionnant les parties les plus sèches de la réserve.

Des espèces à large distribution et grande amplitude écologique ont été contactées comme *Metrioptera roeselii*, *Chorthippus parallelus* ou *Chrysochraon dispar*.

Une espèce au caractère plus hygrocline telles que *Conocephalus discolor* qui affectionne particulièrement les prairies marécageuses a été observée.

#### ◆ Lépidoptères

Les études se sont portées principalement sur les Rhopalocères mais les Hétérocères observés durant les prospections ont été notés.

22 espèces de Rhopalocères et 6 espèces d'Hétérocères ont été recensées en 1996 (Roussel L.) et 1997 (Girard S. et Lang E.).

Certaines comme le Machaon (*Papilio machaon*) ou l'Azuré de la Bugrane (*Polyommatus icarus*) sont typiques des coteaux calcaires.

Le Citron (*Gonepteryx rhamni*) est une espèce plus forestière appréciant les bois clairsemés et les lisières.

Enfin, le Paon de jour (*Inachis io*) ou le Robert le Diable (*Polygonia c-album*) sont des espèces de plus large amplitude.

3 espèces observées lors de ces inventaires sont inscrites sur la liste rouge de Champagne-Ardenne. Il s'agit du Nacré de la sanguisorbe (*Brenthis ino*), du Damier de la succise (*Euphidrias aurinia*) et du Damier noir (*Melitaea diamina*). Leur présence reste à confirmer dans les années à venir.

Les habitats d'espèces patrimoniales où la diversité est certainement la plus importante sont les secteurs de prairies mésophiles à hygrophiles de la réserve.

#### Autres invertébrés

16 autres espèces ont été inventoriées :

- 6 espèces de Coléoptères
- 4 espèces d'Arachnides
- 2 espèces d'Hétéroptères
- 1 espèce d'Homoptères
- 2 espèces de Diptères
- 1 espèce de Neuroptères

	Nombre total d'espèces	Directives européennes			Protection		
		Oiseaux	Habitats Faune Flore	Berne	PN	PR	LR
Mammifères	19				8		6
Oiseaux	62	6 OI, 15 OII		56	47		18
Reptiles	3						1
Amphibiens	6		1	1	1		5
Insectes	Odonates	26	1	1	1		8
	Lépidoptères	32			1		4
	Orthoptères	10					1
Autres invertébrés	16						

Légende :

PN : Protection nationale

PR : Protection régionale

LR : espèce inscrite sur la liste rouge régionale

L'état des lieux de certains taxons reste à compléter et actualiser au travers d'inventaires complémentaires. Mais surtout, l'évaluation quantitative et qualitative des populations des espèces patrimoniales restent à engager dans les prochaines années.

## h. Commentaires et évaluation patrimoniale

Figure 7 : Synthèse des espèces animales patrimoniales

Espèces	Statut sur le site	Type de milieux	Abondance	Statut de protection / menaces					Niveau de rareté	Valeur patrimoniale sur le site	Degré de menace sur le site
				DH/DO	PN	PR	LRN	LRR			
<b>Cordulie à corps fin</b> ( <i>Oxygastra curtisii</i> )	Reproduction possible	Fossés avec ripisylve	?	X	X	X	X	X	Rare	★★★	△△△
<b>Agrion délicat</b> ( <i>Ceragrion tenellum</i> )	Reproduction	Fosse de tourbage	?					X	Rare	★★	△△△
<b>Criquet ensanglanté</b> ( <i>Stetophyma grossum</i> )	-	Prairie humide, caricaie...	?					X	Rare	★★	△△
<b>Triton crêté</b> ( <i>Triturus cristatus</i> )	-	Mare, fossé (reproduction)	?	X	X	X	X	X	Très rare	★★★	△△△
<b>Phragmite des joncs</b> ( <i>Acrocephalus schoenobaenus</i> )	Nicheur Terr. de chasse	Roselière, magnocaricaie	?	X	X		X	X	Très rare	★★★	△△△
<b>Busard des roseaux</b> ( <i>Circus aeruginosus</i> )	Nicheur possible Terr. de chasse	Roselière avec fourrés de saules	?	X	X		X	X	Très rare	★★★	△△△
<b>Pie-grièche écorcheur</b> ( <i>Lanius collurio</i> )	Nicheur possible Terr. de chasse	Prairie avec fruticée et saulaie	?	X	X		X	X	Rare	★★	△△△
<b>Noctule commune</b> ( <i>Nyctalus noctula</i> )	Terr. de chasse Gîte ?	Interface boisements / roselière / Points d'eau	5 contacts en 2008		X		V	V	Rare	★★	?
<b>Noctule de Leisler</b> ( <i>Nyctalus leisleri</i> )	Terr. de chasse Gîte ?	Interface boisements / roselière / Points d'eau	4 contacts en 2008		X		V	R	Rare	★★	?
<b>Grand Murin</b> ( <i>Myotis myotis</i> )	Terr. de chasse	Etangs	1 contact en 2008	X	X		V	E	Très rare	★★★	?

**Légende :**
**Statut protection / menaces**

DO : Directive « Oiseaux » / DH : Annexe II de la Directive Habitats

PN : Protection nationale

LRE : Liste rouge européenne (Birdlife, 2004) → D : en déclin ; B : niveau bas

LRN : Liste rouge nationale (UICN, 2008) → EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacée

LRR : Liste rouge régionale (CSRPN, 2007) → E : en danger ; V : vulnérable ; R : rare ; AP : à préciser ; AS : à surveiller

**Valeur patrimoniale :**

★★★ très fort      ★★ fort      ★ moyen

**Degré de menace :**

△△△ fort      △△ moyen      △ faible

**LA CORDULIE A CORPS FIN*****OXYGASTRA CURTISII*****Caractéristiques de l'espèce****Description**

Libellule de forme trapue, avec un abdomen cylindrique et allongé, des ailes postérieures plus larges à leur base que les antérieures. L'abdomen du mâle varie de 33 à 39 mm et ses ailes antérieures mesurent de 24 à 35 mm. L'abdomen de la femelle varie de 34 à 35 mm et ses ailes postérieures mesurent de 33 à 34 mm.

Le thorax est entièrement vert métallique, sans bandes jaunes. Abdomen est étroit, noirâtre avec des taches jaunes médio-dorsales bien visibles. Les ailes sont hyalines, parfois légèrement teintées de jaune à la base (mâle), ou plus ou moins enfumées (jeune mâle, femelle).

Le mâle possède des cercoïdes avec une forte dent basale prenant naissance sur leur bord interne mais dirigée vers le bas, ainsi qu'une lame supra-anale quadrangulaire, émarginée et recourbée vers le haut à l'apex.

Les adultes volent de mai à août.

La ponte, exophyte, s'effectue entre la mi-juin et la fin août. Le déroulement larvaire dure de 2 à 3 ans.

**Effectifs sur le site**

Indéterminé

**Localisation**

Autour des fosses de tourbage et des fossés de la réserve

**Exigences écologiques**

- Ripisylve dense avec tissu racinaire développé (bordure d'Aulne glutineux)

- Eau courante ou calme

**Groupements végétaux associés à l'espèce**

- Groupements aquatique et amphibie des fossés

- Ripisylve

**Valeur patrimoniale**

★★★

**Statut protection / menace**

➔ **Directive « Habitat » :** **Annexe II**

➔ **Protection nationale :** **Oui**

Protection régionale :

Liste rouge nationale :

➔ **Liste rouge régionale :** **Oui**

**Niveau de rareté**

Espèce rare en Champagne crayeuse bien qu'assez fréquente à l'échelle des marais de saint-Gond

**Degré de menaces**

△△△

**Tendances d'évolution**

Espèce encore assez fréquente sur les marais de Saint-Gond. Effectifs en diminution ?

**Menaces**

- Dégradation de ses habitats de prédilection (tissu racinaire en bord de rivière)
- Déboisement des rives
- Pollution des eaux
- Rectification des cours d'eau

**L'AGRION DELICAT*****CERIAGRION TENELLUM*****Caractéristiques de l'espèce****Description**

Espèce fine et gracile de coloration générale rougeâtre, le dessus de la tête est noir bronzé sans taches postoculaires. Le thorax est entièrement noir sur le dos, sans bande antéhumérale claire mais avec une bande noire sur le côté. Le ptérostigma est plus court ou aussi long que la cellule sous-jacente. Les cellules situées après le ptérostigma, entre les nervures costale et radiale, ne sont pas divisées aux ailes postérieures. L'abdomen, le ptérostigma et les yeux du mâle sont rouges. Ses pattes sont rouge vif. L'abdomen de la femelle possède une grande variété de coloration. Les proportions de rouge et de noir sont très variables. Les adultes apparaissent en avril-mai et la période de vol se prolonge jusqu'en septembre. Accompagnée par le mâle, la femelle pond dans les tiges ou les feuilles de plantes aquatiques (joncs, potamots,...). Les larves se tiennent parmi les végétaux du fond ou dans les herbiers immergés.

**Effectifs sur le site**

Indéterminé

**Localisation**

Fosse de tourbage de la réserve

**Exigences écologiques**

- Eaux stagnantes, souvent acides (fossés, mares, étangs forestiers, rives marécageuses)

**Groupements végétaux associés à l'espèce**

- Groupements associés aux fosses de tourbage (roselière, herbiers aquatiques...)

**Valeur patrimoniale**

★★★

**Statut protection / menace**

Directive « Habitat » :

Protection nationale :

Protection régionale :

Liste rouge nationale :

➔ **Liste rouge régionale : Oui****Niveau de rareté**

Espèce très rare en Champagne-Ardenne. 4 stations actuellement connues dans la Marne du Sézannais au Tardenois.

**Degré de menaces**

△△△

**Tendances d'évolution**

? à l'échelle des marais de Saint-Gond

**Menaces**

- Dégradation de ses habitats de prédilection
- Déboisement des rives
- Pollution des eaux
- Rectification des cours d'eau

## LE CRIQUET ENSANGLANTE

### *STETHOPHYMA GROSSUM*

#### Caractéristiques de l'espèce

##### Description

Le Criquet ensanglanté est un criquet massif dont la taille est très variable ; de 15 à 25 mm pour les mâles et de 26 à 39 mm pour les femelles. La coloration générale est vert ou brun olive. Les femelles sont souvent teintées de rouge à la tête et au thorax. Les tegmina sont ornées d'une bande jaune pâle. La face inférieure des fémurs postérieurs est généralement rouge sang et les tibias postérieurs sont jaunes, annelés de noir et armés d'épines également noires. Les adultes, qui volent avec aisance, sont visibles de juillet à octobre.

La femelle dépose les oothèques au niveau du sol, soit légèrement enterrées, soit parmi la végétation basse.

##### Effectifs sur le site

Indéterminé

##### Localisation

Sur les parcs de pâturage dans les dépressions humides

##### Exigences écologiques

•Milieu ouvert hygrométophil à mésohygrophile

##### Groupements végétaux associés à l'espèce

•Magnocaricaie  
•Prairie humide

#### Valeur patrimoniale

★★

##### Statut protection / menace

Directive « Habitat » :

Protection nationale :

Protection régionale :

Liste rouge nationale :

➔ **Liste rouge régionale : Oui**

##### Niveau de rareté

Espèce encore assez fréquente à l'échelle des marais de Saint-Gond.

#### Degré de menaces

△△△

##### Tendances d'évolution

En diminution du fait de la destruction de son habitat

##### Menaces

- Destruction de ses habitats de prédilection
- Drainage
- Assèchement des zones humides

**LE TRITON CRETE****TRITURUS CRISTATUS****Caractéristiques de l'espèce****Description**

Urodèle de grande taille (115 à 140 mm pour le mâle et 10 à 145 mm pour la femelle), possédant une tête aussi large que longue. La queue est comprimée, épaisse et pointue à l'extrémité.

Le corps est brun noir, habituellement ponctué de gros ronds noirs et recouvert de granulations blanchâtres sur les flancs. Le ventre est jaune vif fortement ponctué de noir et la gorge est noirâtre. En période de reproduction arbore une crête dorsale plus ou moins élevée, bien dentelée. Un miroir blanc parcourt la partie postérieure du muscle caudal.

La période de reproduction se produit entre la mi-mars et la fin avril.

En dehors de la saison de reproduction, les adultes sont généralement terrestre. Seuls quelques jeunes restent dans l'eau.

**Effectifs sur le site**

Indéterminé

**Localisation**

Mares et fossé de la réserve (reproduction)

**Exigences écologiques**

- Habitat terrestre : zones de boisements, de haies et de fourrés à quelques dizaines voire centaines de mètres du site de reproduction

- Habitat aquatique : eaux stagnantes, souvent assez étendues et en grande densité

- Site aquatique exempt de poissons

**Groupements végétaux associés à l'espèce**

- Groupements aquatiques des sites de reproduction

**Valeur patrimoniale**

★★★

**Statut protection / menace**→ **Directive « Habitat » :** **Annexe II**→ **Protection nationale :** **Oui**

Protection régionale :

Liste rouge nationale :

→ **Liste rouge régionale :** **Oui****Niveau de rareté**

Espèce très rare en Champagne crayeuse, plus fréquente en Brie champenoise et sur les marais de Saint-Gond.

**Degré de menaces**

△△△

**Tendances d'évolution**

En diminution du fait de la destruction de son habitat

**Menaces**

- pollution des eaux
- assèchement des zones humides

## LE PHRAGMITE DES JONCS

### *ACROCEPHALUS SCHOENOBÆNUS*

#### Caractéristiques de l'espèce

##### Description

Passereau de taille moyenne (11,5 à 13 cm), de couleur brun olive sur le dessus et blanc sur le dessous. Les flancs sont roux et la calotte striée de noir laisse apparaître un sourcil blanc bien visible. La gorge est claire et tranche avec le bec rouge et les joues plutôt sombres. Les deux sexes sont semblables.  
Le nid est construit dans la végétation basse et dense et accueille 5 à 6 œufs verdâtres et tachetés.

##### Effectifs sur le site

Indéterminé

##### Localisation

Parcs de pâturage.

##### Exigences écologiques

- Végétation touffue des zones humides ; phragmitaies parsemées de buissons, grands joncs, saulaies, buissons marécageux.

##### Groupements végétaux associés à l'espèce

- Phragmitaie
- Magnocaricaie



Photo : F. Crozet

#### Valeur patrimoniale

★★★

##### Statut protection / menace

Directive « Habitat » :  
 → **Protection nationale : Oui**  
 Protection régionale :  
 Liste rouge nationale :  
 → **Liste rouge régionale : Oui, espèce vulnérable**

##### Niveau de rareté

Espèce vulnérable en Champagne-Ardenne. Très rare en Champagne crayeuse.

#### Degré de menaces

△△△

##### Tendances d'évolution Menaces

En forte diminution du fait de la destruction de son habitat. En très forte régression sur les marais de Saint-Gond.  
 •pollution des eaux  
 •assèchement des zones humides

## LE BUSARD DES ROSEAUX *CIRCUS AERUGINOSUS*

### Caractéristiques de l'espèce

#### Description

Il s'agit du plus grand busard des quatre espèces qui vivent dans l'Union européenne. Avec une cinquantaine de cm de long, ce rapace est un peu plus grand qu'une buse variable, avec un corps plus élancé et des ailes étroites et une queue plus longue.

Le dimorphisme sexuel est assez marqué. Tous deux ont un plumage brun sombre mais tandis que la femelle arbore une calotte jaune, le mâle se distingue par sa queue et ses ailes gris cendré.

Contrairement aux autres busards, le croupion n'est pas pâle.

C'est une espèce très sociable, qui dort en groupes dans des dortoirs.

Le nid est construit par le couple ; le mâle apporte les matériaux que la femelle arrange et entrelace sur les roseaux.



Busard des roseaux mâle

#### Effectifs sur le site

Indéterminé

#### Localisation

Cf. cartes de répartition en France

Localisé au niveau des zones de roselières

#### Exigences écologiques

• Vit dans les roselières des marais. Peut se retrouver dans les prairies, les friches, les marais ou en bordures de lacs et de grands cours d'eau.

• Sensible au dérangement

#### Groupements végétaux associés à l'espèce

- Phragmitaie
- Magnocaricaie



Carte de répartition des oiseaux nicheurs

### Valeur patrimoniale

★★★

#### Statut protection / menace

→	<b>Directive « Oiseaux » :</b>	<b>Annexe 1</b>
→	<b>Protection nationale :</b>	<b>oui</b>
	Protection régionale :	
→	<b>Liste rouge nationale :</b>	<b>oui, espèces à surveiller</b>
→	<b>Liste rouge régionale :</b>	<b>oui, espèce vulnérable</b>

#### Niveau de rareté

Espèce très rare en Champagne-Ardenne dont les marais de Saint-Gond constitue un des « bastions » régionaux.

### Degré de menaces

△△△

#### Tendances d'évolution

Disparition de l'espèce à cause de la perte de son habitat pour la nification

#### Menaces

- Destruction de l'habitat (disparition des zones humides)
- Brûlage des végétations palustres
- Pollution
- Chasse

## LA PIE-GRIECHE ECORCHEUR

### LANIUS COLLURIO

#### Caractéristiques de l'espèce

##### Description

Le mâle a la tête grise, barrée d'un large bandeau noir et bordée d'un étroit liseré blanc. Le dessous est clair, le dos brun-roux et la queue noire et blanche.

La femelle a la tête brunâtre masquée par un léger bandeau brun. Le dessous est blanc jaunâtre écailleux et le manteau brun terne.

Une ponte par an entre mi-mai et début juin.

Nid de tiges sèches et de mousses, garni d'herbes fines et posé parmi les rameaux d'un fourré épineux.

##### Effectifs sur le site

Indéterminé

##### Localisation

Sécherons des parcs de pâturage

##### Exigences écologiques

- Fruticée, linéaire arboré, saulaie (nidification)
- Prairie au sud du site, friche (alimentation)

##### Groupements végétaux associés à l'espèce

- Prairie mésophile
- Fruticée, saulaie



Photo : F. Crozet

#### Valeur patrimoniale

★★★

##### Statut protection / menace

Directive « Habitat » :

→ **Protection nationale : Oui**

Protection régionale :

→ **Liste rouge nationale : Oui, en danger**

→ **Liste rouge régionale : Oui, espèce vulnérable**

##### Niveau de rareté

Espèce vulnérable en Champagne-Ardenne, elle reste cependant régulièrement observée sur les marais de Saint-Gond.

#### Degré de menaces

△△△

##### Tendances d'évolution

En diminution du fait de la destruction de son habitat

##### Menaces

- Coupes des haies
- Conversion des herbages en cultures intensives

## LA NOCTULE COMMUNE

### NYCTALUS NOCTULA

#### Caractéristiques de l'espèce

##### Description

La Noctule commune est une chauve-souris à la fourrure brune. Les zones de son corps glabres, ou en tout cas beaucoup moins poilues, sont noirâtres ; cela concerne les oreilles, la face, les pattes et les ailes. Ses oreilles sont larges et arrondies. Ses ailes sont longues et étroites.

Elle mesure 11 à 14 cm pour une envergure de 32-40 cm.

Elle pèse entre 15 et 42 g.

Longévité : 12 ans

Vitesse : 50 km/h

Elle peut voler jusqu'à 50 km/h et il vole généralement entre 10 et 40 m de hauteur.

##### Effectifs sur le site

4 contacts en 2008

##### Localisation

Autour des fosses de tourbage et lisières bois/prairie

##### Exigences écologiques

##### Groupements végétaux associés à l'espèce

- Boisements
- Roselières
- Fosses de tourbage
- Prairies humides



Photo : J. Vittier

#### Valeur patrimoniale

★★★

##### Statut protection / menace

- |   |                                |                   |
|---|--------------------------------|-------------------|
| ➔ | <b>Directive « Habitat » :</b> | <b>Annexe V</b>   |
| ➔ | <b>Protection nationale :</b>  | <b>Oui</b>        |
|   | Protection régionale :         |                   |
| ➔ | <b>Liste rouge nationale :</b> | <b>Vulnérable</b> |
| ➔ | <b>Liste rouge régionale :</b> | <b>Vulnérable</b> |

##### Niveau de rareté

Espèce rare en Champagne-Ardenne.

#### Degré de menaces

△△

##### Tendances d'évolution ?

##### Menaces

- Abattage des arbres creux

## LA NOCTULE DE LEISLER

### *NYCTALUS LEISLERI*

#### Caractéristiques de l'espèce

##### Description

Le Noctule de Leisler est une petite chauve-souris dont les poils sont brun sombre à leur base et brun clair à leur pointe. Sa face, ses oreilles et ses ailes sont plus sombres : brun noirâtre. Ses oreilles sont courtes, arrondies et disposent d'un tragus. Ses ailes sont longues et étroites.

Il mesure 4 à 7 cm pour une envergure de 26-33 cm.

Il pèse entre 11 et 20 g.

Il peut parcourir 10 km par nuit pour se nourrir.

##### Effectifs sur le site

5 contacts en 2008

##### Localisation

Autour des fosses de tourbage et lisières bois/prairie

##### Exigences écologiques

##### Groupements végétaux associés à l'espèce

- Boisements
- Roselières
- Fosses de tourbage
- Prairies humides



Photo : M. SCHWAAB

#### Valeur patrimoniale

★★★

##### Statut protection / menace

- ➔ Directive « Habitat » : Annexe V
- ➔ Protection nationale : Oui
- Protection régionale :
- ➔ Liste rouge nationale : Vulnérable
- ➔ Liste rouge régionale : rare

##### Niveau de rareté

Espèce rare en Champagne-Ardenne.

#### Degré de menaces

△△

##### Tendances d'évolution ?

##### Menaces

- Abattage des arbres creux

## LE GRAND MURIN

### MYOTIS MYOTIS

#### Caractéristiques de l'espèce

##### Description

Le Grand Murin constitue la plus grande chauve-souris européenne du genre *Myotis*. Son pelage est de couleur gris-brun teintée de rouille, sauf au niveau ventral où il est blanchâtre. La tête, les oreilles et les ailes sont brun rosâtre. Sa tête est longue et large, ses oreilles sont grandes.

Il mesure 11 à 15 cm pour une envergure de 35-45 cm.

Il pèse entre 21 et 42 g.

Longévité : 22 ans.

##### Effectifs sur le site

1 contact en 2008

##### Localisation

Fosses de tourbage

##### Exigences écologiques

##### Groupements végétaux associés à l'espèce

- Boisements
- Fosses de tourbage
- Prairies humides



Photo : M. Sol

#### Valeur patrimoniale

★★★

##### Statut protection / menace

- ➔ Directive « Habitat » : Annexes II et V
- ➔ Protection nationale : Oui
- Protection régionale :
- ➔ Liste rouge nationale : Vulnérable
- ➔ Liste rouge régionale : En danger

##### Niveau de rareté

Espèce rare en Champagne-Ardenne.

#### Degré de menaces

△△△

##### Tendances d'évolution ?

##### Menaces

- Dérangement, réfection des vieux bâtiments, aménagement de grottes...

#### 4. Place du site dans un réseau d'espaces naturels

##### a. Au cœur des marais de Saint-Gond

La réserve se situe au cœur de la vaste entité naturelle des Marais de Saint-Gond qui revêtent un **rôle essentiel** dans le fonctionnement et l'équilibre biologique des milieux qui lui sont adjacents :

- ✓ comme tout marais, ils concentrent l'eau en période humide et la restituent en période sèche, ce qui est bénéfique aux cultures environnantes et participe également à la gestion des crues.
- ✓ ils jouent un rôle certainement non négligeable dans l'épuration des eaux
- ✓ ils constituent une zone d'alimentation et de refuge privilégiée pour la faune environnante.

Les Marais sont aussi **fortement dépendants** de la nature et de la qualité des écosystèmes amont et du bassin versant, en particulier pour la qualité de l'eau.

Le site participe, à son échelle, au fonctionnement global des Marais de Saint-Gond et il dépend également étroitement de la qualité et de l'évolution du reste des Marais (circulation et dissémination de certaines espèces).

La réserve se situe à quelques centaines de mètres des 2 parcelles de marais (Petit et Grand Marais de Oyes) gérés par le Conservatoire.

##### b. Réseau régional de sites naturels

Se trouvant au carrefour des grands secteurs géographiques atlantique et continental (interface plateau de la Brie / Champagne crayeuse), la réserve bien qu'en partie isolée par la plaine céréalière dans sa partie Est, est partie intégrante d'un réseau de sites naturels remarquables.

Les massifs boisés d'Epervain, de la Brie champenoise offrent de très grandes surfaces forestières riches en étangs. Les vallées de la Marne, de l'Aube, de la Seine, du Grand Morin jouent un rôle de corridor écologique en plein cœur de la Champagne crayeuse.

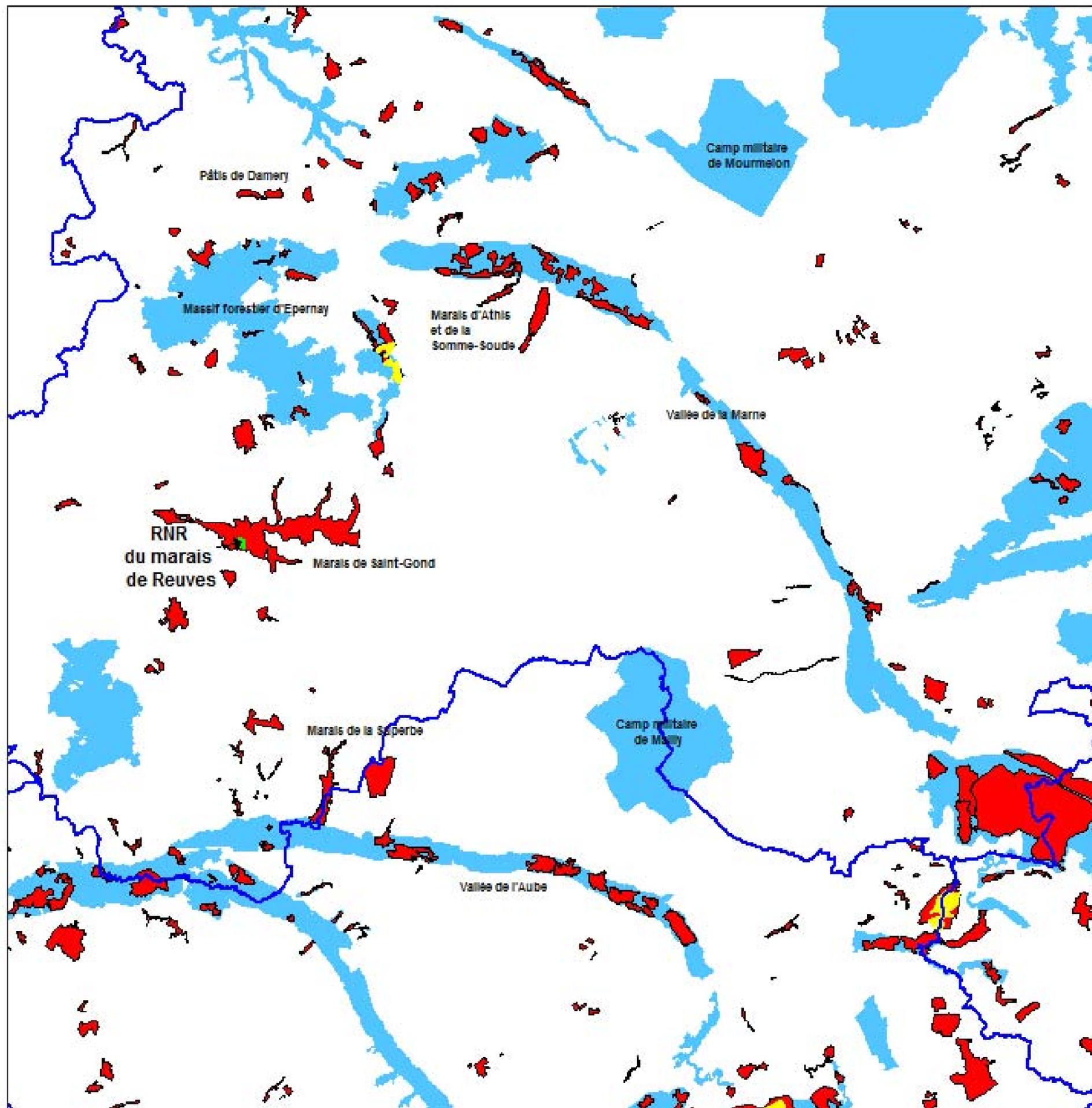
La réserve et plus globalement, les marais de Saint-Gond constituent un îlot de nature sauvegardé (bien que menacé) pour de nombreuses espèces faunistiques :

- le site offre une halte migratoire pour les oiseaux migrant *via* la Marne.
- les colonies de chauves-souris ayant élu domicile sur les communes alentour (Villevenard, Coizard-Joches, Vertus) trouvent ici un terrain de chasse privilégié. Les carrières souterraines de Vertus (Site Natura 2000 n°FR2100340, site régional n°95), juste éloignées de quelques kilomètres abritent des colonies qui fréquentent certainement les marais.
- il constitue aussi un refuge indispensable pour les espèces liées aux marais alcalins.

**Les marais de Saint-Gond jouent certainement un rôle essentiel en tant que corridor écologique et habitats d'espèces, au sein d'un réseau complexes de sites naturels.**

RNR du marais de Reuves  
Marais de Saint-Gond (51)

## PLACE DE LA RESERVE DANS UN RESEAU DE SITES NATURELS



-  Limites départementales
-  Réserve Naturelle Régionale
-  Réserve Naturelle Nationale
-  ZNIEFF de type I
-  ZNIEFF de type II



Plan de gestion 2010 - 2014 de la Réserve naturelle régionale du marais de Reuves (51)

© Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne, mars 2009,  
Source : DREAL Champagne-Ardenne



### **III. DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE**

Les Marais de Saint-Gond constituent un milieu naturel très modifié par l'homme. Les populations humaines ont entretenu avec lui des relations étroites (traces de civilisations remontant jusqu'aux tribus proto-celtes du Néolithique).

Diverses activités humaines se sont exercées ou s'exercent actuellement au sein des marais de Saint-Gond et plus précisément sur le Marais de Reuves concerné par le présent plan de gestion.

#### 1. Vocations et usages passés sur la réserve

##### a. Matériaux issus du marais

Les populations ont tiré des marais les produits utiles à leur vie quotidienne, à travers diverses activités :

- **fauche des roseaux** pour servir de litière au bétail et jadis pour couvrir les maisons
- **extraction de tourbe** utilisée comme amendement organique et jadis comme combustible. Sur le site, l'extraction de la tourbe est à l'origine des 4 étangs actuellement existants.

Ces deux activités ne sont plus pratiquées aujourd'hui.

##### b. Drainage du marais

Depuis longtemps, demeure le souci d'assécher les marais, dans le but d' « assainir » la région et de procurer aux populations de nouvelles terres. Ainsi, les premiers véritables travaux de drainage furent entrepris au XVII<sup>ème</sup> siècle, puis se poursuivirent au milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle et donnèrent lieu à la création du Syndicat d'assèchement des Marais de Saint-Gond, en 1985, chargé encore aujourd'hui de l'entretien des Marais (nommé aujourd'hui l'ASA des marais de Saint-Gond).

**Le réseau hydrographique naturel composé du Petit Morin et de ses affluents a dès lors été profondément modifié (rectifié, recreusé puis curé régulièrement) et complété par de nombreux fossés artificiels, le tout constituant un réseau dense en « arête de poisson » qui recueille et évacue les eaux collectées par les drains. Un système de vannes ouvertes en hiver en période de hautes eaux (pour une évacuation rapide) et fermées en été (pour augmenter la réserve facilement utilisable par les cultures) permet en outre de contrôler la vidange.**

La réserve n'a pas été épargnée et, si elle se place dans le « triangle » Villevenard/Oyes/Reuves, zone qui a pu être la moins touchée par l'assèchement (grandes surfaces de marais encore présentes aujourd'hui), il n'en demeure pas moins que le niveau d'eau en hiver semble y être inférieur à ce qu'il a pu être dans le passé et que la période d'assèchement et le battement de la nappe ne cessent de s'accroître.

La gestion du niveau d'eau a fait l'objet de groupes de travail en 2005-2007 dans le cadre de la réalisation du document d'objectifs du site Natura 2000.

##### c. Activités agricoles (pâturage, fauche, écobuage)

Les Marais s'assèchent progressivement et laissent place sur leur bordure à une reconquête agricole (notamment dans la partie amont des Marais). Un tiers de la surface des Marais, soit environ 1100 ha, (en y incluant les prairies humides et les zones boisées) a ainsi été transformé en culture de 1949 à 1996 (GIRARD, 1997).

Autrefois largement pâturés et fauchés, les secteurs de marais ont d'abord laissé place aux prairies de fauche puis une fois que la parcelle était "assainie", elle était reconvertie en culture.

D'anciennes clôtures témoignent d'un pâturage sur le marais de Reuves avant que le Conservatoire ne redéveloppe cette activité.

L'incendie volontaire jadis pratiqué (écobuage), ne l'est plus aujourd'hui sur le Marais de Reuves. Ce dernier est un mode traditionnel d'entretien des marais, notamment pour préparer une repousse tendre favorable au pâturage et aussi sans doute pour éviter les feux spontanés qui auraient menacé les habitations. Il se pratiquait officieusement, fin février-début mars, à la saison la plus humide (ainsi la tourbe ne prenait pas feu), au moment des « hales du nord », vents secs venant du nord-est permettant la pratique de feux courants.

L'incendie revêt cependant un gros inconvénient puisqu'il s'agit d'un mode brutal d'intervention sur le milieu naturel (destruction d'insectes...), qui plus est difficilement maîtrisable. En l'absence de réelles connaissances sur les effets de cette pratique sur le milieu, celle-ci n'est donc pas à généraliser.

#### d. Chasse et prélèvement

Le marais représentait enfin une zone très importante de prélèvement pour l'alimentation de la population locale.

Les chasses au gros gibier et au gibier d'eau étaient régulièrement pratiquées. Le prélèvement de grenouilles et la cueillette d'escargots était aussi une pratique régulière.

## 2. Vocations et usage actuels sur la réserve

### a. Gestion écologique menée par le Conservatoire

Acteur(s) concerné(s) : Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne

Contexte : Le Conservatoire loue à la commune de Reuves 20 ha de marais depuis 1994-1996.  
Dès lors, le Conservatoire a mis en œuvre une gestion écologique qui s'est traduite par :

- la réalisation de plans de gestion (1996-1997 et 2002)
- des opérations de restauration et d'entretien (débroussaillage, remise en place d'un pâturage...)
- des inventaires et études scientifiques (inventaire oiseaux, entomofaune, étude sur les impacts du pâturage...)
- des opérations de communications (sortie et chantier nature, conférences) ainsi que l'installation d'un sentier thématique de découverte des "Marais de Saint-Gond" en 1999.

En 2008, le Conservatoire a été désigné gestionnaire de la réserve par le Conseil Régional (cf. partie A.IV.2).

### b. Pâturage en lien avec un agriculteur local

Acteur(s) concerné(s) : M. et Mme PIETREMENT, agriculteur éleveur à Montmort-Lucy.  
Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne

Contexte : Dans le cadre de la gestion écologique menée par le Conservatoire, celui-ci met à disposition annuellement par le biais d'une convention les 20 ha de marais à un agriculteur local, M. Pietrement. Le chargement et les dates de pâturage sur les 2 parcs sont définis par le Conservatoire.  
En 2008, M. Pietrement a de plus réalisé une fauche avec exportation sur les secteurs de prairies mésophiles.  
Cette pratique agro-pastorale, autrefois largement répandue sur le marais, a permis de maintenir certaines zones ouvertes et ralentir l'embroussaillage sur une partie de la réserve.

### c. La chasse

Acteur(s) concerné(s) : Association de chasse de Reuves (Président : Philippe MALET).

Contexte : La totalité de la réserve est chassée par l'association de chasse de Reuves. Les espèces chassées sont avant tout le sanglier et le chevreuil.  
Dans le cadre du bail locatif, celle-ci doit entretenir les layons de la réserve (broyage sans exportation vers la fin août lorsque les terrains sont secs et suffisamment portant). De plus, lors de cet entretien, il est réalisé un broyage superficiel du sol sur certains secteurs de layons.

En 2008, l'association de chasse et le Conservatoire ont signé une convention de partenariat dans le cadre de la gestion de la réserve (cf. partie A.IV.2).

d. L'Association Syndicale Autorisée des marais de Saint-Gond (ASA)

- Acteur(s) concerné(s) : ASA des marais de Saint-Gond  
Cellule d'Assistance Technique à l'Entretien des Rivières (CATER)
- Contexte : Ce syndicat de marais intervient sur plus de 80 km de fossés.  
Il a en charge :
- la gestion et l'entretien des vannages des marais de Saint-Gond ;
  - l'entretien des fossés de drainage (débourssailage, curage vieux fond – vieux bord, faucardage...)
- Les travaux sont définis dans un programme pluriannuel de 5 ans et sont définis et suivis lors de leur réalisation par la CATER de la Marne.

e. Le Syndicat d'Etudes et d'Aménagement des marais de Saint-Gond (SEA)

- Acteur(s) concerné(s) : Syndicat d'Etudes et d'Aménagement des marais de Saint-Gond
- Contexte : Ce syndicat de marais a en charge la maîtrise d'ouvrage de toute étude scientifique, hydraulique et mise en œuvre d'outils définis par les politiques publiques.  
Il est à ce titre maître d'ouvrage pour la réalisation du document d'objectifs du site Natura 2000 "Marais de Saint-Gond" et pour mission la réalisation de la concertation auprès des communes dans le cadre de la révision du périmètre Natura 2000.
- Il a de plus réalisé en 2002 une étude hydraulique sur les marais de Saint-Gond.

f. Association de pêche

- Acteur(s) concerné(s) : Pêcheurs
- Contexte : Les 4 étangs présents sur la réserve sont pêchés par les adhérents qui s'inscrivent directement auprès de la commune.  
En conséquence, les pourtours des étangs sont largement piétinés. Les charges d'empoisonnement semblent importantes puisque l'eau de ces étangs est couleur "chocolat au lait" et que la végétation aquatique y est presque absente, caractéristiques typiques des pièces d'eau dont le fond est remué par des espèces fouisseuses (carpes).

g. Fréquentation du marais

- Acteur(s) concerné(s) : Grand public, commune de Reuves, chasseurs, pêcheurs, Conservatoire
- Contexte : Le Conservatoire a installé en 1999 un sentier thématique de découverte des marais de Saint-Gond avec des bornes et des balises. Celui-ci a été restauré en 2006 (installation de sentier « déroulant » en bois). Ce sentier est constitué de 2 boucles.  
Ce sentier longe le parc de pâturage situé le plus au sud pour en faire le tour. Il amène également les promeneurs à longer les étangs de pêche à côté de la parcelle. Ainsi, il permet la découverte des différents milieux de la réserve.

Le balisage du sentier ainsi que l'interdiction d'accès à certains sentiers ou layons de chasse permettent d'assurer un dérangement minimum de la faune. Un panneau informatif au départ du sentier invite les promeneurs à respecter la nature qui les entoure.

**Ce sentier est ouvert du 1<sup>er</sup> avril au 30 août et est donc fermé en période de chasse.**

Lors des belles journées d'été, le marais peut donc être fréquenté par de petits groupes de marcheurs. La fréquentation doit cependant être limitée au sentier (le reste de la réserve n'étant pas accessible au grand public, clôture installée par l'association de chasse).

Le Conservatoire réalise une fois par an une visite de la réserve sur le thème de l'œillet superbe et de la flore estivale de la réserve.

#### ➤ h. Autres

Acteur(s) concerné(s) : ?

Contexte : Une dizaine de ruches à l'abandon sont présentes dans une petite clairière dans la partie sud de la réserve à proximité de l'étang de pêche (cf. carte). Propriétaire inconnu.

### 3. Vocations et usage futurs sur la réserve

Dans le cadre de la réglementation sur la réserve, les pratiques de chasse et de pêche continuent à s'exercer selon la réglementation en vigueur. Ceci n'interdit pas d'éventuels ajustement de pratiques dans l'avenir en concertation avec les différents acteurs locaux.

Le pâturage devrait se poursuivre sur les 2 parcs anciennement gérés par le Conservatoire.

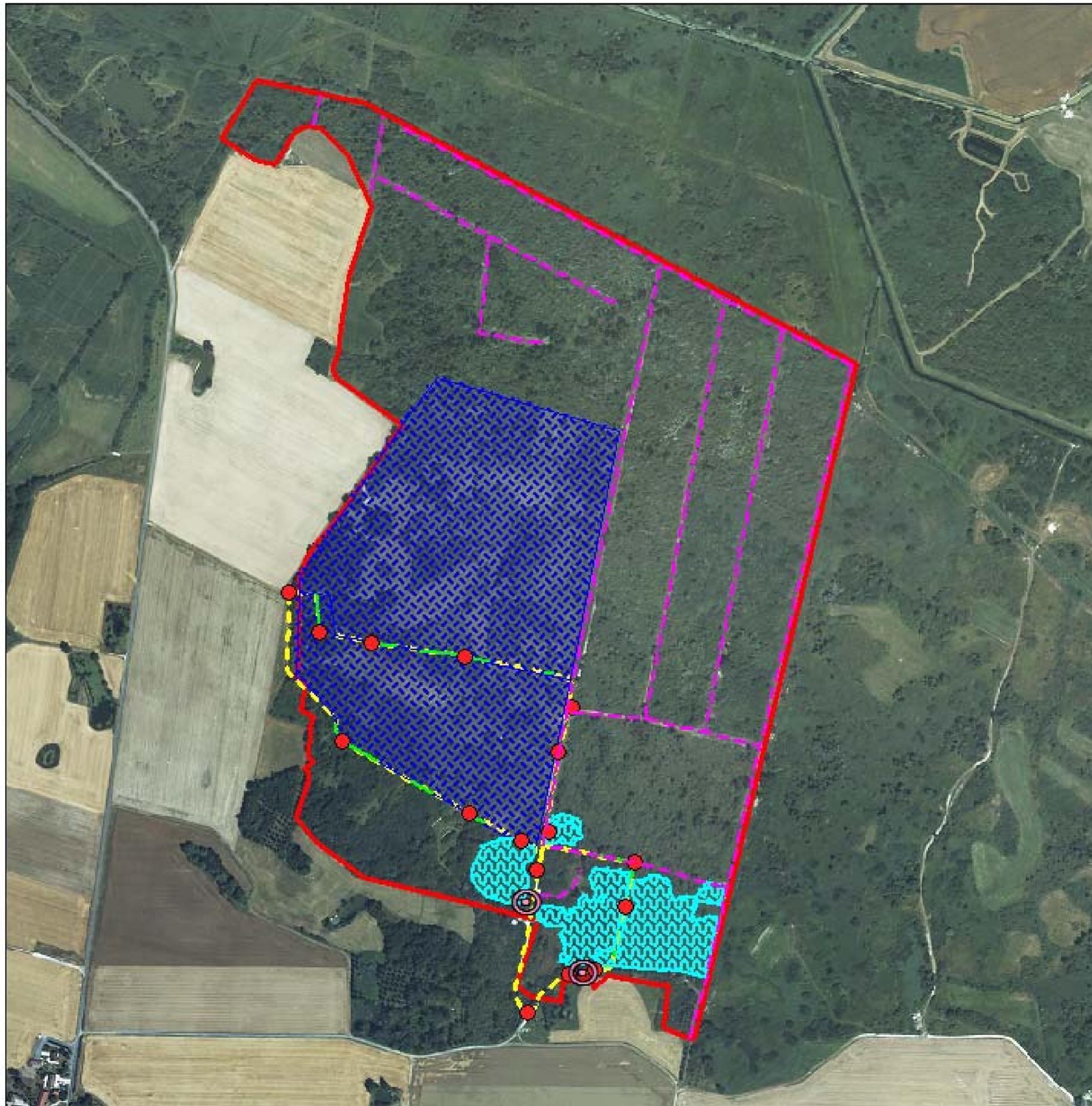
La gestion écologique du Conservatoire, mise en œuvre en concertation avec les chasseurs, va donc être élargie aux 64 hectares de la réserve durant les 5 prochaines années.

Le syndicat de marais (ASA des marais de Saint-Gond) est susceptible d'intervenir sur certains tronçons de fossés de la réserve.

Aucun projet économique (exploitation de tourbe par exemple) n'est prévu à moyen terme sur la réserve.

RNR du marais de Reuves  
Marais de Saint-Gond (51)

## INFRASTRUCTURES ET USAGES SUR LA RESERVE



-  Périimètre de la réserve
-  Pêche sur les anciennes fosses de tourbage
-  Layons broyés annuellement
-  Parcs de pâturage mis en place par le Conservatoire
-  Région
-  Installation de "sentier déroulant"
-  Panneaux de découverte
- 

La totalité de la réserve est chassée par l'association de chasse de Reuves

N  
1

0 100 200  
Mètres 

Plan de gestion 2010 - 2014 de la Réserve naturelle régionale du marais de Reuves (51)

© Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne, mars 2009,  
Source : IGN BD Orthophoto, CPNCA



## **IV. SYNTHÈSE ET HIÉRARCHISATION DES ENJEUX**

L'enjeu majeur sur la réserve est la préservation de la mosaïque d'habitats naturels liée à la succession sur substrat tourbeux (mare, prairie plus ou moins humide, roselière et caricaie...). Cette mosaïque abrite une importante diversité tant faunistique que floristique ainsi que des espèces patrimoniales qui font tout l'intérêt de la réserve naturelle.

Sur ce site, les habitats de milieux ouverts et les cortèges floristiques et faunistiques qu'ils leur sont inféodés sont les plus menacés. La principale menace pour ces habitats est la dynamique naturelle très forte avec l'embroussaillage du marais par les saules et les bouleaux, accentuée probablement par un niveau d'eau estival relativement bas.

Même si l'ensemble de la mosaïque est à conserver, les habitats de milieux ouverts (roselières, caricaie, prairies et mares) sont privilégiés du fait qu'ils sont les plus menacés à l'échelle de la réserve et plus largement sur les marais de Saint-Gond.

Au sein des habitats de tourbières de milieux ouverts, des priorités sont également données en fonction de la valeur patrimoniale et des menaces :

### Caricaie à *Carex appropinquata* et prairie humide oligotrophe :

L'une des priorités est d'augmenter les surfaces et d'améliorer l'état de conservation des habitats les plus typiques des tourbières alcalines : la « Caricaie à *Carex appropinquata* » et la « Prairie humide oligotrophe ». Ces habitats de par leur valeur patrimoniale intrinsèque mais également par les cortèges floristiques et faunistiques qu'ils abritent sont prioritaires.

Les différents stades d'évolution qui leur sont associés sont à conserver mais sur les marges de ces habitats. La « Prairie humide oligotrophe » apparaît comme dégradée sur la réserve et il semble que le processus de minéralisation de la tourbe ait déjà fait fortement évoluer ce groupement vers des prairies humides plus banales.

En l'absence de gestion, les stades d'évolution de prairies sont la « Mégaphorbiaie mésotrophe » (prairie à hautes herbes), la « Saulaie » et la « Fruticée ». Pour la « caricaie à *Carex appropinquata* », les stades d'évolution sont la « Roselière dégradée à *Phragmites australis* » des tourbières basses alcalines en cas d'assèchement et de minéralisation de la tourbe et la saulaie en cas d'abandon.

### Groupements aquatiques et amphibies des fossés :

La deuxième priorité est de préserver et favoriser les groupements aquatiques et amphibies des fossés (groupements à *Sparganium minimum* et *Baldellia ranunculoides*). Ces habitats sont d'une valeur patrimoniale exceptionnelle et méritent la plus grande surveillance à moyen terme.

### Espèces végétales et faunistiques patrimoniales :

Toutes les populations d'espèces patrimoniales profiteront des préconisations de gestion engagées en faveur des habitats auxquelles elles sont inféodées. C'est pourquoi il n'est pas proposé d'actions de gestion spécifiques en faveur d'une espèce particulière. Cependant, l'intérêt de chaque milieu en tant qu'habitats d'espèces pour les différents taxons (avifaune, amphibien, flore...) est pris en compte dans la hiérarchisation des enjeux (cf. figure 8 page suivante).

Figure 8 : Tableau de hiérarchisation des enjeux pour les habitats

Nota : certains habitats très ponctuels de faible valeur patrimoniale ne sont pas intégrés au tableau ci-dessus.

Enjeux sur le site	Habitats	Flore	Avifaune*	Reptiles*	Amphibiens*	Lépidoptères*	Odonates*	Orthoptères*	Mammifères* (chiroptères)	Degré de vulnérabilité	Niveau de priorité
<b>Habitats naturels remarquables ou d'intérêt patrimonial</b>											
Tapis immergé de <i>Chara sp.</i>	★★	★	-	-	★	-	★	-	★	△△△	●●
Végétation aquatique des plans d'eau méso-eutrophes à eutrophes	★★★	★★	-	-	★	-	★	-	★	△△△	●●●
Groupement à <i>Sparganium minimum</i>	★★★	★★★	-	-	★	-	★	-	★	△△△	●●●
Végétation des bords de fossés sur tourbière alcaline	★★★	★★★	-	-	★	-	★	-	★	△△△	●●●
Groupement pionnier sur tourbe nue des tourbières alcalines	★★★	★★★	-	-	-	-	-	-	-	△△△	●●●
Cariçaie à <i>Carex acutiformis et carex riparia</i>	★★	★★	★	★	-	★	-	★★	-	△△	●●
Cariçaie à <i>Carex elata / Carex appropinquata</i>	★★★	★★★	★★★	★	-	★	-	★★	-	△△	●●●
Roselière à <i>Cladium mariscus</i>	★★	★	★	★	-	-	-	★★	-	△△△	●●●
Roselière sur tourbe asséchée à <i>Phragmites australis</i>	★	★	★★	★	-	-	-	-	-	△	●●
Prairie humide oligotrophe	★★★	★★★	★★	★★	-	★★	-	★★	-	△△△	●●●
Prairie humide	★★	★★	★★	★★	-	★★	-	★★	-	△△	●●
Mégaphorbiaie mésoeutrophe à <i>Cirsium oleraceum</i>	★★	★	★★	★★	-	★★	-	★	-	△	●●
Prairie mésophile de l' <i>Arrhenatherion</i>	★★★	★★	★★★	★★	-	★★	-	★★	-	△△	●●
Aulnaie – frênaie marécageuse	★★★	★	★	★	-	-	-	-	-	△△	●●
Frênaie – chênaie	★	-	★	-	-	-	-	-	-	△	●
<b>Habitats naturels à plus faible valeur patrimoniale</b>											
Roselière pionnière à <i>Phragmites australis</i>	★★	★	★★★	★	-	-	-	-	-	△△	●●
Mégaphorbiaie eutrophe à <i>Urtica dioica</i>	★	★	★	★★	-	★★	-	★	-	△	●
Fruticée	★★	★	★★★	-	-	-	-	-	-	△	●
Saulaie sèche	★	-	★	★	-	-	-	-	-	△	●
Saulaie marécageuse	★	★	★	★	-	-	-	-	-	△	●
Betulaie	★	★	★	★	-	-	-	-	-	△	●

Niveau d'enjeu : Très fort (★★★), Fort (★★), Moyen (★), Faible à nul (-)

Etat de conservation : Bon (◎◎◎), Moyen (◎◎), Mauvais (◎)

Degré de vulnérabilité : Fort (△ △ △), Moyen (△ △), Faible (△)

Niveau de priorité : Fort (● ● ●), Moyen (● ●), Faible (●)

\* Intérêt lié à la potentialité de chaque milieu, les inventaires étant trop lacunaires pour donner un indice de valeur réel.

Nota : certains habitats très ponctuels de faible valeur patrimoniale ne sont pas intégrés au tableau ci-dessus.

# D. SYNTHÈSE ET HIERARCHISATION DES ENJEUX

## **C. DEFINITION DES OBJECTIFS ET ACTIONS DE GESTION**

### **I. OBJECTIFS A LONG TERME ET OBJECTIFS OPERATIONNELS**

Les objectifs de conservation à long terme visent à maintenir ou restaurer les habitats, habitats d'espèces et populations dans un état jugé favorable.

Les objectifs opérationnels prennent en compte les facteurs contraignants afin d'atteindre les objectifs à long terme (objectifs idéaux). Ces objectifs sont valables sur la période de validité du plan de gestion.

Les objectifs opérationnels sont déclinés en un certain nombre d'opérations définies d'après la nomenclature utilisée pour les plans de gestion des Réserves Naturelles (RNF, ATEN, 2006) :

TU : Travaux uniques, équipements

TE : Travaux d'entretien, maintenance

SE : Suivis, études, inventaires

RE : Recherche

PI : Pédagogie, informations, animations, éditions

PO : Police de la nature

AD : Gestion administrative

*Objectif à long terme*

**1. GESTION / RESTAURATION HYDRAULIQUE DU MARAIS**

Au-delà de toute action de gestion (débroussaillage, pâturage ...), la préservation à long terme du patrimoine naturel du marais passe avant tout par la restauration hydraulique à l'échelle de la réserve et plus globalement la mise en place d'une gestion des niveaux d'eau pertinente à l'échelle des marais de Saint-Gond.

L'approche du gestionnaire doit être double :

- **à l'échelle de la réserve**, proposer des actions techniques concrètes et expérimentales permettant de limiter l'assèchement estival et tout en préservant les groupements aquatiques et amphibiens patrimoniaux ;
- **à l'échelle des marais de Saint-Gond**, venir en appui technique dans le cadre des autres outils de politiques publiques qui abordent cette thématique « niveaux d'eau » des marais de Saint-Gond et particulièrement :
  - o le site Natura 2000
  - o le SAGE des deux Morins
  - o le contrat territorial de la Brie des étangs.

L'une des missions de la réserve est aussi d'être un lieu privilégié d'expérimentation pour tester certaines actions avant une éventuelle généralisation à d'autres secteurs des marais de Saint-Gond.

Cet objectif prioritaire est donc de fait très lié à l'objectif n°3 *Améliorer les connaissances de la réserve* (nécessité de mieux connaître le fonctionnement hydraulique) ainsi que l'objectif n°4 *Intégrer la conservation du site dans le contexte local*.

*Objectif opérationnel*

**1.1. Améliorer la gestion hydraulique du marais**

Facteur(s) influençant l'état de conservation et justifiant cet objectif opérationnel :

- Battement de la nappe important / Assèchement estival très marqué
- Gestion des niveaux d'eau à améliorer

*Action SE1*

**Compléments d'études sur les caractéristiques hydriques et physico-chimiques et stationnelles (battement de nappe...)**

*Action TU1*

**Installation expérimentale de batardeaux sur les fossés de la réserve**

*Action TE 4*

**Veille écologique et gestion adaptée des fossés et assistance technique auprès de l'ASA des marais de Saint-Gond et de la CATER**

**Objectif à long terme****2. MAINTENIR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE**

La plupart des habitats naturels observés sur le site a une importance soit intrinsèque, soit du fait qu'ils abritent une faune ou une flore remarquable. L'objectif principal est donc de maintenir cette mosaïque d'habitats dans un bon état de conservation (voire de l'améliorer si l'état de conservation est altéré ou dégradé). En terme de surface, l'objectif sera de favoriser le développement des milieux évalués comme ayant une priorité d'intervention forte.

**Objectif opérationnel****2.1. Maintenir et favoriser les habitats de milieux ouverts de marais et prairies**

Facteur(s) influençant l'état de conservation et justifiant cet objectif opérationnel :

- Dynamique naturelle (colonisation par les espèces sociales et les arbustes)
- Minéralisation / assèchement du marais

Intitulé de l'habitat	Objectifs de surface		Objectifs d'état de conservation	
	Etat actuel	Etat à atteindre	Etat actuel	Etat à atteindre
Groupement pionnier sur tourbe nue	Ponctuel	↗	Altéré	↗
Magnocariçaie à <i>Carex elata</i> et <i>Carex appropinquata</i>	2,32 ha	↗	Moyen	↗
Roselière à <i>Cladium mariscus</i>	0,30 ha	↗	Mauvais	↗
Prairie humide oligotrophe ( <i>Molinion</i> )	0,38 ha	↗	Mauvais	↗
Prairie humide ( <i>Agrostietea</i> )	1,76 ha		Mauvais	↗
Prairie mésophile de l' <i>Arrhenatherion</i>	6,74 ha	=	Moyen	↗

Les surfaces vont être gagnées sur les stades évolués d'habitats non remarquables (Saulaie, Fruticée, Mégaphorbiaie, Roselière évoluée)

**Action TU 2**

**Débroussailler les secteurs de marais et de prairies**

**Action TE 1**

**Entretenir le milieu par fauche/broyage**

**Action TE 2**

**Pérenniser un entretien des milieux ouverts par pâturage**

**Action TU 3**

**Décapage/étrépage pour favoriser les groupements pionniers et espèces végétales associées**

*Cette action ne devra être réalisée que si les opérations d'arrachage de saulaie et le pâturage ne permettent pas de maintenir ces groupements pionniers.*

**Action TU 4**

**Mise en place d'un entretien adapté des layons**

*Objectif à long terme***2. MAINTENIR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE***Objectif opérationnel***2.2. Maintenir et favoriser les groupements aquatiques et amphibies des fossés**

Facteur(s) influençant l'état de conservation et justifiant cet objectif opérationnel :

- Programme de travaux de l'ASA (syndicat de marais)

Intitulé de l'habitat	Objectifs de surface		Objectifs d'état de conservation	
	Etat actuel	Etat à atteindre	Etat actuel	Etat à atteindre
Tapis immergé de <i>Chara sp.</i>	Ponctuel	↗	Altéré	↗
Végétation aquatique des plans d'eau méso-eutrophes à eutrophes	Ponctuel	↗	Altéré	↗
Groupement à <i>Sparganium minimum</i>	Ponctuel	↗	Altéré ?	↗
Végétation des bords de fossés des tourbières alcalines	Ponctuel	↗	Altéré ?	↗

*Action TE 4*

**Veille écologique des fossés (non-intervention) et assistance technique auprès de l'ASA et de la CATER**

*Objectif opérationnel***2.3. Maintenir et préserver les boisements de la réserve**

Facteur(s) influençant l'état de conservation et justifiant cet objectif opérationnel :

- Programme de travaux de l'ASA (syndicat de marais)

Intitulé de l'habitat	Objectifs de surface		Objectifs d'état de conservation	
	Etat actuel	Etat à atteindre	Etat actuel	Etat à atteindre
Aulnaie – frênaie marécageuse	-	=(↘)	Bon	↗
Betulaie	2,61 ha	↘	Altéré	↗
Frênaie – chênaie	6,74 ha	=	Bon	↗

*Action TE 5***Non-intervention dans les boisements humides**

Seuls quelques secteurs de boulaie et d'aulnaie pourront faire l'objet d'abattage afin de regagner des secteurs de marais.

*Objectif à long terme***3. AMELIORER LES CONNAISSANCES**

L'amélioration des connaissances sur le site par le biais d'études et de suivis scientifiques permet, progressivement, de mieux appréhender le fonctionnement du système étudié et d'affiner par conséquent la gestion préconisée.

L'objectif à long terme est d'avoir un bon état des connaissances sur l'ensemble des groupes d'espèces présents sur le site.

*Objectif opérationnel***3.1. Réaliser des inventaires faunistiques et floristiques**

Facteur(s) justifiant cet objectif opérationnel :

- Etat des connaissances actuel faible (ensemble de la saison non couverte, et pas de notion d'abondance pour l'ensemble des domaines visés)

Domaines	Etat des connaissances	
	Etat actuel	Objectif
<b>HABITATS</b>	★★	↗(★★★)
<b>FLORE</b>		
Phanérogames	★★	↗(★★★)
Autres domaines	0	↗(★★)
<b>FAUNE</b>		
Chauves-souris	★	↗(★★)
Micro-mammifères	0	↗(★)
Oiseaux	★	↗(★★★)
Reptiles	★	= (★)
Amphibiens	★★	↗(★★★)
Orthoptères	★	↗(★★★)
Lépidoptères Rhopalocères	★	↗(★★★)
Odonates	★	↗(★★★)
Poissons	0	↗(★)

*Action SE 2*  
**Inventaire de la flore**

*Action SE 3*  
**Inventaire des oiseaux nicheurs**

*Action SE 4*  
**Inventaire de l'entomofaune**

*Action SE 5*  
**Inventaire sur les amphibiens**

*Action SE 6*  
**Inventaire des micro-mammifères et chiroptères**

*Objectif à long terme*

**4. SUIVRE L'EVOLUTION DES HABITATS ET DES ESPECES**

Le suivi de l'évolution des habitats et des espèces, en terme de surface, d'effectifs et d'état de conservation, est indispensable pour évaluer si les objectifs de conservation sont atteints, et évaluer notamment les effets de la gestion mise en œuvre.

*Objectif opérationnel*

**4.1. Suivre la dynamique de la végétation**

Facteur(s) justifiant cet objectif opérationnel :

- Mise en œuvre d'opérations d'entretien ayant une influence sur l'état de conservation et la surface des habitats

*Action SE 7*

**Suivi des indicateurs de l'état de conservation des habitats**

*Objectif opérationnel*

**4.2. Suivre les espèces patrimoniales**

Facteur(s) justifiant cet objectif opérationnel :

- Mise en œuvre d'opérations d'entretien ayant une influence sur les populations animales et végétales
- Espèces en très forte régression et menacée de disparition à court terme sur la réserve

*Action SE 8*

**Suivi de la flore patrimoniale**

*Action SE 9*

**Suivi de la faune patrimoniale**

*Objectif opérationnel*

**4.3. Autres suivis ou recherches**

Facteur(s) justifiant cet objectif opérationnel :

- Mise en œuvre d'opérations d'entretien ayant une influence sur les populations animales et végétales
- Présence de stations d'espèces végétales envahissantes

*Action SE 10*

**Assurer une veille écologique concernant les stations d'espèces végétales envahissantes**

*Action SE 11*

**Evaluation quinquennale du plan de gestion**

*Action SE 12*

**Recherche aux archives départementales et communales sur les anciens usages de la réserve**

*Objectif à long terme*

**5. INTEGRER LA GESTION DE LA RESERVE DANS LE CONTEXTE LOCAL**

Au-delà de la préservation d'un milieu naturel remarquable, l'intégration de la réserve naturelle dans le contexte local est une étape indispensable à la bonne réussite du projet à long terme.

*Objectif opérationnel*

**5.1. Mise en place d'une politique de fréquentation raisonnée de la réserve**

Facteur(s) justifiant cet objectif opérationnel :

- Préserver la réserve de toute perturbation extérieure
- Présence d'un sentier de découvert thématique des marais de Saint-Gond

*Action IO 1*

**Fréquentation du grand public limité au sentier de découverte du 1<sup>er</sup> avril au 30 août**

*Action IO 2*

**Installation et restauration/entretien des infrastructures inhérente à une réserve naturelle (bornes, panneaux, barrières...)**

*Objectif opérationnel*

**5.2. Sensibilisation des acteurs locaux et de la population locale**

Facteur(s) justifiant cet objectif opérationnel :

- Multiplicité des outils mis en place (SAGE, Natura 2000, RNR...)

*Action PI 1*

**Réalisation d'une plaquette de présentation et d'une lettre d'information**

*Action PI 2*

**Organisation de chantiers et sorties nature**

*Action PI 3*

**Organisation de visites de terrains techniques avec les acteurs locaux**

*Objectif à long terme*

**5. INTEGRER LA GESTION DE LA RESERVE DANS LE CONTEXTE LOCAL**

Au-delà de la préservation d'un milieu naturel remarquable, l'intégration de la réserve naturelle dans le contexte local est une étape indispensable à la bonne réussite du projet à long terme.

*Objectif opérationnel*

**5.3. Coordination des différents outils mis en place sur les marais de Saint-Gond**

Facteur(s) justifiant cet objectif opérationnel :

- Site Natura 2000, SAGE des 2 Morins, Contrat territorial de la Brie des étangs

*Action PI 4*

**Contacts et échanges avec les autres structures et outils mis en place (SAGE, Natura 2000, contrat territorial)**

*Objectif à long terme*

**6. GESTION ADMINISTRATIVE DE LA RESERVE**

Respect de la réglementation en vigueur et gestion administrative générale de la réserve par le gestionnaire

*Objectif opérationnel*

**6.1. Surveillance de la réserve, police**

Facteur(s) justifiant cet objectif opérationnel :

- Réglementation de la réserve

*Action PO 1*

**Missions de surveillance et de gardiennage de la réserve naturelle**

*Objectif opérationnel*

**6.2. Suivi administratif de la réserve**

Facteur(s) justifiant cet objectif opérationnel :

- Programme annuel à définir avec le Conseil Régional

*Action AD 1*

**Gestion administrative courante (comité consultatif, programmes et bilans annuels et quinquennal...)**

## II. PRESENTATION PAR GRANDS TYPES D'ACTIONS (FICHES ACTIONS)

### 1. Opérations de gestion (TU, TE)

Objectif : Gestion / restauration hydraulique du marais

Priorité : ● ● ●

<b>Action TU1</b>	<b>Installation expérimentale de batardeaux sur les fossés de la réserve...</b>
-----------------------	---

#### Habitats / Espèces concernés

Tous les habitats humides et espèces inféodées à ces milieux

#### Description de l'action

La mise en place d'un seuil (ou d'une série de seuils) le long d'un fossé de drainage est un moyen efficace de réduire sensiblement son pouvoir drainant, même si celui-ci se maintient dans une certaine mesure. Les seuils agissant comme des barrières imperméables, l'eau du fossé se trouve retenue à l'amont de chacun d'entre eux, ce qui permet de ralentir son écoulement et en rechargeant le fossé, d'obtenir un rehaussement local de la nappe. De plus, il se crée un chapelet de micro-retenues le long du drain qui peuvent apporter au site un élément intéressant de diversification en constituant des biotopes aquatiques favorables à certaines espèces spécialisées.

**Il convient cependant de souligner que le rehaussement de la nappe directement induit par le batardeau est généralement assez limité (influence sur quelques dizaines de mètres). L'intérêt de ce type de petits ouvrages est qu'il permet de limiter l'assèchement estival en retardant l'abaissement de la nappe.**

**De plus, cette action doit être envisagée :**

- en parallèle de la mise en œuvre par l'ASA du nouveau règlement d'eau défini dans le document d'objectifs Natura 2000 ;
- en lien avec l'action SE1 du plan de gestion ;
- de manière expérimentale, les batardeaux devant être ajustables voire même réversibles en cas d'impacts avérés sur les cultures situées en périphérie.

#### Surface(s) potentielle(s) d'intervention

-

#### Organisation générale / Protocole

Certaines précautions devront être prises pour parvenir à bloquer efficacement des fossés de drainage au moyen de barrages seuils. En effet, il faudra à tout prix éviter les problèmes de fuite et/ou d'érosion. Seront notamment à considérer : la localisation, l'espacement, l'ancrage des ouvrages et la confection de trop-pleins et de radiers.

#### Dossier d'autorisation :

Cette action nécessite une étude terrain au cas par cas incluant des repérages, des cahiers des charges spécifiques pour chaque ouvrage, des contacts divers...

Comme il est fort possible que le batardeau ait une hauteur de plus de 40 cm, il conviendra de réaliser un dossier d'autorisation à l'attention des services de l'Etat (DDAF, ONEMA) avant d'engager d'éventuels travaux en lien avec l'animateur du site Natura 2000.

#### Evaluation des nuisances durant les travaux et moyen de les limiter

Privilégier une période d'intervention automnale lorsque la nappe d'eau dans le marais est la plus basse pour intervenir correctement sur le fossé, limiter les matières en suspension et impacter au minimum les milieux et espèces patrimoniales des fossés. Ne réaliser aucun dépôt de matières (ciment, terre...) directement dans le fossé et proscrire l'utilisation de produits chimiques ou phytosanitaires.

Pas d'autres nuisances particulières identifiées durant les travaux.

#### Maître(s) d'œuvre potentiel(s)

Prestataire privé, suivi technique du projet par le Conservatoire

#### Calendrier prévisionnel d'intervention

Résumé de l'opération	Nombre de jours par an	Maître d'œuvre	Commentaires
-----------------------	------------------------	----------------	--------------

	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Installation de batardeaux	?	?	?	-	-	?	Prestataire	Programme d'actions à engager dès les premières années du plan de gestion
Suivi technique du projet	?	?	?	-	-	?	Conservatoire	
Total jours	?	?	?	-	-	?		

### Estimation financière

Résumé de l'opération	Estimation financière par an						Maître d'œuvre potentiel	Financeurs
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Installation de batardeaux	?	?	?	-	-	?	Prestataire	Estimation financière sur devis AESN, Contrat Natura 2000, Conseil Régional, CG51...
Suivi technique du projet	?	?	?	-	-	?	Conservatoire	
Total €	?	?	?	-	-	?		

Objectif : *Maintenir la diversité biologique*

Priorité : ● ● ●

## Action TU2 Débroussailler les secteurs de magnocaricaie, cladiaie, prairies...

### Habitats / Espèces concernés

Cariçaie à *Carex acutiformis*, Cariçaie à *Carex riparia*, Magnocariçaie à *Carex elata* et *Carex appropinquata*, Roselière à *Cladium mariscus*, Roselière à *Glyceria maxima*, Roselière à *Phragmites australis*, Prairie du *Molinion* dégradée, Prairie humide dégradée (*Agrostietea*), Prairie mésophile de *Arrhenatherion*  
Busard des roseaux, avifaune paludicole, espèces inféodées aux milieux ci-dessus.

### Description de l'action

Cette opération concerne l'ensemble des habitats de milieux ouverts (magnocaricaie, cladiaie, prairie du *Molinion*...) qui subissent un embroussaillage important occasionnant une dégradation de l'état de conservation général. Il s'agit de débroussailler les secteurs de saulaie où la végétation herbacée est encore caractéristique des milieux "cibles". Cette opération ne devra se pratiquer qu'entre mi-août et début février, en dehors de la pleine période d'activité biologique de la faune, notamment pour les reptiles et les oiseaux.

Il conviendra de privilégier l'arrachage des fourrés saules qui présente comme intérêt de limiter très fortement les possibilités de rejets ainsi que de provoquer indirectement sur les zones les plus humides un « étrépage » superficiel qui tend à favoriser les groupements pionniers et/ou typiques (groupement des *Nanocyperetalia*, magnocaricaie, cladiaie).

Les secteurs débroussaillés une première fois devront faire l'objet d'une fauche des rejets un et 2 ans après puis ensuite être entretenus régulièrement par fauche et/ou pâturage.

Etant donné la grande diversité de configuration des chantiers possibles (accessibilité très variable, terrain plus ou moins accidenté, exportation des rémanents parfois difficile...), les clauses techniques devront être réfléchies et préalablement définies au cas par cas. Cependant, il convient de retenir que l'exportation devra être privilégiée dans la mesure du possible. De même, lorsque les secteurs d'intervention sont situés à proximité d'une piste ou d'un layon carrossable par un tracteur-débardeur, les rémanents devront être mis en tas le long de ces accès et exportés par cet engin (possible sur certains secteurs de la réserve). Le brûlage ne pourra être envisagé que lorsque cette exportation présente trop de contraintes (techniques, humaines, financière...) et devra alors être réalisé que sur des zones non tourbeuses d'intérêt écologique faible.

### Surface(s) potentielle(s) d'intervention (cf. carte des travaux)

Entité n°1 "Cœur de la réserve" : parc « sud » : 1,4 ha – parc « nord » : 2,5 ha  
Entité n°2 "Périphérie de la réserve" : 4,6 ha

### Organisation générale / Protocole

Il convient de maintenir quelques îlots d'arbustes (saules, bourdaine, prunellier ...) pour la diversité de structures du milieu et pour la faune fréquentant le site (insecte, avifaune...).

Les produits de coupe seront en priorité exportés pour éviter l'enrichissement du sol. Pour les mêmes raisons, si ces produits devaient être brûlés, cette action devra se faire sur des places prédéfinies de moindre intérêt et non tourbeuses en dehors des habitats visés.

### Evaluation des nuisances durant les travaux et moyen de les limiter

Les nuisances devraient être minimales durant ce type de chantier qui ne dure généralement que 2 semaines. La pelle hydraulique n'interviendra chaque année que sur un secteur restreint de la réserve en période automnale lorsque le sentier de découverte est fermé au public. Les nuisances sonores dues à l'intervention de la pelle hydraulique restent très faibles.

Seule la réalisation de feux pour brûler les rémanents représente la principale menace de nuisance, le feu risquant de se propager à des secteurs de prairie sèche ou roselière s'ils sont réalisés en fin d'été ou en période automnale sèche. A ce titre, l'arrêté préfectoral devra être respecté (prévenir le propriétaire par courrier, réaliser des bandes « pare-feux » de plusieurs mètres autour des places de feux, réserve d'eau à proximité...). Les places de feux devront être nettoyées afin de limiter tant que possible les espèces rudérales (chardons notamment) qui peuvent

se développer sur les anciennes places de feu.

### Maître(s) d'œuvre potentiel(s)

Prestataire privés, association d'insertion

### Calendrier prévisionnel d'intervention

Résumé de l'opération	Nombre de jours par an						Maître d'œuvre potentiel	Commentaires
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Débroussailler les magnocaricaies...	?	?	?	-	-	?	Prestataire Suivi du chantier par le Conservatoire	Efforts de restauration à engager durant les 3 premières années.
Total jours	?	?	?	-	-	?		

### Estimation financière

Résumé de l'opération	Estimation financière par an						Maître d'œuvre potentiel	Financeurs
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Débroussailler les magnocaricaies...	10000 €	10000 €	10000 €	-	-	30000 €	Prestataire Suivi du chantier par le Conservatoire	Sur devis. Estimation : 10000 €/an. AESN, Contrat Natura 2000, Conseil Régional, CG51...
Total €	10000 €	10000 €	10000 €	-	-	30000 €		

Objectif : Maintenir la diversité biologique

Priorité : ● ● ●

**Action  
TE1****Entretien des milieux ouverts par fauche/broyage****Habitats / Espèces concernés**

Cariçaie à *Carex acutiformis*, Cariçaie à *Carex riparia*, Magnocariçaie à *Carex elata* et *Carex appropinquata*, Roselière à *Cladium mariscus*, Roselière à *Glyceria maximae*, Roselière à *Phragmites australis*, Prairie du *Molinion* dégradée, Prairie humide dégradée (*Agrostietea*), Prairie mésophile de l'*Arrhenatherion*  
Espèces inféodées à ces milieux ouverts (Busard des roseaux, avifaune paludicole, entomofaune, flore...)

**Description de l'action**

Cette opération concerne l'ensemble des habitats de milieux ouverts (magnocaricaie, prairies à molinie, prairie méso(hygro)phyle.

La gestion devra être envisagée de manière différenciée selon les entités de gestion :

Entité n°1 "Cœur de réserve" :

Une fauche des sécherons du parc de pâturage sud a été réalisée en 2008 mais se limitait essentiellement aux secteurs les plus accessibles et surtout les plus portants.

Ce type d'opération devra être réitéré en complément du pâturage mis en place annuellement et devra être élargie tant que possible aux bordures de sécherons (prairies humides) ou à d'autres sécherons plus difficile d'accès.

La fauche des prairies les plus humides ne pourra être envisagée qu'avec du matériel adapté : tracteur de petite taille avec pneus basses-pressions ou chenillard. Le matériel permettant l'exportation de la végétation fauchée est généralement inexistante en Champagne-Ardenne ou alors très coûteux (quelques entreprises spécialisées en France).

Entités n°2 "Périphérie de la réserve" :

Cette action devra être réalisée à la suite de l'action TU2.

La fauche ou le broyage reste techniquement difficilement réalisable immédiatement après des opérations d'arrachage ou débroussaillage de saules (sol perturbé avec risque de trou, présence de souches...).

Les secteurs restaurés devront donc peut-être faire l'objet d'une première phase d'entretien par fauche manuelle (fauche des rejets principalement) et dès que les conditions le permettent, un entretien par fauche/broyage tous les 2 ou 3 ans.

Entité n°4 "Layons de la réserve" :

Cf. Fiche action spécifique TE3.

**Surface(s) potentielle(s) d'intervention**

Entité n°1 "Cœur de la réserve" : Fauche : 3,8 ha – Broyage : 3,7 ha

Entité n°2 "Périphérie de la réserve" : 1,32 ha

**Organisation générale / Protocole**

- ✓ Il convient de maintenir quelques zones refuges lors de la fauche d'un secteur pour la diversité de structures du milieu et pour la faune fréquentant le site (insectes, avifaune...).
- ✓ Les produits de fauche (ou broyat) seront en priorité exportés pour éviter l'enrichissement du sol. Pour les mêmes raisons, si ces produits devaient être brûlés, cette action devra se faire sur des places non tourbeuses prédéfinies de moindre intérêt en dehors des habitats visés.

Ces recommandations devront être précisées et complétées chaque année selon les opérations prévues.

**Evaluation des nuisances durant les travaux et moyen de les limiter**

Travaux de gestion courante (entretien régulier) de la réserve. Pas de réelles nuisances identifiées.

Durée très courte de l'intervention : 1 à 2 journées par an

Cependant, maintien recommandé de bandes refuges non broyées pour la faune du site (insectes, avifaune...)

**Maître(s) d'œuvre potentiel(s)**

Prestataire privé, association d'insertion
--

**Calendrier prévisionnel d'intervention**

Résumé de l'opération	Nombre de jours par an						Maître d'œuvre potentiel	Commentaires
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Entretien par fauche/broyage	X	X	X	X	X	X	Prestataire Suivi du chantier par le Conservatoire	Opération programmée tous les ans. Estimation du temps au cas par cas chaque année.
Total jours	X	X	X	X	X	X		

**Estimation financière**

Résumé de l'opération	Estimation financière par an						Maître d'œuvre potentiel	Financeurs
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Entretien par fauche/broyage	4000 €	4000 €	4000 €	4000 €	4000 €	20000 €	Prestataire Suivi du chantier par le Conservatoire	Sur devis. Estimation : 4000 €/an. AESN, Contrat Natura 2000, Conseil Régional, CG51...
Total €	4000 €	4000 €	4000 €	4000 €	4000 €	20000 €		

Objectif : Maintenir la diversité biologique

Priorité : ● ● ●

**Action  
TE2****Pérenniser un entretien des milieux ouverts par pâturage****Habitats / Espèces concernés**

Cariçaie à *Carex acutiformis*, Cariçaie à *Carex riparia*, Magnocariçaie à *Carex elata* et *Carex appropinquata*, Roselière à *Cladium mariscus*, Roselière à *Glyceria maximae*, Roselière à *Phragmites australis*, Prairie du *Molinion* dégradée, Prairie humide dégradée (*Agrostietea*), Prairie mésophile de l'*Arrhenatherion*

**Description de l'action**Entité n°1 :

Pour les 5 prochaines années du plan de gestion, il est préconisé de pérenniser le pâturage mis en place depuis plus de 10 ans par le Conservatoire. Mais cette action se limitera aux parcs de pâturage existants (entité n°1) et ne sera pas mis en place sur de nouveaux secteurs. En effet, en périphérie du marais, les efforts de restauration se concentreront sur l'arrachage des saules pour augmenter la surface de milieux ouverts mais ces secteurs seront entretenus par fauche/broyage.

Le pâturage devra être reconduit comme les années précédentes avec un cahier des charges précis signé entre le Conservatoire et l'éleveur local. M. et Mme Piétrement mettent un troupeau de génisses charolaises depuis plusieurs années. Les bêtes sortent en bonne santé après avoir passé plusieurs mois dans le marais bien qu'elles puissent parfois souffrir un peu des taons et des tiques.

**Surface(s) potentielle(s) d'intervention**

Entité n°1 "Cœur de la réserve" : Parc « nord », 12,1 ha – Parc « sud » : 6,6 ha

**Organisation générale / Protocole**

Les grandes orientations à respecter que le cahier des charges annuel devra préciser sont :

- chargement instantané pouvant varier entre 0.5 et 1 UGB/ha (en fonction des années, des parcs pâturés, de la pluviométrie...);
- période de pâturage comprise entre le 15 mai et fin septembre (adaptée chaque année selon les parcs de pâturage)
- possibilité de ne pas faire de pâturage une année.
- ...

**Evaluation des nuisances durant les travaux et moyen de les limiter**

Travaux de gestion courante (entretien régulier) de la réserve. Les nuisances restent limitées. L'aspect général de la réserve n'est pas modifié.

Piétinement de certains habitats (roselières, caricaies) par le bétail en période de reproduction de l'avifaune paludicole. Pour limiter cette perturbation, un seul parc est toujours pâturé jusqu'à début juillet ce qui permet de maintenir une zone refuge. Certaines années, le pâturage pourra ne pas être réalisé afin d'assurer une année complète de développement de la végétation sans piétinement/abrutissement.

**Maître(s) d'œuvre potentiel(s)**

Eleveur/agriculteur local, Conservatoire

**Calendrier prévisionnel d'intervention**

Résumé de l'opération	Nombre de jours par an						Maître d'œuvre potentiel	Commentaires
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Entretien par pâturage	X	X	X	X	X	X	Eleveur Suivi par le Conservatoire	Opération programmée tous les ans.
Total jours	X	X	X	X	X	X		

**Estimation financière**

Résumé de l'opération	Estimation financière par an	Maître d'œuvre	Financeurs

	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Entretien par pâturage	-	-	-	-	-	-	Eleveur Suivi par le Conservatoire	AESN, Contrat Natura 2000, Conseil Régional, CG51...
Total €	-	-	-	-	-	-		

Objectif : Maintenir la diversité biologique

Priorité : ●

## Action TU3 Décapage/étrépage pour favoriser les groupements pionniers et espèces végétales patrimoniales associées

### Habitats / Espèces concernés

Groupement pionniers des *Nanocyperetalia*, tapis de *Chara*...  
*Samolus valerandi* (potentiellement *Menyanthes trifoliata*, *Potamogeton coloratus*, *Carex lasiocarpa*)

### Description de l'action

L'objectif de ce type d'opération consiste à gratter voire enlever la couche superficielle du sol (jusqu'à 15-20 cm dans certains cas) où s'est accumulée la litière. Cet horizon, très riche en matière organique et minérale limite généralement le développement des espèces typiques. Ainsi remises à nu, les placettes décapées sont recolonisées par les groupements végétaux pionniers, et dont certaines espèces patrimoniales sont très sensibles à la concurrence des autres espèces.

Des travaux expérimentaux de décapage (~1500 m<sup>2</sup>) ont été réalisés en 2008 sur le Petit Marais de Oyes dans les Marais de Saint-Gond à proximité d'une ancienne station à Liparis de Loesel suite à un test sur une surface beaucoup plus réduite (~200 m<sup>2</sup>) qui a permis de développer de très belles populations de Samole de Valerand, Potamot coloré, Trèfle d'eau, tapis de *Chara*... Un suivi spécifique va être mis en place pour évaluer précisément les résultats de cette opération.

**Mais il est très important de souligner que les travaux d'arrachage des fourrés de saules ainsi que la simple mise en pâturage d'un secteur permet, s'il est bien conduit, de créer des zones à nu et de favoriser ainsi les groupements pionniers. Aussi, ces opérations de grattage/étrépage ne sont pas prioritaires pour les 5 prochaines années du plan de gestion et devront être engagées que s'il s'avère indispensable pour la préservation d'une espèce bien spécifique et dont la dynamique des populations est connue.**

**En tout état de cause, une surface d'intervention et une profondeur théorique ne peut-être généralisée à l'échelle de la réserve naturelle et il conviendra d'étudier au cas par cas les modalités d'intervention.**

Les produits de grattage/étrépage devront être exportés sur une place de faible intérêt écologique

L'intervention pourra être manuelle ou mécanique (à l'aide d'un chenillard ou d'une mini-pelle) selon la fragilité du milieu et les surfaces d'intervention.

### Surface(s) potentielle(s) d'intervention

Entité n°1 "Cœur de la réserve" : A définir au cas par cas si l'action doit être réalisée

### Organisation générale / Protocole

Un décapage mal réalisé peut avoir un impact très négatif sur le milieu. Il conviendra de respecter certaines recommandations de bon sens :

- ✓ Toujours connaître l'évolution des populations ainsi que du battement de la nappe afin de ne pas engager une opération inutile ,
- ✓ Toujours effectuer des sondages préalables afin de vérifier la pertinence de l'action et définir une ou des profondeurs de décapage ;
- ✓ Plusieurs placettes "test" selon différents paliers de profondeur (grattage superficiel, 5 cm, 10 cm) pourront être réalisées avant une généralisation de cette action.
- ✓ Surface de décapage dépendante des objectifs à atteindre (cf. ci-dessus).
- ✓ Ne pas réaliser de décapage sur une parcelle déjà pâturée sauf si impact insuffisant sur les groupements végétaux pionniers.
- ✓ Intervention manuelle ou mécanique (chenillard, mini-pelle, pelle hydraulique marais) selon les caractéristiques de l'opération (surface, volume à décapier) et la fragilité du sol ;
- ✓ Période d'intervention : 15 août au 31 décembre.

Ces recommandations devront être précisées et complétées pour chaque projet envisagé selon un cahier des charges précis.

### Evaluation des nuisances durant les travaux et moyen de les limiter

Les nuisances devraient être minimales durant ce type de chantier qui ne dure généralement que quelques jours et concerne une surface très limitée sur le marais.

Les nuisances sonores dues à l'intervention de la pelle hydraulique restent très faibles.

Le substrat décapé devra être exporté sur une place de moindre intérêt écologique et peu visible depuis le sentier de découverte tant pour des raisons écologiques que paysagères.

### Maître(s) d'œuvre potentiel(s)

Prestataire privé, Conservatoire

### Calendrier prévisionnel d'intervention

Résumé de l'opération	Nombre de jours par an						Maître d'œuvre potentiel	Commentaires
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Décapage/étrépage	-	-	-	?	?	?	Prestataire Suivi par le Conservatoire	Opération non prioritaire. A programmer au besoin en cours de plan de gestion.
Total jours	-	-	-	?	?	?		

### Estimation financière

Résumé de l'opération	Estimation financière par an						Maître d'œuvre potentiel	Financeurs
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Décapage/étrépage	-	-	-	?	?	?	Prestataire Suivi du chantier par le Conservatoire	Sur devis. AESN, Contrat Natura 2000, Conseil Régional, CG51...
Total €	-	-	-	?	?	?		

Objectif : Maintenir la diversité biologique

Priorité : ● ●

**Action  
TE3****Mise en place d'un entretien adapté des layons****Habitats / Espèces concernés**

Magnocariçaie à *Carex elata* et *Carex appropinquata*, Roselière à *Phragmites australis*, Prairie du *Molinion* dégradée, Prairie humide dégradée (*Agrostietea*), Prairie mésophile de *l'Arrhenatherion*  
*Carex distans*, *Dianthus superbus*, *Dactylhoriza praetermissa*

**Description de l'action**

Cette opération concerne uniquement les layons de la réserve.

Entité n°4 "Layons de la réserve" :

Les layons sont broyés tous les ans par les chasseurs (clause spécifique du bail de chasse) en fin d'été lorsque les terrains sont le plus portant. Bien que ce broyage ait permis de maintenir certains groupements et que de nombreuses stations d'espèces patrimoniales soient régulièrement observées (*Dactylhoriza praetermissa*, *Dianthus superbus*, *Samolus valerandi*, *Ranunculus lingua*...), il ne constitue pas le mode de gestion le plus pertinent d'un point de vue écologique. En effet, il convient de limiter l'enrichissement du sol par l'accumulation des broyats tous les ans.

Aussi, le gestionnaire travaillera avec les chasseurs pour ajuster les conditions techniques d'entretien des layons.

Les discussions, qui devront être engagées en concertation avec les chasseurs, pourront porter sur les points suivants :

- réalisation de fauche « expérimentale » sur certains secteurs de layons (en lien avec la fauche réalisée sur l'entité n°1) pour vérifier si c'est techniquement réalisable avec un matériel classique pour le foin ;
- maintien de bandes refuges ;
- broyer certains layons une année sur deux ;
- entretien des bordures de layons actuels avec une épareuse ;
- création de nouveaux layons ?
- ...

**Surface(s) potentielle(s) d'intervention**

Entité n°4 "Layons de la réserve" : 5 km linéaire de layons existants - ~ 3,14 ha

**Organisation générale / Protocole**

- ✓ Il convient de maintenir quelques zones refuges lors de la fauche d'un secteur pour la diversité de structures du milieu et pour la faune fréquentant le site (insecte, avifaune...).
- ✓ Les produits de fauche (ou broyat) seront en priorité exportés pour éviter l'enrichissement du sol. Pour les mêmes raisons, si ces produits devaient être brûlés, cette action devra se faire sur des places non tourbeuses prédéfinies de moindre intérêt en dehors des habitats visés.

Ces recommandations devront être précisées et complétées chaque année selon les opérations prévues.

**Evaluation des nuisances durant les travaux et moyen de les limiter**

Actuellement, le broyage des layons est réalisé durant la 2<sup>e</sup> quinzaine d'août ce qui affecte peu l'avifaune qui peut nicher dans ces milieux. Le broyage impacte par contre toutes les autres espèces peu mobiles (orthoptères notamment) qui fréquentent ces layons.

Si une fauche est réalisée avec comme objectif la récolte du foin, cette intervention serait réalisée vers la 1<sup>ère</sup> quinzaine de juillet (si les sols sont suffisamment portants). Bien que réalisée plus tôt, la fauche impacte moins la faune que le broyage qui « pulvérise » la végétation. Et la fauche avec exportation serait aussi favorable pour la flore patrimoniale. Le maintien de bande-refuge et de certains layons non fauchés ou broyés permettra de maintenir des secteurs préservés pour jouer leur rôle d'habitats d'espèces.

**Maître(s) d'œuvre potentiel(s)**

Prestataire privé, Agriculteur/éleveur local

### Calendrier prévisionnel d'intervention

Résumé de l'opération	Nombre de jours par an						Maître d'œuvre potentiel	Commentaires
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Entretien des layons	X	X	X	X	X	X	Prestataire	Opération à mettre en place dès les premières années du plan de gestion
Suivi technique	X	X	X	X	X	X	Conservatoire	
Total jours	X	X	X	X	X	X		

### Estimation financière

Résumé de l'opération	Estimation financière par an						Maître d'œuvre potentiel	Financeurs
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Entretien des layons	?	?	?	?	?	?	Prestataire	Sur devis. AESN, Contrat Natura 2000, Conseil Régional, CG51...
Suivi technique	?	?	?	?	?	?	Conservatoire	
Total €	?	?	?	?	?	?		

Objectif : *Maintenir la diversité biologique*  
Gestion / restauration hydraulique du marais

Priorité : ● ● ●

## Action TE4 Veille écologique des fossés (non-intervention) Assistance technique auprès de l'ASA et de la CATER

### Habitats / Espèces concernés

Tapis immergé de *Chara sp.*, Groupement à *Utricularia sp.*, Groupement à *Sparganium minimum*, Groupement à *Baldellia ranunculoides*

### Description de l'action

#### Entité de gestion n°3 :

Certains groupements aquatiques et amphibies des fossés sont rarissimes et d'un intérêt écologique exceptionnel. A ce titre, la responsabilité de la réserve naturelle sur ces milieux est très forte et il convient donc de mettre en place un entretien adapté des fossés en lien étroit avec l'ASA des marais de Saint-Gond et de la CATER de la Marne en tenant compte des autres problématiques (inondations des maisons et des cultures...). Le gestionnaire de la réserve devra donc remplir des missions d'assistance technique auprès de l'ASA et de la CATER.

Le fossé central de la réserve qui concentre les stations à Rubanier nain (*Sparganium minimum*) et *Baldellia* fausse-renoncule (*Baldellia ranunculoides*) est particulièrement concerné par cette action.

Concrètement, sur les fossés, étant donné leur très faible taux d'envasement et surtout d'embroussaillage (le broyage des layons de chasse est réalisé jusqu'en bordure de fossé et les saules ne colonisent pas les fossés), **le Conservatoire ne préconise pour les 5 prochaines années aucune intervention au regard du patrimoine naturel mais simplement un suivi précis des stations d'espèces patrimoniales.**

Si toutefois l'ASA envisage d'intervenir dans le cadre de leur programme pluriannuel, les fossés de la réserve (peu embroussaillés) devront plutôt faire l'objet d'un faucardage plutôt que d'un curage « vieux fond – vieux bord ». Aucun dépôt (branche, végétation, vase..) ne pourra être mis en tas sur les layons existants (exportation indispensable).

### Surface(s) potentielle(s) d'intervention

Entité n°3 "Fossés de la réserve" : 2,62 km de fossé

### Organisation générale / Protocole

-

### Maître(s) d'œuvre potentiel(s)

ASA des marais de Saint-Gond, Conservatoire

### Calendrier prévisionnel d'intervention

Résumé de l'opération	Nombre de jours par an						Maître d'œuvre potentiel	Commentaires
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Entretien adapté des fossés	-	-	-	-	-	-	ASA, Conservatoire	En fonction du programme de travaux de l'ASA
Total jours	-	-	-	-	-	-		

### Estimation financière

Résumé de l'opération	Estimation financière par an						Maître d'œuvre potentiel	Financeurs
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Entretien adapté des fossés	-	-	-	-	-	-	ASA, Conservatoire	En fonction du programme de travaux de l'ASA
Total €	-	-	-	-	-	-		

Objectif : *Maintenir la diversité biologique*

Priorité : ● ●

**Action  
TE5****Non-intervention dans les boisements humides****Habitats / Espèces concernés**Aulnaie – frênaie marécageuse, Frênaie – chênaie  
Noctule commune, Noctule de Leisler**Description de l'action**

Les boisements humides (aulnaie-frênaie et frênaie-chênaie) ne feront l'objet d'aucune intervention sylvicole durant les 5 prochaines années (pas de coupe de bois, affouage...).

Seuls quelques secteurs d'aulnaie-frênaie pourront faire l'objet d'abattage si la végétation relictuelle est encore patrimoniale (Peucedan des marais, Laïche paradoxale...). Mais il conviendra de ne jamais abattre complètement un secteur d'aulnaie-frênaie.

Par contre, les boulaies se développant principalement sur et en périphérie des sécherons pourront faire l'objet de travaux d'abattage/débroussaillage et sont donc potentiellement concernées par l'action TU1. Il conviendra cependant de laisser quelques individus, tant pour raisons écologiques que paysagères.

**Surface(s) potentielle(s) d'intervention**

?

**Organisation générale / Protocole**

-

**Maître(s) d'œuvre potentiel(s)**

-

**Calendrier prévisionnel d'intervention**

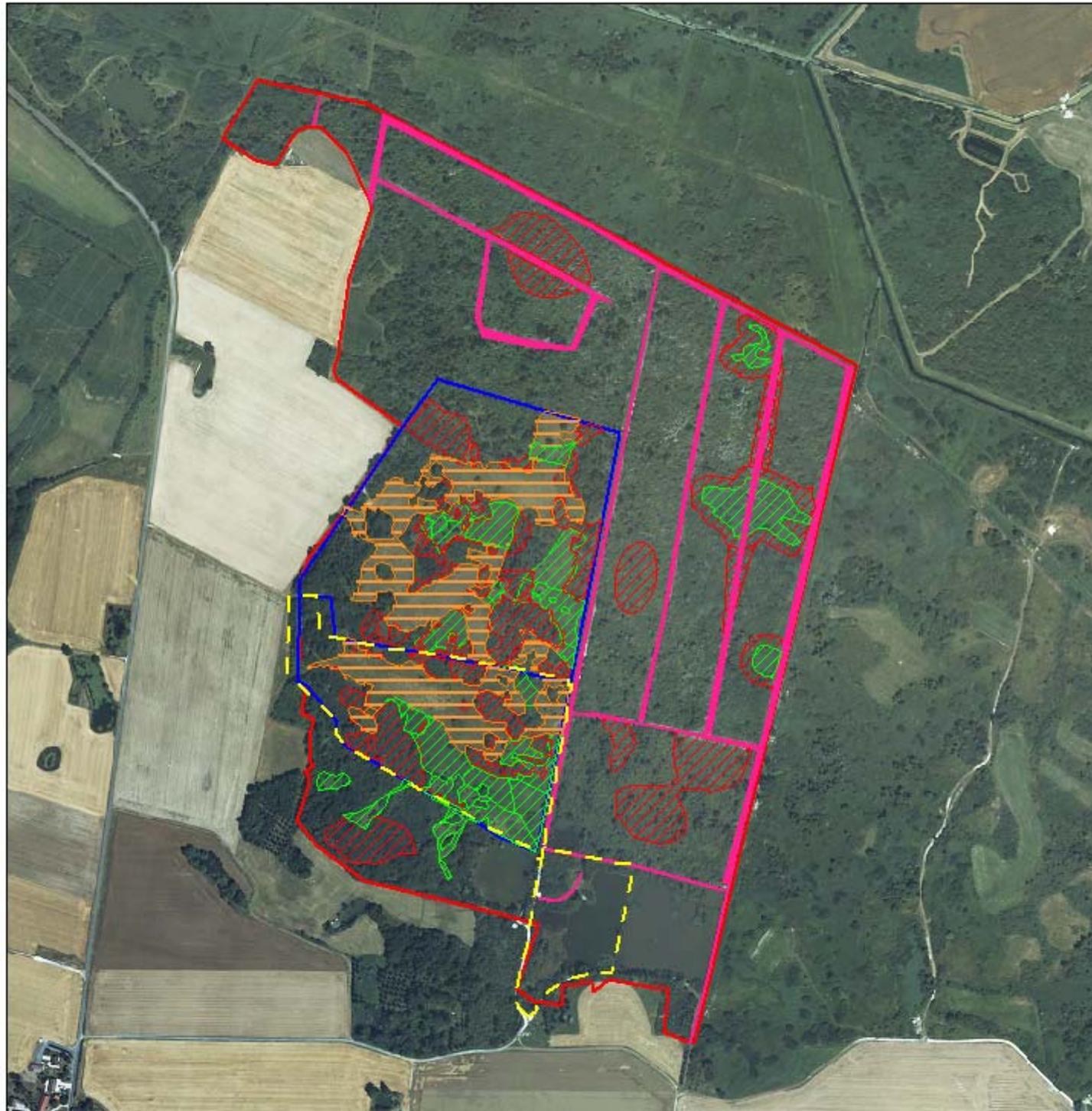
Résumé de l'opération	Nombre de jours par an						Maître d'œuvre potentiel	Commentaires
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Non-intervention sur les boisements	-	-	-	-	-	-	-	-
Total jours	-	-	-	-	-	-	-	-

**Estimation financière**

Résumé de l'opération	Estimation financière par an						Maître d'œuvre potentiel	Financeurs
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Non-intervention sur les boisements	-	-	-	-	-	-	-	-
Total €	-	-	-	-	-	-	-	-

RNR du marais de Reuves  
Marais de Saint-Gond (51)

## TRAVAUX PRECONISÉS SUR LA RÉSERVE 2010-2014



 Périmètre de la réserve

### Type d'opérations

-  Arrachage de saules
-  Broyage/fauche d'entretien (tous les 3-4 a)
-  Fauche du foin
-  Fauche/broyage adapté des layons
-  Entretien du sentier de Reuves
-  Parcs de pâturage

N  
1

0 100 200  
Mètres 

Plan de gestion 2010 - 2014 de la Réserve naturelle régionale du marais de Reuves (51)

© Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne, mars 2009,  
Source : IGN BD Orthophoto, CPNCA



## 2. Suivis écologiques et études (SE)

Objectif : *Gestion / restauration hydraulique du marais*  
Améliorer les connaissances sur la réserve

Priorité : ● ● ●

### **Action SE1 Compléments d'études sur les caractéristiques hydrologiques et physico-chimiques (battement de nappe, données stationnelles...)**

#### Habitats / Espèces concernés

Toute la réserve

#### Description de l'action

Ces compléments d'études ont plusieurs objectifs et seront donc déclinés en trois grands types de suivis ou d'analyse :

##### 1. Fonctionnement hydrologique du marais :

Sans pour autant réaliser une étude hydraulique d'envergure (une étude hydraulique à l'échelle des marais de Saint-Gond a déjà été réalisée par le SEA en 2002), il apparaît important de récolter certaines données qui apparaissent fondamentales pour la gestion de la réserve.

Les éléments à évaluer ou à préciser sont :

- le battement de la nappe en différents points de la réserve (suivi de la nappe par piézomètre ?) ;
- la pente naturelle des différents fossés de la réserve (afin de préciser la localisation et la hauteur des éventuels batardeaux à installer) ;
- le débit des fossés en période de hautes et basses eaux.
- ...

##### 2. Caractéristiques physico-chimiques de la tourbe ou du substrat :

En parallèle des éléments sur le fonctionnement hydrique, les caractéristiques physico-chimiques du substrat récoltés en différentes placettes de prélèvement seront analysés.

Le bureau d'étude GEOGRAM a réalisé en 1996 une importante phase d'analyses physico-chimiques sur d'anciennes fosses de tourbage. Cependant, aucun relevé n'a été réalisé sur le périmètre actuel de la réserve.

Aussi, il devra être réalisé des analyses physico-chimiques sur des placettes ou carottages définis de manière très précise et dont les paramètres mesurés et suivis dans le temps sont (GEOGRAM, 1996) :

- Sur le terrain
  - o la hauteur ou la profondeur par rapport au niveau de la nappe ;
  - o la couleur (selon le code Munsell) ;
  - o l'indice de Von Post (appréciation du degré d'humification) ;
  - o le pH de l'eau (lorsque l'on est situé sous le niveau de la nappe) ;
  - o la conductivité (lorsque l'on est situé sous le niveau de la nappe) ;
- En laboratoire :
  - o le pH de l'eau contenue dans la tourbe ;
  - o l'humidité ;
  - o les matières minérales (taux de cendres) ;
  - o les matières organiques ;
  - o l'azote total ;
  - o le C/N (rapport carbone organique / azote total) ;
  - o le taux de fibres frottées ;
  - o l'indice phyrophosphate ;
  - o l'indice de régénéralité (rapport taux de fibres frottées / indice phyrophosphate).

Les analyses pourront être réalisées 1 fois tous les 5 ou 10 ans.

Il est renvoyé à l'étude de GEOGRAM (1996) pour plus de détail et d'explications sur les différents paramètres développés ci-dessus.

### 3. Caractérisation de la qualité des milieux aquatiques :

Enfin, il apparaît primordial de mettre en place un suivi des milieux aquatiques de la réserve (fossés et étangs) selon les 3 volets « classiques » généralement mis en œuvre (éléments ci-dessous issus de SIALIS, 2005) :

- **caractéristiques physico-chimiques :**
  - o mesures instantanées des paramètres de terrain : température de l'eau, pH, conductivité, oxygène dissous et pourcentage de saturation ;
  - o mesures en laboratoire sur échantillons prélevés de :
    - matières en suspension ;
    - demande biochimique en oxygène (DBO5) ;
    - demande chimique en oxygène (DCO) ;
    - Carbone organique dissous (COD) ;
    - azote ammoniacal ;
    - nitrites ;
    - nitrates ;
    - azote Kjeldahl ;
    - orthophosphates ;
    - phosphore total.
- **cortège piscicole :** réalisation de pêche électrique selon la méthode du sondage qui ne prévoit qu'un seul passage sur chaque placette ;
- **qualité biologique** par analyse des macro-invertébrés selon le protocole d'IBGN.

Les cahiers des charges de ces 3 volets devront évidemment être précisés avant toute mise en œuvre concrètes et coordonnés dans le cadre d'une étude générale à l'échelle de la réserve

### Surface(s) potentielle(s) d'intervention

-

### Organisation générale / Protocole

Cf. ci-dessus.

### Maître(s) d'œuvre potentiel(s)

Conservatoire, ONEMA, FPPMA, laboratoire d'analyses

### Calendrier prévisionnel d'intervention

Résumé de l'opération	Nombre de jours par an						Maîtres d'œuvre potentiels	Commentaires
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Etude sur les caractéristiques physico-chimiques et stationnelles	?	?	?	-	-	?	Conservatoire ONEMA FPPMA Laboratoire	Etudes à engager dans les 3 première années du plan de gestion Définir cahier des charges précis et recherche de prestataires
Total jours	?	?	?	-	-	?		

### Estimation financière

Résumé de l'opération	Estimation financière par an						Maîtres d'œuvre potentiels	Financeurs
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Etude sur les caractéristiques physico-chimiques et stationnelles	?	?	?	-	-	?	Conservatoire ONEMA FPPMA Laboratoire	Sur devis AESN, Natura 2000 (DREAL, Europe), Conseil Régional, CG51
Total €	?	?	?	-	-	?		

Objectif : Améliorer les connaissances sur la réserve

Priorité : ● ●

**Action  
SE2****Inventaires complémentaires sur la flore****Habitats / Espèces concernés**

Toute la réserve

**Description de l'action**

La flore vasculaire est relativement bien connue sur la réserve (tant d'un point de vue spécifique que des populations d'espèces patrimoniales). Cependant, la recherche de l'exhaustivité devra être poursuivie au travers d'inventaires complémentaires.

Certains secteurs sont sous-prospectés voire très peu prospectés (végétation rudérale près des étangs, certains secteurs très boisés et impénétrables...).

L'étude "difficile" de certains taxons (Lichens, Bryophytes) pourra être confiée à des spécialistes régionaux en lien avec le Conservatoire.

**Surface(s) potentielle(s) d'intervention**

-

**Organisation générale / Protocole**

Flore vasculaire : elle sera étudiée par cheminement de l'observateur au sein des différents habitats naturels du site. Toutes les espèces contactées seront notées. Les effectifs des espèces patrimoniales seront estimés, à l'unité dans la mesure du possible.

1 passage par mois d'avril (mars pour les boisements) à septembre une fois pendant la période du plan de gestion (1 passage = 2 jours)

**Maître(s) d'œuvre potentiel(s)**

Conservatoire, Spécialistes régionaux pour certains taxons

**Calendrier prévisionnel d'intervention**

Résumé de l'opération	Nombre de jours par an						Maîtres d'œuvre potentiels	Commentaires
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Prospections terrain	-	12	-	-	-	12	Conservatoire Spécialistes régionaux	-
Analyse résultats	-	1	-	-	-	1		
Total jours	-	13	-	-	-	13		

**Estimation financière**

Résumé de l'opération	Estimation financière par an (€)						Maîtres d'œuvre potentiels	Financeurs
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Prospections terrain	-	5040	-	-	-	5040	Conservatoire Spécialistes régionaux	AESN, Conseil Régional, CG51
Analyse résultats	-	420	-	-	-	400		
Total €	-	5460	-	-	-	5460		

Estimation Coût/journée : 420 €/j

Objectif : Améliorer les connaissances sur la réserve

Priorité : ● ● ●

**Action  
SE3****Inventaires des oiseaux nicheurs****Habitats / Espèces concernés**

Toute la réserve / Avifaune

**Description de l'action**

Les données disponibles sur l'avifaune nicheuse sont relativement anciennes et parcellaires car des secteurs sont sous-prospectés (périphérie de la réserve) et il convient préciser les effectifs de l'avifaune patrimoniale (Phragmite des joncs, Busard des roseaux, Pie-grièche écorcheur...).

**Surface(s) potentielle(s) d'intervention**

Toute la réserve

**Organisation générale / Protocole**

L'avifaune nicheuse sera caractérisée par la méthode des Indices Ponctuels d'Abondance (BLONDEL et al., 1970).

Cette méthode consiste à dénombrer les oiseaux de toutes espèces vues ou entendues depuis un point fixe pendant une durée de 20 minutes. Les dénombrements sont réalisés par jour de beau temps dans les 3-4 heures qui suivent le lever du soleil et qui correspondent au pic d'activité chez les oiseaux.

2 passages sont à réaliser : un à la mi-avril et un second à la mi-mai de façon à contacter à la fois les nicheurs précoces et les nicheurs tardifs.

Sur un point, les données de terrain sont comptabilisées de la manière suivante :

- un mâle chanteur, un couple, un nid occupé ou une famille compte pour un point ;
- un oiseau isolé vu, entendu ou criant compte pour 0,5 point.

Lors de l'analyse, il est retenu la plus forte valeur obtenue que ce soit celle du premier passage ou celle du second.

**Cependant, certaines espèces comme le Busard des roseaux ne peuvent être suivies par la méthode des IPA devront donc faire l'objet de prospections spécifiques pour localiser le nombre de couples nicheurs et éventuellement s'assurer de la bonne reproduction sur le site.**

**Maître(s) d'œuvre potentiel(s)**

Conservatoire

**Calendrier prévisionnel d'intervention**

Résumé de l'opération	Nombre de jours par an						Maîtres d'œuvre potentiels	Commentaires
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Prospections terrain	5	-	-	-	-	5	Conservatoire	Action prioritaire à mettre en œuvre rapidement.
Analyse des résultats	1							
Total jours	5	-	-	-	-	5		

**Estimation financière**

Résumé de l'opération	Estimation financière par an (€)						Maîtres d'œuvre potentiels	Financeurs
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Prospections terrain	2100	-	-	-	-	2100	Conservatoire	AESN, Conseil Régional, CG51
Analyse des résultats	420					420		
Total €	2520	-	-	-	-	2520		

Estimation Coût/journée : 420 €/j

Objectif : Améliorer les connaissances sur la réserve

Priorité : ● ●

**Action  
SE4****Inventaires complémentaires sur l'entomofaune****Habitats / Espèces concernés**

Taxons non ou peu étudiés (coléoptères...) + compléter les inventaires sur les odonates, orthoptères, lépidoptères...

**Description de l'action**

Les données sur l'entomofaune restent parcellaires (inventaires réalisés en 2007 uniquement sur le cœur de la réserve). De nouveaux inventaires doivent permettre de prospecter la totalité de la réserve et estimer les effectifs des espèces patrimoniales.

**Surface(s) potentielle(s) d'intervention**

Toute la réserve

**Organisation générale / Protocole**

Les taxons les plus étudiés (car les plus faciles) sont généralement les Odonates, les Lépidoptères Rhopalocères et les Orthoptères. Ces 3 groupes ont fait l'objet de prospections mais uniquement sur une partie de la réserve et sans estimer les effectifs observés des espèces patrimoniales.

Prospections Lépidoptères :

6 passages seront réalisés sur une année (fin mai, mi-juin, fin juin-début juillet, fin juillet, mi-août et début septembre) afin de rechercher l'exhaustivité. Les prospections par cheminement au filet seront réalisées sur les différents types de milieux présents (prairie mésophile à hygrophile, magnocaricaie, layons, boisements humides...).

Lors des prospections au filet, pour les Rhopalocères, les effectifs seront estimés (catégorie : 1, 2-3, 3-5, 5-10, 10-20 individus...) afin d'avoir une idée de la taille des populations et des périodes de vol.

Prospections Orthoptères :

Pour les Orthoptères, il est plus délicat d'estimer les effectifs. Les méthodes de capture au filet et identification de l'espèce à l'écoute devront plutôt permettre de décrire la composition du cortège : dominance de telle(s) espèce(s), telle(s) autre(s) rare(s) ou peu commune(s). Ces points d'écoute seront réalisés pour chaque type de milieux.

1 à 2 passages seront prévus (mi-août et début septembre).

Prospections Odonates :

Il est plus complexe de mettre en place un protocole précis pour les Odonates. Dans le cadre de ce 1<sup>er</sup> plan de gestion, il est donc proposé de réaliser des prospections afin de réactualiser la liste d'espèces et surtout d'établir une estimation des effectifs pour les espèces patrimoniales rencontrées (*Ceriagrion tenellum*, *Oxygastra curtisii*...). Ces dernières pourront ensuite faire l'objet d'inventaires plus spécifiques dans le cadre de l'opération (cf. fiche action spécifique).

5 passages pourront être réalisés sur une année (mai, juin, juillet, août, septembre) principalement autour des fosses de tourbages et des fossés de la réserve.

Taxons peu étudiés :

De plus, les études devront être élargies à d'autres taxons beaucoup moins étudiés : Lépidoptères Hétérocères, Trichoptères, Plécoptères, Coléoptères, Diptères (Chironomes)...

Ces prospections sur l'entomofaune pourront nécessiter plusieurs moyens de récolte : filet à papillon, pêche à l'épuisette ou au filet, capture nocturne à l'aide d'une torche...

**Pour la bonne réalisation de ces inventaires et études spécifiques, nécessitant parfois une détermination à la loupe binoculaire ou au microscope, la collecte d'individus sera autorisée pour les gestionnaires de la réserve et les spécialistes spécifiquement mandatés.**

**Maître(s) d'œuvre potentiel(s)**

Conservatoire, Spécialistes régionaux pour certains taxons

**Calendrier prévisionnel d'intervention**

Résumé de l'opération	Nombre de jours par an						Maîtres d'œuvre potentiels	Commentaires
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Prospections terrain	6	6	5	?	-	17	Conservatoire Spécialistes régionaux	2010 : Lépidoptères Rhopalocères 2011 : Orthoptères 2012 : Odonates 2013 : Autres taxons
Analyse des résultats	1	1	1	?	-	3		
Total jours	7	7	6	?	-	20		

**Estimation financière**

Résumé de l'opération	Estimation financière par an (€)						Maîtres d'œuvre potentiels	Financeurs
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Prospections terrain	2520	2520	2100	?	-	7140	Conservatoire	AESN, Conseil Régional, CG51
Analyse des résultats	420	420	420	?	-	1260		
Total €	2940	2940	2520	?	-	8400		

Estimation Coût/journée : 420 €/j

Objectif : Améliorer les connaissances sur la réserve

Priorité : ● ●

**Action  
SE5****Inventaires complémentaires sur les amphibiens****Habitats / Espèces concernés**

Amphibiens

**Description de l'action**

La reproduction du Triton crêté sur le site a été avérée (Zabinski, 2003-2004). Cependant, il est important d'avoir des données estimatives de l'état de conservation des populations à l'échelle de la réserve naturelle.

La rainette arboricole, bien que jamais observée ou contactée récemment sur la réserve, est potentiellement présente. Sa présence devra donc être confirmée.

Des prospections au filet dans les fossés et mares du site ainsi que des prospections au chant pour la Rainette arboricole pourront être réalisées. L'objectif prioritaire est de mettre à jour la liste des espèces contactées et si possible d'en évaluer les effectifs..

**Surface(s) potentielle(s) d'intervention**

Toute la réserve

**Organisation générale / Protocole**

Pour les urodèles dont le triton crêté : prospections à l'aide de nasses et/ou prospections nocturnes à la lampe

Pour les anoues, dont la Rainette arboricole, prospection au chant.

4 passages (mars, avril, mai, juin)

**Maître(s) d'œuvre potentiel(s)**

Conservatoire

**Calendrier prévisionnel d'intervention**

Résumé de l'opération	Nombre de jours par an						Maîtres d'œuvre potentiels	Commentaires
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Prospections terrain	-	4	-	-	-	4	Conservatoire	-
Analyse des résultats	-	1	-	-	-	1		
Total jours	-	5	-	-	-	5		

**Estimation financière**

Résumé de l'opération	Estimation financière par an (€)						Maîtres d'œuvre potentiels	Financeurs
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Prospections terrain	-	1680	-	-	-	1680	Conservatoire	AESN, Conseil Régional, CG51
Analyse des résultats	-	420	-	-	-	420		
Total €	-	2100	-	-	-	2100		

Estimation Coût/journée : 420 €/j

Objectif : Améliorer les connaissances sur la réserve

Priorité : ●

## Action SE6 Inventaires complémentaires sur les micro-mammifères et les Chiroptères

### Habitats / Espèces concernés

Micro-mammifères / Chiroptères

### Description de l'action

Les données sont toutes très anciennes et parcellaires, voire inexistantes pour certains taxons. Les inventaires doivent permettre d'établir une liste des espèces fréquentant la réserve.

### Surface(s) potentielle(s) d'intervention

Toute la réserve

### Organisation générale / Protocole

#### Chiroptères :

Des points d'écoutes à l'aide de détecteurs à ultra-sons ont été réalisés dans le cadre de la phase de terrain du plan de gestion en 2008 sans mettre en évidence une forte activité.

De nouvelles prospections devront être réalisées sur les différents secteurs potentiels de chasse de la réserve naturelle : sous-bois, étangs...

3 passages (début mai, mi-juin/mi-juillet, mi-août/mi-septembre) à prévoir

#### Micro-mammifères :

Des pièges (pièges type INRA) seront installés dans les différents milieux de la réserve naturelle. Les indices de présence et les restes de prédateurs (pelotes de réjection) pourront aussi être analysés.

3 sorties nocturnes pour les pièges INRA.

Si les conditions climatiques sont dégradées, ces inventaires devront être réitérés une 2<sup>e</sup> année.

### Maître(s) d'œuvre potentiel(s)

Conservatoire, Ligue pour la Protection des Oiseaux (micro-mammifères)

### Calendrier prévisionnel d'intervention

Résumé de l'opération	Nombre de jours par an						Maîtres d'œuvre potentiels	Commentaires
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Prospections terrain	3	3	-	-	-	6	Conservatoire LPO	2010 : Micro-mammifères (LPO) 2011 : Chiroptères
Analyse des résultats	1	1	-	-	-	2		
Total jours	4	4	-	-	-	8		

### Estimation financière

Résumé de l'opération	Estimation financière par an (€)						Maîtres d'œuvre potentiels	Financeurs
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Prospections terrain	1260	1260	-	-	-	2520	Conservatoire LPO	AESN, Conseil Régional, CG51
Analyse des résultats	420	420	-	-	-	840		
Total €	1680	1680	-	-	-	3360		

Estimation Coût/journée : 420 €/j

Objectif : Suivre l'évolution des habitats et des espèces

Priorité : ● ● ●

## Action SE7 Suivi des indicateurs de l'état de conservation des habitats naturels

### Habitats / Espèces concernés

Tapis immergé de *Chara sp.*, Groupement à *Ranunculus trichophyllus*, Groupement à *Utricularia sp.*, Groupement à *Elodea canadensis*, Groupement à *Sparganium minimum*, Groupement à *Baldellia ranunculoides*, Groupement à *Berula erecta*, Groupement à *Sparganium erectum*, Groupement pionnier des *Nanocyperetalia*, Cariçaie à *Carex acutiformis*, Cariçaie à *Carex riparia*, Magnocariçaie à *Carex elata* et *Carex appropinquata*, Roselière à *Cladium mariscus*, Roselière à *Glyceria maxima*, Roselière à *Phragmites australis*, Roselière à *Typha latifolia*, Prairie du *Molinion*, Prairie humide dégradée (*Agrostietea*), Mégaphorbiaie mésoeutrophe à *Cirsium oleraceum*, Mégaphorbiaie eutrophe à *Urtica dioica*, Prairie mésophile de l'*Arrhenatherion*, Aulnaie – frênaie marécageuse

### Description de l'action

Réalisé périodiquement sur des bases similaires (2 passages durant le plan de gestion), le suivi des indicateurs de l'état de conservation des habitats permettra d'analyser les effets des opérations de gestion mises en place sur le site.

### Surface(s) potentielle(s) d'intervention

Toute la réserve

### Organisation générale / Protocole

Cf. annexe sur l'état de conservation

### Maître(s) d'œuvre potentiel(s)

Conservatoire

### Calendrier prévisionnel d'intervention

Résumé de l'opération	Nombre de jours par an						Maîtres d'œuvre potentiels	Commentaires
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Prospections terrain	-	-	5	-	5	10	Conservatoire	2 passages durant la durée du plan de gestion
Analyse des résultats	-	-	3	-	3	6		
Total jours	-	-	8	-	8	16		

### Estimation financière

Résumé de l'opération	Estimation financière par an (€)						Maîtres d'œuvre potentiels	Financeurs
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Prospections terrain	-	-	2100	-	2100	4200	Conservatoire	AESN, Conseil Régional, CG51
Analyse des résultats	-	-	1260	-	1260	2520		
Total €	-	-	3360	-	3360	6720		

Estimation Coût/journée : 420 €/j

Objectif : Suivre l'évolution des habitats et des espèces

Priorité : ● ●

**Action  
SE8****Suivi des stations d'espèces végétales patrimoniales****Habitats / Espèces concernées**

Toutes les espèces patrimoniales : Gesse des marais (*Lathyrus palustris*), Peucedan des marais (*Peucedanum palustre*), Orchis négligé (*Dactylorhiza praetermissa*), Laïche paradoxale (*Carex (appropinquata)*), Grande douve (*Ranunculus lingua*), Flûteau fausse-renoncule (*Baldellia ranunculoides*), Samole de Valérand (*Samolus valerandi*), Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum polystachion*), Fougère des marais (*Thelypteris palustris*), Cassis (*Ribes nigrum*), Saule rampant (*Salix repens*), Oeillet superbe (*Dianthus superbus*), Laïche à épis distants (*Carex distans*), Oenanthe de Lachenal (*Oenanthe lachenali*), Rubanier nain (*Sparganium minimum*)

**Description de l'action**

Réalisé périodiquement sur des bases similaires, le suivi de la flore patrimoniale permettra d'évaluer l'évolution des populations, et d'analyser notamment les effets des opérations de gestion mises en place sur le site.

Un état des lieux des espèces floristiques patrimoniales a été réalisé dans le cadre du plan de gestion. Réalisé au GPS (précision moyenne de 4 m), cette cartographie représente un solide état des lieux qui devra cependant être complété et réactualisé à chaque nouveau plan de gestion (tous les 5 ans). De plus, les effectifs de chaque station ont été estimés.

Cependant, certaines espèces particulièrement emblématiques de la réserve et/ou très vulnérables devront faire l'objet de prospections complémentaires afin de suivre l'évolution des stations connues et rechercher la présence d'autres stations. C'est le cas notamment pour la Laïche à épis distants (*Carex distans*), très vulnérable à l'échelle de la réserve mais aussi le Rubanier nain (*Sparganium minimum*)

**Surface(s) potentielle(s) d'intervention**

Toute la réserve

**Organisation générale / Protocole**

- En fonction des résultats de l'inventaire flore, les effectifs des espèces remarquables observées seront estimés à l'unité ou par classes d'abondance.
- Les populations seront également localisées à l'aide d'un GPS.
- L'état des lieux a été réalisé en 2008/2009 dans le cadre de la réalisation du plan de gestion. Le prochain passage sera donc réalisé en 2015.

**Maître(s) d'œuvre potentiel(s)**

Conservatoire

**Calendrier prévisionnel d'intervention**

Résumé de l'opération	Nombre de jours par an						Maîtres d'œuvre potentiels	Commentaires
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Prospections terrain	-	0.5	-	0.5	5	5	Conservatoire	2011 & 2013 : suivi des stations à <i>Carex distans</i> 2015 : suivi de toutes les espèces
Analyse des résultats	-	0.5	-	0.5	3	3		
Total jours	-	1	-	1	8	8		

**Estimation financière**

Résumé de l'opération	Estimation financière par an (€)						Maîtres d'œuvre potentiels	Financeurs
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Prospections terrain	-	210	-	210	2100	2520	Conservatoire	AESN, Conseil Régional, CG51
Analyse des résultats	-	210	-	210	1260	1680		
Total €	-	420	-	420	3360	4200		

Estimation Coût/journée : 420 €/j

Objectif : Suivre l'évolution des habitats et des espèces

Priorité : ● ●

**Action  
SE9****Suivi de la faune patrimoniale****Habitats / Espèces concernés**

Toutes les espèces patrimoniales : Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*), Agrion délicat (*Ceriagrion tenellum*), Criquet ensablant (*Stetophyma grossum*), Triton crêté (*Triturus cristatus*), Phragmite des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*), Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*), Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)

**Description de l'action**

Réalisé périodiquement sur des bases similaires, le suivi de la faune patrimoniale permettra d'évaluer l'évolution des populations, et d'analyser notamment les effets des opérations de gestion mises en place sur le site.

**Surface(s) potentielle(s) d'intervention**

Toute la réserve

**Organisation générale / Protocole**

Les principaux taxons doivent faire l'objet d'inventaire complémentaires (actions SE2, SE3, SE4, SE5...) devant établir de nouvelles listes d'espèces et de préciser les effectifs des espèces patrimoniales.

Aussi, les suivis seront réitérés selon le même protocole que les inventaires initiaux. Ils seront étalés durant les 2 dernières années du plan de gestion

**Maître(s) d'œuvre potentiel(s)**

Conservatoire

**Calendrier prévisionnel d'intervention**

Résumé de l'opération	Nombre de jours par an						Maîtres d'œuvre potentiels	Commentaires
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Prospections terrain	-	-	-	4+4+6	6+5	25	Conservatoire	2013 : Avifaune, amphibien, Lépidoptères 2014 : Orthoptère, Odonates,
Analyse des résultats	-	-	-	1+1+1	1+1	5		
Total jours	-	-	-	5+5+7	7+6	30		

**Estimation financière**

Résumé de l'opération	Estimation financière par an (€)						Maîtres d'œuvre potentiels	Financeurs
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Prospections terrain	-	-	-	5880	4620	10500	Conservatoire	AESN, Conseil Régional, CG51
Analyse des résultats	-	-	-	1260	840	2100		
Total €	-	-	-	7140	5460	12600		

Estimation Coût/journée : 420 €/j

Objectif : Suivre l'évolution des habitats et des espèces

Priorité : ● ●

## Action Assurer une veille écologique SE10 des espèces végétales envahissantes (Renouée du Japon, Aster lancéolé)

### Habitats / Espèces concernés

*Fallopia Japonica* (Renouée du Japon), *Aster lancéolé* (*Aster lanceolata*)

### Description de l'action

Une station à Renouée du Japon (*Fallopia Japonica*) et *Aster lancéolé* (*Aster lanceolata*) est observée depuis plusieurs années sur les bords de la route Reuves-Villevénard et se situe à quelques dizaines de mètres du périmètre de la réserve dans le prolongement vers l'ouest du fossé nord.

Cette station semble en expansion (favorisé par les broyages des talus de bord de route) et les risques de développement de ces espèces dans la réserve sont possibles à moyen terme.

Aussi, tous les 5 ans, il sera réalisé une cartographie de cette station ainsi que des éventuelles autres stations d'espèces envahissantes découvertes afin de connaître leur dynamique et intervenir en cas de nécessité.

### Surface(s) potentielle(s) d'intervention

-

### Organisation générale / Protocole

½ journée spécifique tous les 5 ans afin de réaliser une cartographie de cette station de renouée du japon afin de connaître sa dynamique.

### Maître(s) d'œuvre potentiel(s)

Conservatoire

### Calendrier prévisionnel d'intervention

Résumé de l'opération	Nombre de jours par an						Maîtres d'œuvre potentiels	Commentaires
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Prospections terrain	0.5	-	-	-	0.5	1	Conservatoire	-
Analyse des résultats	0.5	-	-	-	0.5	1		
Total jours	0.5	-	-	-	0.5	2		

### Estimation financière

Résumé de l'opération	Estimation financière par an (€)						Maîtres d'œuvre potentiels	Financeurs
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Prospections terrain	210	-	-	-	210	420	Conservatoire	AESN, Conseil Régional, CG51
Analyse des résultats	210	-	-	-	210	420		
Total €	420	-	-	-	420	840		

Estimation Coût/journée : 420 €/j

Objectif : Suivre l'évolution des habitats et des espèces

Priorité : ●

## Action SE11 Recherche aux archives départementales et communales sur les anciennes pratiques (extraction de tourbe, pâturage...)

### Habitats / Espèces concernés

Toute la réserve

### Description de l'action

L'étude de GEOGRAM (1996) développait en partie l'aspect historique de l'exploitation de la tourbe et certaines planches photographiques illustraient des anciennes fosses de tourbage des marais de Saint-Gond (Oyes, Villevenard, Talus-Saint-Prix...). Plus largement, la bibliographie est foisonnante sur ce secteur (anciennes hypogées, nombreuses études et archives...).

Les recherches envisagées dans le cadre de cette action se concentreront sur les anciennes pratiques et histoires locales à l'échelle de la commune et ayant trait directement ou indirectement à la réserve (pâturage, culture en périphérie, date des fosses de tourbage, autres pratiques...).

### Surface(s) potentielle(s) d'intervention

-

### Organisation générale / Protocole

Les recherches se feront aux archives de la commune ainsi qu'aux archives départementales.

### Maître(s) d'œuvre potentiel(s)

Conservatoire

### Calendrier prévisionnel d'intervention

Résumé de l'opération	Nombre de jours par an						Maîtres d'œuvre potentiels	Commentaires
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Prospections archives	-	-	-	3	-	3	Conservatoire	-
Synthèse des résultats	-	-	-	2	-	2		
Total jours	-	-	-	5	-	5		

### Estimation financière

Résumé de l'opération	Estimation financière par an (€)						Maîtres d'œuvre potentiels	Financeurs
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Prospections terrain	-	-	-	1260	-	1260	Conservatoire	AESN, Conseil Régional, CG51
Analyse des résultats	-	-	-	840	-	840		
Total €	-	-	-	2100	-	2100		

Estimation Coût/journée : 420 €/j

3. Pédagogie, Information, Sensibilisation (PI)

Objectif : Intégrer la gestion de la réserve dans le contexte local

Priorité : ● ● ●

**Action IO1 Fréquentation du grand public limitée au sentier de découverte du 1<sup>er</sup> avril au 30 août****Habitats / Espèces concernés**

Toute la réserve

**Description de l'action**

Conformément à la réglementation de la réserve, la fréquentation du public sera limitée aux 2 boucles de randonnée du sentier de découverte du 1<sup>er</sup> avril au 30 août de chaque année.

Cependant, il est envisagé l'organisation de sortie nature qui permettra de faire découvrir éventuellement certains secteurs de la réserve (« cœur » de la réserve en priorité).

Tous les autres layons (qu'ils soient ou non fermés par une barrière) sont interdits d'accès.

En période de chasse, seul les chasseurs, le gestionnaire et les services de l'Etat compétents (ONCFS par exemple) ont accès à la réserve.

**Surface(s) potentielle(s) d'intervention**

-

**Organisation générale / Protocole**

-

**Maître(s) d'œuvre potentiel(s)**

Surveillance par le Conservatoire, la commune, les chasseurs et les services de l'Etat compétents

**Calendrier prévisionnel d'intervention**

Résumé de l'opération	Nombre de jours par an						Maîtres d'œuvre potentiels	Commentaires
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Accès limité au sentier de découverte 1 <sup>er</sup> avril - 30 août	X	X	X	X	X	X	-	-
Total jours	X	X	X	X	X	X		

**Estimation financière**

Résumé de l'opération	Estimation financière par an (€)						Maîtres d'œuvre potentiels	Financeurs
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Accès limité au sentier de découverte 1 <sup>er</sup> avril - 30 août	X	X	X	X	X	X	-	-
Total €	X	X	X	X	X	X		

Objectif : Intégrer la gestion de la réserve dans le contexte local

Priorité : ● ● ●

**Action  
TE7****Installation des infrastructures inhérentes à une réserve naturelle****Habitats / Espèces concernés**

Toute la réserve

**Description de l'action**

Plusieurs infrastructures devront être conçues et installées conformément à la charte graphique des réserves naturelles et en lien avec le Conseil régional :

- le panneau réglementaire : il assure une fonction d'identification de la réserve naturelle et présente les contraintes réglementaires sur le site. Il pourra être installé à chaque entrée, principale ou secondaire de la réserve naturelle ;
- le panneau d'information qui présente la réserve naturelle (périmètre, intérêt écologique, réglementation...)
- ;
- installation ou entretien des barrières existantes afin de limiter l'accès de certains layons aux véhicules motorisés ;
- il pourra être envisagé un bornage du périmètre de la réserve si besoin.

Le sentier de découverte devra faire aussi faire l'objet d'un entretien régulier ou d'opération :

- débroussaillage sur les secteurs tendant à se refermer ;
- entretien des secteurs de sentiers déroulants (« balayage » et fauche régulière) ;
- installation de nouveaux panneaux de sensibilisation et bornes directionnelles en lien avec la conception d'un livret de présentation de la réserve
- entretien des passerelles nécessaires au passage des fossés.

**Surface(s) potentielle(s) d'intervention**

-

**Organisation générale / Protocole**

-

**Maître(s) d'œuvre potentiel(s)**

Conservatoire

**Calendrier prévisionnel d'intervention**

Résumé de l'opération	Nombre de jours par an						Maîtres d'œuvre potentiels	Commentaires
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Installation et entretien des infrastructures	X	X	X	X	X	X	Conservatoire	Panneaux à installer les premières années du plan de gestion
Total jours	X	X	X	X	X	X		

**Estimation financière**

Résumé de l'opération	Estimation financière par an (€)						Maîtres d'œuvre potentiels	Financeurs
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Installation et entretien des infrastructures	?	?	?	?	?	?	Conservatoire	Sur devis AESN, Conseil régional, CG51
Total €	?	?	?	?	?	?		

Objectif : Intégrer la gestion de la réserve dans le contexte local

Priorité : ● ● ●

## Action P11 Réalisation d'une brochure de présentation de la réserve et d'une lettre d'information (et toute autre action de communication)

### Habitats / Espèces concernés

Toute la réserve

### Description de l'action

Conformément à la charte graphique des réserves naturelles et en lien avec le Conseil régional, il sera réalisé :

- **la brochure de présentation de la réserve naturelle**, petit document de 3 volets recto-verso. Cette brochure pourra être disponible en mairie ainsi que dans d'autres points de diffusion : office de tourisme, hôtels... Le gestionnaire pourra diffuser ce document aux participants des visites ou chantier nature et sera diffusable sur simple demande.
- **la lettre d'information** : réalisée annuellement, elle est distribuée aux habitants de la commune de Reuves ainsi qu'éventuellement aux communes alentour (500 exemplaires environ). L'objectif de cette lettre est de tenir informer les habitants et acteurs locaux des différentes actions et manifestations organisées ou à venir sur la réserve naturelle.

Tout autre support de communication pourra être envisagé comme :

- le site Internet ou le journal d'information du Conseil régional ;
- le site Internet et la brochure d'information du Conservatoire ;
- la réalisation d'un livret de présentation de la réserve (en lien avec les panneaux du sentier découverte...)
- ...

### Surface(s) potentielle(s) d'intervention

-

### Organisation générale / Protocole

-

### Maître(s) d'œuvre potentiel(s)

Conservatoire

### Calendrier prévisionnel d'intervention

Résumé de l'opération	Nombre de jours par an						Maîtres d'œuvre potentiels	Commentaires
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Lettre d'information annuelle	3	3	3	3	3	15	Conservatoire Imprimerie	-
Plaquette de présentation	2	-	-	-	-	3		
Total jours	5	3	3	3	3	3		

### Estimation financière

Résumé de l'opération	Estimation financière par an (€)						Maîtres d'œuvre potentiels	Financeurs
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Lettre d'information annuelle	2000	2000	2000	2000	2000	10000	Conservatoire Imprimerie	Réalisation sur devis AESN, Conseil régional, CG51
Plaquette de présentation	2000	-	-	-	-	2000		
Total €	4000	2000	2000	2000	2000	12000		

Objectif : Intégrer la gestion de la réserve dans le contexte local

Priorité : ● ●

## Action PI2 Réalisation de sorties et chantiers nature et de conférences thématiques

### Habitats / Espèces concernés

Toute la réserve

### Description de l'action

Il reste primordial pour que les actions de la réserve naturelle s'inscrivent dans une démarche dynamique de concertation et sur le long terme, que des actions de sensibilisation soient régulièrement engagées :

Pour le grand public et/ou les scolaires, il sera organisé :

- des **sorties nature** en période estivale afin d'expliquer et présenter concrètement sur le terrain le patrimoine naturel de la réserve naturelle ;
- des **chantiers nature** en période automnale ou hivernal ouverts aux habitants des marais de Saint-Gond, aux scolaires ou aux chantiers de jeunes bénévoles pour participer à la préservation de la réserve naturelle et expliquer concrètement comment entretenir les milieux remarquables de marais ;
- des **conférences thématiques** afin de présenter au grand public (habitants) la réserve naturelle au travers de projection Power Point.

De plus, le gestionnaire devra lors des 5 prochaines années écrire **des articles et documents scientifiques** pour diffusion papier ou internet (Naturelle, Société d'Etudes des Sciences Naturelles de Reims, Pole Relais Tourbières...).

Le gestionnaire soumettra en début de chaque année à la commune de Reuves et au Conseil Régional le programme prévisionnel des manifestations.

### Surface(s) potentielle(s) d'intervention

-

### Organisation générale / Protocole

-

### Maître(s) d'œuvre potentiel(s)

Conservatoire

### Calendrier prévisionnel d'intervention

Résumé de l'opération	Nombre de jours par an						Maîtres d'œuvre potentiels	Commentaires
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
1 manifestation / an	1	1	1	1	1	5	Conservatoire	-
Total jours	1	1	1	1	1	5		

### Estimation financière

Résumé de l'opération	Estimation financière par an (€)						Maîtres d'œuvre potentiels	Financeurs
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
1 manifestation / an	420	420	420	420	420	2100	Conservatoire	AESN, Conseil régional, CG51
Total €	420	420	420	420	420	2100		

Estimation Coût/journée : 420 €/j

Objectif : Intégrer la gestion de la réserve dans le contexte local

Priorité : ● ●

## Action PI3 Visites techniques avec les acteurs locaux (chasseurs, commune, syndicats...)

### Habitats / Espèces concernés

Toute la réserve

### Description de l'action

Tout au long des 5 années, il conviendra d'organiser régulièrement des réunions techniques locales avec les élus, les chasseurs pour discuter des projets à mettre en œuvre (pâturage, entretien adapté des layons...) ainsi que les syndicats (ASA et SEA) et travailler dans un consensus local.

Des réunions sur le terrain et/ou en salle seront donc régulièrement organisées.

### Surface(s) potentielle(s) d'intervention

-

### Organisation générale / Protocole

-

### Maître(s) d'œuvre potentiel(s)

Conservatoire

### Calendrier prévisionnel d'intervention

Résumé de l'opération	Nombre de jours par an						Maîtres d'œuvre potentiels	Commentaires
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
2 réunions / an (salle ou terrain)	2	2	2	2	2	10	Conservatoire	Organisation d'une réunion Préparation : 0.5 j Réunion : 0.5 j
Total jours	2	2	2	2	2	10		

### Estimation financière

Résumé de l'opération	Estimation financière par an (€)						Maîtres d'œuvre potentiels	Financeurs
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
1 manifestation / an	840	840	840	840	840	4200	Conservatoire	AESN, Conseil régional, CG51
Total €	840	840	840	840	840	4200		

Estimation Coût/journée : 420 €/j

Objectif : Intégrer la gestion de la réserve dans le contexte local

Priorité : ● ●

## Action PI4 Contact et échanges avec les autres structures et outils mis en place sur les marais de Saint-Gond (SAGE, contrat territorial, Natura 2000...)

### Habitats / Espèces concernés

Toute la réserve

### Description de l'action

Le gestionnaire de la réserve participera aux différents groupes de travail, commissions et réunions dans le cadre :

- de l'animation du site Natura 2000 ;
- du SAGE des 2 Morins ;
- du contrat territorial

L'objectif est une mise en cohérence des objectifs de gestion de la réserve avec les autres outils en place sur les marais de Saint-Gond.

### Surface(s) potentielle(s) d'intervention

-

### Organisation générale / Protocole

Participation aux différents groupes de travail  
Valorisation et explication des actions menées sur la réserve

### Maître(s) d'œuvre potentiel(s)

Conservatoire

### Calendrier prévisionnel d'intervention

Résumé de l'opération	Nombre de jours par an						Maître d'œuvre potentiel	Commentaires
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Réunions Natura 2000, SAGE 2 Morins, Contrat territorial	2	2	2	2	2	10	Conservatoire	Temps à intégrer dans la gestion courante de la réserve
Total jours	2	2	2	2	2	10		

### Estimation financière

Résumé de l'opération	Estimation financière par an (€)						Maître d'œuvre potentiel	Financeurs
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Réunions Natura 2000, SAGE 2 Morins, Contrat territorial	840	840	840	840	840	4200	Conservatoire	-
Total €	840	840	840	840	840	4200		

Estimation Coût/journée : 420 €/j

4. Police et surveillance (PO) et suivi administratif (AD)

Objectif : Intégrer la gestion de la réserve dans le contexte local

Priorité : ● ●

**Action  
PO1****Missions de surveillance et de gardiennage de la réserve****Habitats / Espèces concernés**

Toute la réserve

**Description de l'action**

Tout au long des 5 années, le gestionnaire devra assurer les missions de surveillance générale (pas d'agent assermenté au sein du Conservatoire) et signalera toute infraction ou constatation aux services de l'Etat compétents (DDAF, ONCFS, ONEMA, gendarmerie...).

Cette mission portera tout particulièrement :

- sur la surveillance du respect de la réglementation de la réserve naturelle (cueillette de fleurs interdite, circulation en quad, VTT interdite...);
- sur les dépôts « sauvages » de déchets ;
- sur la protection des espèces rares et protégées.

Cette mission de surveillance ne devra pas être totalement déconnectée des missions de sensibilisation et d'information pour expliquer notamment au grand public la réglementation à respecter.

**Surface(s) potentielle(s) d'intervention**

-

**Organisation générale / Protocole**

-

**Maître(s) d'œuvre potentiel(s)**

Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne en lien avec les services de l'Etat (DRDAF, ONEMA, ONCFS, gendarmerie...)

**Calendrier prévisionnel d'intervention**

Résumé de l'opération	Nombre de jours par an						Maîtres d'œuvre potentiels	Commentaires
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Surveillance par le Conservatoire	2	2	2	2	2	10	Conservatoire	Temps prévu en période automnale et hivernale. En été, le Conservatoire est déjà présent sur la réserve au travers de ces différentes actions.
Total jours	2	2	2	2	2	10		

**Estimation financière**

Résumé de l'opération	Estimation financière par an (€)						Maîtres d'œuvre potentiels	Financeurs
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Surveillance par le Conservatoire	840	840	840	840	840	4200	Conservatoire	AESN, Conseil régional, CG51
Total €	840	840	840	840	840	4200		

Estimation Coût/journée : 420 €/j

Objectif : Gestion administrative de la réserve

Priorité : ● ● ●

**Action  
AD1****Gestion administrative courante****Habitats / Espèces concernés**

Toute la réserve

**Description de l'action**

Le gestionnaire assurera les missions de suivi administratif courant de la réserve naturelle dont les principales actions seront :

- **assurer la comptabilité et le secrétariat courant** (impression rapport, courrier, demande subventions auprès des financeurs...);
- **l'organisation des comités consultatifs** (au moins 1 par an) afin de valider les programmes annuels d'actions et le projet de budget ;
- **la préparation des programmes d'actions** : demandes de devis, définition des actions selon le programme prévisionnel du plan de gestion ;
- **la rédaction d'un rapport d'activité annuel et quinquennal** : ils devront mettre en avant les points positifs et les difficultés rencontrées et proposer éventuellement des ajustements pour les futures opérations prévues ;
- **les relations avec le Conseil Régional** sur les projets relatifs à la réserve naturelle ;
- **les relations avec Réserves Naturelles de France**, la fédération nationale des réserves naturelles;
- **les éventuelles formations des personnels** des réserves proposées par l'ATEN.

**Surface(s) potentielle(s) d'intervention**

-

**Organisation générale / Protocole**

-

**Maître(s) d'œuvre potentiel(s)**

Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne

**Calendrier prévisionnel d'intervention**

Résumé de l'opération	Nombre de jours par an						Maîtres d'œuvre potentiels	Commentaires
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Suivi général et administratif	5	5	5	5	5	25	Conservatoire	-
Total jours	5	5	5	5	5	25		

**Estimation financière**

Résumé de l'opération	Estimation financière par an (€)						Maîtres d'œuvre potentiels	Financeurs
	2010	2011	2012	2013	2014	Total		
Suivi général et administratif	2100	2100	2100	2100	2100	10500	Conservatoire	AESN, Conseil régional, CG51
Total €	2100	2100	2100	2100	2100	10500		

Estimation Coût/journée : 420 €/j

### III. CALENDRIER ET BUDGET PREVISIONNEL

Le plan de travail optimise l'efficacité de la gestion en fixant le planning des actions à engager et les opérations prioritaires. Il permet de donner au gestionnaire de la réserve une vision d'ensemble sur la répartition de la charge de travail dans les années à venir ainsi que sur les coûts des opérations.

#### Opérations de gestion (TU, TE) :

Certaines opérations de gestion sont très spécifiques dans des milieux patrimoniaux et difficiles d'accès (arrachage de saules). Les référentiels de coûts estimatifs de ce type de travaux sont presque inexistantes et le coût va être très variable et largement conditionné par la localisation des travaux et l'accessibilité de la zone. Aussi, les coûts des travaux devront faire l'objet de devis préalable dans le cadre du montage technique et administratif des programmes annuels de la réserve.

#### Etudes, suivis (SE) :

Certaines études et suivis ont été financièrement estimés (SE1, SE2...) mais leur coût sera fixé plus précisément par réalisation de devis dans la préparation des programmes annuels. D'autres études devront faire l'objet d'un travail préparatoire spécifique (définition d'un cahier des charges précis, recherches de co-financeurs ?...). C'est le cas par exemple sur les études spécifiques sur les caractéristiques hydriques et physico-chimiques de la réserve.

Intitulé de l'action		Priorité	2010	2011	2012	2013	2014	Total	Maître d'œuvre potentiel
TU 1	Installation expérimentale de batardeau(x)	● ● ●	?	?	?	-	-	?	Prestataire privé, ASA
TU 2	Débroussailler les secteurs de magnocaricaies et prairies humides	● ● ●	10000€?	10000€?	10000€?	-	-	30000€?	Prestataire privé, association d'insertion
TE1	Entretien le milieu par fauche/broyage	● ● ●	4000€?	4000€?	4000€?	4000€?	4000€?	20000€?	Prestataire privé, association d'insertion
TE2	Pérenniser un entretien des milieux ouverts par pâturage	● ● ●	-	-	-	-	-	-	Eleveur
TU3	Décapage/étrépage pour favoriser les groupements pionniers	●	-	-	-	?	?	?	Prestataire privé
TE3	Mise en place d'un entretien adapté des layons	● ●	?	?	?	?	?	?	Eleveur, prestataire privé
TE4	Non-intervention sur les fossés - Assistance technique auprès de l'ASA des marais de Saint-Gond	● ● ●	-	-	-	-	-	-	Conservatoire, ASA
TE5	Non-intervention dans les boisements humides	● ● ●	-	-	-	-	-	-	-
SE 1	Etudes sur les caractéristiques hydriques et physico-chimiques	● ● ●	?	?	?	-	-	?	Conservatoire, NEMA, FPPMA51...
SE 2	Inventaires complémentaires sur la flore	● ●	-	5460 €	-	-	-	5460 €	Conservatoire

Intitulé de l'action		Priorité	2010	2011	2012	2013	2014	Total	Maître d'œuvre potentiel
SE 3	Inventaires et études complémentaires sur l'avifaune	● ● ●	2520 €					2520 €	Conservatoire
SE 4	Inventaires et études complémentaires sur l'entomofaune	● ●	2940 €	2940 €	2520 €	?	-	8400 €	Conservatoire
SE 5	Inventaires complémentaires sur les amphibiens	● ●	-	2100 €	-	-	-	2100 €	Conservatoire
SE 6	Inventaires complémentaires sur les mammifères	●	1680 €	1680 €	-	-	-	3360 €	Conservatoire, LPO
SE 7	Suivi des critères d'évaluation de l'état de conservation des milieux	● ● ●	-	-	3360 €	-	3360 €	6720 €	Conservatoire
SE 8	Suivi des stations d'espèces floristiques patrimoniales	● ● ●	-	420 €	-	420 €	3360 €	4200 €	Conservatoire
SE 9	Suivi des espèces de la faune patrimoniale (amphibiens, avifaune, entomofaune)	● ● ●	-	-	-	7140 €	5460 €	12600 €	Conservatoire
SE 10	Assurer une veille écologique concernant les stations d'espèces végétales envahissantes (Renouée du Japon, Aster lancéolé)	● ●	420 €	-	-	-	420 €	840 €	Conservatoire
SE 11	Recherche aux archives départementales et communales sur les anciennes pratiques (extraction de tourbe, pâturage...)	●	-	-	-	2100 €	-	2100 €	Conservatoire
IO 1	Fréquentation du grand public limitée au sentier de découverte du 1 <sup>er</sup> avril au 30 août	● ● ●	-	-	-	-	?	?	-
IO 2	Installation et restauration/entretien des infrastructures inhérentes à une réserve naturelle (bornes, panneau d'entrée de site ou d'accueil)	● ●	?	?	?	?	?	?	Conservatoire
PI 1	Réalisation d'une plaquette de présentation de la réserve naturelle et d'une lettre d'information	● ●	4000 €	2000 €	2000 €	2000 €	2000 €	12000 €	Conservatoire
PI 2	Organisation de sorties / chantiers nature et conférences thématiques	● ●	420 €	420 €	420 €	420 €	420 €	2100 €	Conservatoire
PI 3	Organisation de visites de terrain techniques avec les acteurs locaux	● ●	840	840 €	840 €	840 €	840 €	4200 €	Conservatoire
PI 4	Contact et échanges avec les autres structures et outils mis en place (SAGE, contrat territorial, Natura 2000...)	● ●	840	840 €	840 €	840 €	840 €	4200 €	Conservatoire
PO 1	Mission de surveillance et de gardiennage de la réserve naturelle	● ● ●	840	840 €	840 €	840 €	840 €	4200 €	Conservatoire
AD 1	Gestion administrative courante (Organisation des Comités consultatifs, préparation des programmes annuels...)	● ● ●	2100 €	2100 €	2100 €	2100 €	2100 €	10500 €	Conservatoire, LPO

? : sur devis ou programmation à préciser

## BIBLIOGRAPHIE

- ATELIER TECHNIQUE DES ESPACES NATURELS (ATEN), 1998**, *Guide méthodologique des plans de gestion des réserves naturelles*, Ministère de l'environnement, 100p.
- BECU D., ROUSSEAU D. et BROUILLARD Y., 2003**. *Diagnostic écologique du document d'objectifs du site Natura 2000 n°40 « Marais de la Superbe »*. Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne, Association Nature du Nogentais, Jardin Botanique de Marnais.
- BEHR R, BIZOT A, DIDIER B, MISSET C, ROYER JM, THEVENIN S, WORMS C, Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel, octobre 1999**, *Liste rouge des espèces végétales et des habitats de Champagne-Ardenne* ; 19 p.
- BOURNERIAS M., 2001**, *Guide des groupements végétaux de la région parisienne*, Belin, 640 p.
- BOURNERIAS M., DEMANGE M., DEMARES M., ENGEL R., GERBAUD O., MELKI F., QUENTIN P., TYTECA D. et al., 1998**, *Les orchidées de France, Belgique et Luxembourg*, Société française d'Orchidophilie, Parthénope Collection Paris ; 416 p.
- CONSEIL SCIENTIFIQUE REGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL, 1999**, *Liste rouge des Insectes de Champagne-Ardenne* ; 3 p.
- CONSEIL SCIENTIFIQUE REGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL, 1999**, *Liste rouge des Mammifères de Champagne-Ardenne* ; 1 p.
- CHAPUIS V., 1996**, *Le Grand Marais, Marais de Saint-Gond, Oyes (51). Plan de gestion*, Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne, 70 p.
- COGNET, 1997**, *Plan pour une gestion par le pâturage extensif, Mise en œuvre d'une gestion conservatoire dans le cadre d'un développement durable*, Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne, 30 p.
- CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE, 2000**, *Le Grand Marais d'Haye, mauregny-en-haye (AISNE), plan de gestion 2001-2005*, Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, 45 p.
- COPPA G., 1990**, *Eléments cartographiques et écologiques sur les Odonates de Champagne-Ardenne*, AGURNA, 92 p.
- CPNCA, 1997**, *Intérêt hydrologique des marais de Saint-Gond, Note bibliographique*, Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne, 6p.
- CRESPI C., 1996**, *Le Grand Marais, Tourbières de la Bar, Harricourt-Autruche, Ardennes, Plan de gestion*, Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne, 81 p.
- DETCHEVERRY P., ZABINSKI D., 2005**, *Suivi scientifique sur 5 ans des effets du pâturage (Etat des lieux), communes de Oyes et Reuves (51)*, Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne, 60p.
- DETCHEVERRY P., 2005**, *Volet écologique du Document d'objectifs du site Natura 2000 n°38 « Marais de Saint-Gond »*, Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne, 70p + tome II annexes + tome III atlas cartographique.
- DETCHEVERRY P., 2006**, *Restauration des prairies à Molinie du Petit Marais de Oyes, Etude diachronique du boisement, Etat initial avant travaux, compte-rendu de chantier*, Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne, 31p.
- DETCHEVERRY P., GALAND N., 2008**, *Plan de gestion 2008-2012, Boulaie de Han, communes de Prunay et Val-de-Vesle (Marne)*, Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne, 45 p.
- DIDIER C., COPPA G., 1988**, *Cartographie des espèces végétales protégées des marais de Saint-Gond*, URCANE, ?p.
- DUHAMEL, 1998**, *Flore et cartographie des Carex de France*, BOUBEE, 293 p.
- DUPIEUX N., 1996**, *La gestion conservatoire des tourbières atlantiques, Méthodes de gestion et essai de synthèse des premières expériences*, Fédération Centre-Bretagne Environnement, 146 p.
- DUPIEUX N., 1998**, *La gestion conservatoire des tourbières de France : premiers éléments scientifiques et techniques*. Espaces Naturels de France, programme Life « Tourbières de France », 244 p.
- DUPUIS M-F., RABILLER C., 1979**, *Les Marais de Saint-Gond, Etude et propositions de protection*, Centre Technique du Génie Rural des Eaux et des Forêts, Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie, 79p.
- DUQUET, 1992**, *Inventaire de la faune de France. Vertébrés et principaux invertébrés*. Museum d'Histoire Naturelle et Nathe, 415 p.
- ENGREF, 1997**, *CORINE Biotope, Types d'habitats français*, ENGREF, 217 p.
- ERARD, JARRY, 1978**, *Importance ornithologique des Marais de Saint-Gond*, MNHN, 76 p.

- ERARD, SPITZ, 1964**, *Observations sur l'avifaune des Marais de Saint-Gond, 1956-1963*, Oiseaux de France n°40, p 12-76.
- FAUVEL B., 1992**, *Les oiseaux de Champagne-Ardenne*, Centre ornithologique de Champagne-Ardenne, 290 p.
- GALAND N., DETCHEVERRY P., 2006**, *Document d'objectifs du site Natura 2000 n°41 "Marais d'Athis" (51)*, Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne, 60p + tome II annexes.
- GALAND N., 2006**, *Suivi scientifique d'une opération de décapage superficiel de la tourbière sur le Grand Marais de Oyes, commune de Oyes (51)*, Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne, Boul-t-aux-Bois, 16p.
- GALAND N., 2007**, *Inventaire des Odonates et Orthoptères du Petit et du Grand Marais à Oyes et du marais de Reuves - communes de Oyes et Reuves (51)*, Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne, Boul-t-aux-Bois, 12p.
- GEOGRAM, 1996**, *Etude des tourbières alcalines de Champagne, impact de l'exploitation de la tourbe sur la diversité biologique et restauration des tourbières, première phase : rapport bibliographique*, DRIRE et DIREN de Champagne-Ardenne.
- GEOGRAM, 1996**, *Etude des tourbières alcalines de Champagne, impact de l'exploitation de la tourbe sur la diversité biologique et restauration des tourbières, 2e phase : Prélèvements d'échantillons et analyses de tourbes*, DRIRE et DIREN de Champagne-Ardenne.
- GEOGRAM, 1996**, *Etude des tourbières alcalines de Champagne, impact de l'exploitation de la tourbe sur la diversité biologique et restauration des tourbières, 3e phase : Derniers résultats et synthèse*, DRIRE et DIREN de Champagne-Ardenne.
- GIRARD S., 1997**, *Le Marais, Marais de Saint-Gond, Reuves (51). Plan de gestion*, Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne, 74 p.
- GIRARD S., 1997**, *Le Petit Marais, Marais de Saint-Gond, Oyes (51). Plan de gestion*, Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne, 80 p.
- GIRARD S., 1997**, *Réserve Naturelle Volontaire de Reuves- Marais de Saint-Gond- Notice de gestion*, Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne, 37 p.
- G.R.E.F.F.E. (Groupe Régional Etude Faune, Flore, Ecosystèmes) (1997)** *Répartition régionale des espèces végétales protégées de Champagne-Ardenne*, Direction régionale de l'Environnement de Champagne-Ardenne, 163 p.
- LAMBINON J., DE LANGHE J.-E., DELVOSALLE J., DUVIGNEAU J., 1992**, *Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines*, Editions du Patrimoine du Jardin botanique national Belgique, Meise, 4<sup>ème</sup> édition ; 1092 p.
- LANG E., 1997**, *Marais de Saint-Gond : inventaire des espèces animales de la Directive Habitats (annexe II)*, Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne, 22 p.
- LANG E., 1997**, *Marais de Saint-Gond : inventaire des populations d'amphibiens*, Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne, 24 p.
- INSTITUT EUROPEEN D'ÉCOLOGIE, 1981**, *Inventaire des tourbières de France, région Champagne-Ardenne*, Ministère de l'Environnement, 36 p.
- MANNEVILLE O., VERGNE V., VILLEPOUX O. et le Groupe d'étude des tourbières, 1999**, *Le monde des tourbières et des marais, France, Suisse, Belgique et Luxembourg*, Delachaux et Niestlé, 320p.
- MARY M., 2002**, *Évaluation des plans de gestion 1997 – 2002 du Petit et du Grand Marais de Oyes*, Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne, 22 p.
- MARY M., 2002**, *Évaluation des plans de gestion 1997 – 2002 du Marais de Reuves*, Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne, 20 p.
- MORINIERE S., 1996**, *Inventaire des habitats naturels et des espèces de la Directive Habitats-Marais de Saint-Gond, Programme LIFE Natura 2000*, Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne, 34 p.
- MOULINAT J., MARY M., 2002**, *Le Grand et le Petit Marais de Oyes, Plan de gestion 2003-2007*, Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne, 73p. + annexes.
- MOULINAT J., 2002**, *Suivi scientifique d'une opération de décapage superficiel de la tourbière sur le Grand Marais de Oyes, Bilan 1997 – 2002*, Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne, 9p. + annexes
- MOULINAT J., MARY M., 2002**, *Le Marais de Reuves, Plan de gestion 2003-2007*, Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne, 65p. + annexes.
- PROUDHON C., 1997**, *Complément à l'inventaire des habitats inscrits à l'annexe I de la Directive 92/43/CEE, Programme LIFE Natura 2000*, Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne, 39 p.
- RENAULT J., 1989**, *Approche phytoécologique des prairies permanentes des marais de Saint-Gond (Marne)*, MNHN, Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Rennes, 38p.

- RIVEZ S., FROC S., 2003**, *Document d'objectifs du site Natura 2000 n°42 « Marais de Germont-Buzancy »*, Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne, 66p.
- ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D., 1999**, *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et recherche de priorités. Populations. Menaces. Conservation*. Société d'Etudes Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. 560 p.
- ROUSSEL L., 1996**, *Le Marais, marais de Saint-Gond, Reuves (51). Plan de gestion*, Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne, 56 p.
- SALAUN F., 2000**, *La genèse et le fonctionnement actuel des marais de Saint-Gond : introduction à l'Hydrologie et à l'Hydrogéologie des marais*, Groupe de Recherche de L'Université de Reims Champagne-Ardenne (GREURCA), 131 p.
- SCHOULER F., MOLINE R., 1994**, *Au cœur des Marais de Saint-Gond*. CDDP de la Marne, 91 p.
- SINNASSAMY & MAUCHAMP, 2001**, *Roselières, Gestion fonctionnelle et patrimoniale, Cahier technique n° 63*, l'Atelier Technique des Espaces Naturels (ATEN), 96 p.
- ROYER JM, BEHR R, BIZOT A, DIDIER B, LANFANT P, MISSET C, THEVENIN S, WORMS C, COLLET A, AMON-MOREAU D, RABATEL J**, *Répartition régionale des espèces végétales protégées de Champagne-Ardenne 2<sup>ème</sup> édition* Ministère de l'environnement, Direction Régionale de l'Environnement de Champagne-Ardenne, septembre 1997, pp 163
- ROYER J-M., FELZINES J-C., MISSET C., THEVENIN S., 2006**, *Synopsis commenté des groupements végétaux de la Bourgogne et de la Champagne-Ardenne*, Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest, n°25.
- TERNOIS V., DRUART D., BROUILLARD Y., LAMBERT J-L., 2008**, *Première mention de Ceriagrino tenellum (de Villers, 1789), dans le département de la Haute-marne et état des connaissances pour l'Aube (Odonata, Zygoptera, Coenagrionidae)*, Naturelle n°2, pp 26-31.
- THEVENIN S. et WORMS C., 1990**, *Le marais du Vivier de Chenay*, URCANE, Ministère de l'environnement, 39p.
- THEVENIN S., 1991**, *Etude phytosociologique du marais du Vivier de Chenay*, Communes de Chenay et Trigny (51). Bull. Soc. Et. Sc. Nat. Reims n°5, p. 31-48.
- THEVENIN S. et al., 1992**, *Etude biologique de Cormicy, Courcelles-Sapicourt, Neuf-Ans et Tranlais, Pévy-Hervelon, Vivier de Chenay*, GEOGRAM, Direction régionale de l'Environnement, 94p.
- THEVENIN S., 1993**, *Groupements végétaux des zones d'érosion dans les tourbières alcalines*, Bull. Soc. Et. Sc. Nat. Reims n°7, p. 54-59..
- YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G., 1994**, *Atlas des oiseaux nicheurs de Champagne-Ardenne*, Société Ornithologique de France, 776 p.